

**Le Niger mobilise
45 milliards d'euros
pour transformer
son économie**

Spécial Niger

DOSSIERS**COMMISSION
UEMOA****Une institution
régionale des plus
performantes****BANQUE
OUEST-AFRICAINE DE
DÉVELOPPEMENT****Grâce à la BOAD, le Niger va
bénéficier des ressources
du Fonds vert pour le climat****ANPIPS****« Faire du Niger
une destination privilégiée pour
les investissements privés »**

LE NIGER VOIT LOIN



100%

**Des frais pris en charge
en cas d'accident de travail !**

- Nous prenons en charge 100% des frais engendrés par le sinistre, de sa survenance à la guérison totale du travailleur victime.
- En cas d'incapacité permanente nous lui octroyons une rente viagère.
- En cas de décès, une rente de réversion est allouée à ses ayants droits.



www.cnss.ne



PENSION À VIE

À la fin de toute activité salariée,
nous vous assurons une pension
de retraite à vie !

En cas de décès,
nous assurons
à la famille des revenus
à travers la pension
de réversion !



Déployer les ailes protectrices
de la **sécurité sociale** pour
le **travailleur** et sa **famille**

www.cnss.ne



50%

**du revenu payé
en cas de maternité !**

Nous assurons à la femme travailleuse
50 % de son salaire pour toute la période
de congés maternité.

En cas de naissance, nous accompagnons
le travailleur assuré et sa famille à travers
diverses prestations familiales.



**Déployer les ailes protectrices
de la sécurité sociale pour
le travailleur et sa famille**

www.cnss.ne



12 – POLITIQUE INTÉRIEURE

La transformation de l'économie nigérienne est sur les rails



15 – POLITIQUE INTÉRIEURE

Le Niger joue un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme

QUAND LA DÉMOCRATIE PORTE SES MEILLEURS FRUITS

11 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 12 Politique intérieure – La transformation de l'économie nigérienne est sur les rails
- 15 Politique intérieure – Le Niger joue un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme
- 23 Majorité présidentielle – Les clés du parti présidentiel remises à un fidèle
- 24 Diplomatie – Affirmer et porter loin la voix du Niger
- 26 Premier Business Forum UE-Niger – Les entreprises de l'UE à la découverte du potentiel économique nigérien
- 28 Opposition – Lassitude et confusion dans les rangs

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 30 Entretien – Ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, Dr Illiassou Idi Mainassara
- 33 Emploi – Un plan d'action articulé en 10 chantiers
- 34 Entretien – Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, Dr Ibrahim Boukary
- 36 Entretien – Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Souley Oumarou
- 40 Entretien – Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kassoum Maman Moctar
- 42 Entretien – Directeur général du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage, Harouna Elhadji Oumarou
- 44 Entretien – Directeur général de la Loterie nationale du Niger, Angoh Abdel Karim
- 46 Entretien – Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Allahoury Aminata Zourkaleini
- 48 Entretien – Directeur général et gérant du groupe de presse RTL-Niger, Ali Drissa Nani

DOSSIER UEMOA

- 51 29^e anniversaire – L'UEMOA, une institution régionale des plus performantes
- 52 Entretien – Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine – UEMOA, Abdoulaye Diop
- 55 Banque ouest-africaine de développement – Grâce à la BOAD, le Niger va bénéficier des ressources du Fonds vert pour le climat



ANPIPS



NOUS VOUS OFFRONS
**LE MEILLEUR
DE L'EXPERTISE**
DANS LE PROCESSUS de
**VOS INVESTISSEMENTS
AU NIGER**

Siège de l'Agence Nigérienne
pour la Promotion
des Investissements Privés et
des Projets Stratégiques

Niamey, Boulevard Mali Béro
(+227) 20 35 55 35



50 – DOSSIER UEMOA

L'UEMOA, une institution régionale des plus performantes



58 – CROISSANCE


En 2023, le Niger enregistrera l'une des plus fortes croissances d'Afrique

56 Entretien – Chef de la mission résidente de la Banque ouest-africaine de développement au Niger, Yao Ahokou

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 58 Croissance – En 2023, le Niger enregistrera l'une des plus fortes croissances d'Afrique
- 60 Budget 2023 : en hausse de 5 % à 3 291,62 milliards de FCFA
- 62 Direction générale des Impôts – DGI : la digitalisation pour tous
- 64 Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique – Un train de réformes lancé à vive allure
- 66 Entretien – Directeur général de l'Autorité de Régulation de la Commande publique, D^r Adamou Issoufou
- 68 Entretien – Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Issa Djibo

INVESTISSEMENTS

- 70 Les secteurs porteurs – Une attractivité en hausse
- 71 **Dossier ANPIPS  – Entretien – Directeur général de l'Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques, Noufou Insa**
- 76 Réformes PDES 2022-2026 – Un bon climat des affaires pour booster le secteur privé
- 78 Entretien – Ministre du Commerce, Alkache Alhada
- 80 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Moussa Sidi Mohamed
- 83 Noom Hotel Niamey – Au Noom Hotel Niamey, tout le monde se sent bien

MINES-PÉTROLE & ÉNERGIE

- 86 Entretien – Ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Ibrahim Yacoubou
- 88 Entretien – Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Mahaman Adamou
- 90 Pétrole – Le pétrole « made in Niger » à l'assaut du marché international
- 92 Entretien – Ministre des Mines, Ousseini Hadizatou Yacouba

AGRICULTURE

- 94 Entretien – Ministre de l'Agriculture, D^r Alambédji Abba Issa

TIC

- 96 Économie numérique – L'entrepreneuriat numérique boosté par l'accompagnement des start-up locales

Vivez une expérience mémorable
avec la **Carte VISA** prépayée,
SANS COMPTE BANCAIRE,

Rechargeable instantanément via l'application **Mobile Ecobank,**
en Agences et dans les **Points Xpress**

À seulement

5.000 FCFA HT

et pour **3ans** de validité



Pour vos abonnements



ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL:

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax: +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
Mahamadou DIALLO
Louise BIBALOU-DURAND
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
Assane SOUMANA
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

Youssef ADO

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.com

REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC

Murielle BOSSUYT

REPRÉSENTANT NIGER

Ly Abdoulaye SOULEYMANE

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

Jean OTIS

IMPRIMEUR

2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2023 © Economies Africaines - Dépôt légal avril 2023
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



60 – BUDGET

**Budget 2023 : en hausse de 5 % à
3 291,62 milliards de FCFA**

90 – PÉTROLE

**Le pétrole «made in Niger» à l'assaut du
marché international**

- 98 Téléphonie mobile – Une hausse du CA de 14,8 % en 2021
- 100 Entretien – Ministre de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information, Hassane Barazé Moussa
- 102 Entretien – Directeur général sortant de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, Hachimou Hassane
- 104 Entretien – Directeur général de NIGER POSTE, Idrissa Souleymane Kané
- 106 Entretien – Directeur général de l'École Supérieure des Communications Électroniques et de la Poste, D^r Boubacar Issoufou Djibo

BANQUES & ASSURANCES

- 109 Banques – SONIBANK, BOA, ECOBANK et BIA, le quarté gagnant
- 110 Haute Autorité du Waqf – Le Waqf, l'assurance d'un investissement éternel
- 112 Entretien – Directeur général du cabinet Lean Management Consulting, Yayé Hima Hamani
- 116 Assurances – Un CA de 41,1 milliards de FCFA en 2021
- 118 Entretien – Directeurs généraux de SUNU Assurances Vie et SUNU Assurances IARD Niger, Thierno Madiou Diallo et David Sanon
- 120 Entretien – Directeur général adjoint de la Compagnie Nouvelle Assurance Vie, Ibrahima Ndoye

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 122 Entretien – Ministre de l'Urbanisme et du Logement, Maizoumbou Laoual Amadou
- 125 Transports – Du pain sur la planche
- 126 Entretien – Ministre des Transports, Oumarou Malam Alma
- 128 Entretien – Ministre de l'Équipement, Gado Sabo Moctar
- 130 Routes – Le désenclavement du Niger passe par les routes



Confiance - Proximité - Innovation

CCP Mobile, 1 clic épicétou!



OPÉRATIONS DISPONIBLES SUR CCP MOBILE

Transfert d'argent



Mobil Money



Visa - Mastercard



Achat de crédit



Paiement de facture



www.nigerposte.ne



Un Monde
mieux.
servi



Par Serge-Henri Malet

Quand la démocratie porte ses meilleurs fruits

Le 2 avril 2021, au Centre international de conférences Mahatma Gandhi à Niamey, les Nigériens ont pu assister à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République, Mohamed Bazoum, en présence du président sortant Mahamadou Issoufou. Un événement assez rare en Afrique, et en tout cas une première au Niger en plus de soixante ans d'indépendance, que cette passation de pouvoir pacifique entre deux présidents démocratiquement élus dans un pays à l'histoire marquée par une série de coups d'État.

Dès sa prise de fonctions, le nouveau chef de l'État devait urgemment trouver les budgets de financement nécessaires pour concrétiser son projet de société, le programme de Renaissance acte III, décliné dans son Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026. C'est donc accompagné d'une forte délégation de ministres, hommes d'affaires et hauts fonctionnaires que les 5 et 6 décembre 2022, le président Mohamed Bazoum est allé défendre lui-même à Paris son programme quinquennal, lors d'une Table ronde organisée en partenariat avec la Banque mondiale.

La bonne surprise est que son plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et d'investisseurs potentiels s'est révélé plus que payant. Au total, les annonces et manifestations d'intérêt affichent un montant de 45 milliards d'euros alors même que le coût global du PDES 2022-2026 s'élève à 19 427,6 milliards de FCFA, soit environ 29,62 milliards d'euros. Ce montant est composé de 8 757 milliards de FCFA de dépenses publiques sur ressources propres de l'État, 6 742,3 milliards attendus des partenaires techniques et financiers (PTF) et 3 928,3 milliards émanant du secteur privé. Autant dire qu'au vu de l'engouement des bailleurs de fonds lors de cette rencontre de 2022, le financement du PDES 2022-2026 est assuré. Comment expliquer une telle prouesse ? La réponse la plus plausible est la réelle confiance que les PTF placent dans le Niger eu égard aux énormes opportunités d'investissement dont il regorge dans les secteurs des mines, du pétrole, des

énergies renouvelables, des infrastructures ou encore de l'agro-industrie. La stabilité politique que les autorités œuvrent à maintenir en dépit d'un environnement géopolitique instable et leur intransigeance quant à la nécessité de respecter les processus démocratiques plaident aussi grandement en faveur de ce pays.

À cette Table ronde consacrée au financement du PDES se sont ajoutés d'autres rendez-vous économiques de même ampleur qui devraient se traduire par des résultats probants : citons le premier Forum Business UE-Niger qui s'est tenu à Niamey en février dernier et auquel ont pris part plus de 700 participants et 400 entreprises de l'UE, du Niger et de la sous-région, suivi en mars par la visite stratégique du président nigérien au Bénin pour renforcer l'axe Niamey-Cotonou dans la perspective de la mise en service, à la fin de l'année, du plus grand oléoduc d'Afrique devant acheminer le pétrole brut nigérien du champ d'Agadem jusqu'au port béninois de Sèmè. D'ici deux à trois ans, le Niger pourrait produire 200 000 barils/jour, contre 20 000 actuellement, faisant passer la contribution pétrolière au PIB de 4 % en 2017 à 24 % en 2025.

Dans cette édition, plusieurs ministres – Transports, Santé, Mines, Commerce... – dévoilent leur feuille de route et leurs actions prioritaires pour 2023. Les dirigeants de grandes sociétés étatiques et du privé s'expriment aussi dans nos colonnes, sans oublier Abdoulaye Diop, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), qui confirme l'appui de cette institution au Niger pour accompagner le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDES.

Enfin, à l'approche de la mi-mandat du président Mohamed Bazoum, les stratèges du PNDS-Tarayya, parti présidentiel, voudront sans aucun doute mettre en avant le bilan des actions de ce chef de l'État qui se révèle être un champion en matière de croissance économique. En effet, pour 2023, le taux de croissance du PIB du Niger est estimé par le FMI à 7,3 %, ce qui en fait l'une des croissances les plus élevées du continent africain.



■ Politique intérieure

LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE NIGÉRIENNE EST SUR LES RAILS

Déjà deux ans de gouvernance sous l'ère Mohamed Bazoum au Niger. Comment cela se traduit-il sur les plans du dialogue politique, de la croissance économique, de la sécurité ou du secteur de l'éducation ? Il s'en sort plutôt bien pour le moment. Pourvu que ça dure...

Ayant accédé au pouvoir au Niger début avril 2021 à l'issue d'un scrutin présidentiel tumultueux et plein de rebondissements, remporté au second tour face à son challenger Mahamane Ousmane avec le taux confortable de plus de 55,75 % des suffrages, Mohamed Bazoum est à maints égards un modèle de président bien élu étant donné le contexte du moment. En effet, dans le contexte nigérien, son accession au pouvoir est la résultante d'un bon exemple de fair-play politique consacrant la première transmission démocratique du pouvoir entre deux présidents démocratiquement élus depuis que le pays a fait ses premiers

pas dans l'ère de la démocratisation. De plus, sur le plan international, son élection a été perçue comme une lueur d'espoir dans un continent africain en proie au phénomène du fameux « troisième mandat » présidentiel en passe d'instaurer une tradition de remise en cause des fondements mêmes de la démocratie avec tripatouillage de la Constitution dans certains pays de la sous-région ouest-africaine. Voilà pourquoi les défenseurs de la démocratie et bien d'autres observateurs avertis de l'évolution de la scène politique ont joint leur voix à celle de la communauté internationale pour célébrer et saluer cette élection matérialisant enfin la

première alternance démocratique réussie au Niger en 50 ans. Une véritable prouesse, surtout quand on sait que dans l'intermède de la passation de témoin entre les présidents élu et sortant, une tentative de coup d'État a bien failli gâcher l'aboutissement du processus démocratique en cours dans la nuit du 30 au 31 mars 2021, presque à la veille de l'investiture du président Mohamed Bazoum.

Apaiser le climat socio-politique

Ayant solennellement promis, lors de son discours d'investiture, d'enfiler le boubou de « *président de tous les Nigériens* », Mohamed Bazoum a su gagner les cœurs des Nigériens en posant une série d'actes symboliques qui attestent de la volonté manifeste de créer les conditions d'un apaisement du climat socio-politique. C'est ainsi qu'il ouvrit largement les portes du palais présidentiel pour y accueillir à tour de rôle les représentants de toutes les couches socio-professionnelles ainsi que de la classe politique. À tour de rôle, il a engagé des échanges sincères et utiles avec les syndicats, les acteurs des organisations de la société civile, les responsables des différents bords politiques, les chefs traditionnels, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, bref, presque toutes les composantes de la nation. À toutes les structures qu'il a rencontrées, le président Bazoum a tenu le même langage de franchise sur l'impérieuse nécessité d'agir dans le sens du renforcement de l'unité nationale, de la concorde, de la cohésion sociale, de la paix et de la sécurité. Il s'agit, pour chaque citoyen, de mettre en avant les intérêts du Niger et de son peuple en privilégiant la saine collaboration, notamment sur certaines questions cruciales comme la sécurité et l'éducation, deux secteurs sensibles malheureusement minés par d'inextricables difficultés.

Sur le plan de la sécurité, au regard de la menace que constituaient les attaques sanglantes perpétrées par les groupes terroristes aussi bien au Niger que dans ses deux pays voisins le Mali et le Burkina Faso, il fallait d'emblée créer une atmosphère favorable à la mobilisation de tous les citoyens derrière les forces de défense et de sécurité. Cette vision du nouveau chef de l'État visant à susciter une union sacrée des Nigériens face aux forces du mal a tout naturellement rencontré une forte adhésion dans le pays.

Le secteur de l'éducation, en pleine déconfiture au Niger, s'est aussi invité au centre des premières priorités du président Mohamed Bazoum. « *Ma conviction intime est que notre pays a devant lui un bel avenir, pourvu que nous soyons en mesure d'apporter les bonnes réponses à ses défis. Pour cela, nous avons besoin prioritairement de faire deux choses : promouvoir une bonne gouvernance et repenser radicalement notre système éducatif dans l'optique de transformer nos actifs démographiques*

en dividendes économiques », a-t-il indiqué dans son discours d'investiture.

Une vision en faveur du secteur de l'éducation

C'est ainsi qu'il a exprimé sa ferme volonté d'améliorer le système éducatif et la condition enseignante, des sujets sur lesquels il a largement échangé avec les partenaires sociaux de l'éducation lors d'une rencontre historique au palais de la Présidence. Et, joignant l'acte à la parole, le chef de l'État a lancé un programme de construction d'internats de jeunes filles, l'objectif étant de placer cette frange fragile de la population à l'abri des contingences pouvant compromettre la poursuite de son cursus scolaire. De même, un autre programme de construction de classes en matériaux définitifs a été entrepris afin de remplacer les paillottes devenues dangereuses pour la sécurité des élèves, en témoigne la série d'incendies subis par ce type de classes.

Le Niger étant indexé comme l'un des pays les plus pauvres du monde, l'on ne saurait bien évidemment manquer de jauger son président entrant sur son programme de gouvernance économique. Le président Bazoum le savait. C'est pourquoi, dès le jour de son investiture, il a annoncé les ambitions qu'il nourrit vis-à-vis de l'économie nigérienne. Son objectif, a-t-il précisé, est de porter le taux de croissance annuel du PIB à 8 % et le taux de pression fiscale à 20 %. Il vise aussi à réduire le taux de pauvreté de 43 % en 2022 à 25 % en 2025 et à maintenir le taux d'inflation ainsi que déficit budgétaire global en dessous de 3 %.

Succès de la Table ronde de Paris sur le PDES 2022-2026

Mais le Niger peut surtout compter sur les énormes retombées financières de la Table ronde de Paris sur le Programme de développement économique et social (PDES) 2022-2026, avec plus de 45 milliards d'euros annoncés par les investisseurs privés et les bailleurs de fond, soit 150 % des prévisions. De bonnes perspectives pour le pays, si ce n'est qu'il reste au président Bazoum à engager une lutte sans merci contre la corruption, un fléau qui, si rien de très musclé n'est fait, risquerait d'annihiler les grandes opportunités ainsi que tous les efforts de développement du Niger. Ajoutons toutefois pour finir sur une note optimiste que cette gouvernance jouit aussi des avantages liés à la volonté affichée du président Bazoum d'assainir le dialogue entre le pouvoir, les organisations de la société civile et l'opposition politique. La récente libération du général à la retraite Moumouni Boureima dit Tchanga, incarcéré dans le cadre des violences post-électorales, est perçue à Niamey comme un signal fort de cette volonté de décrire le climat politique.

Assane Soumana



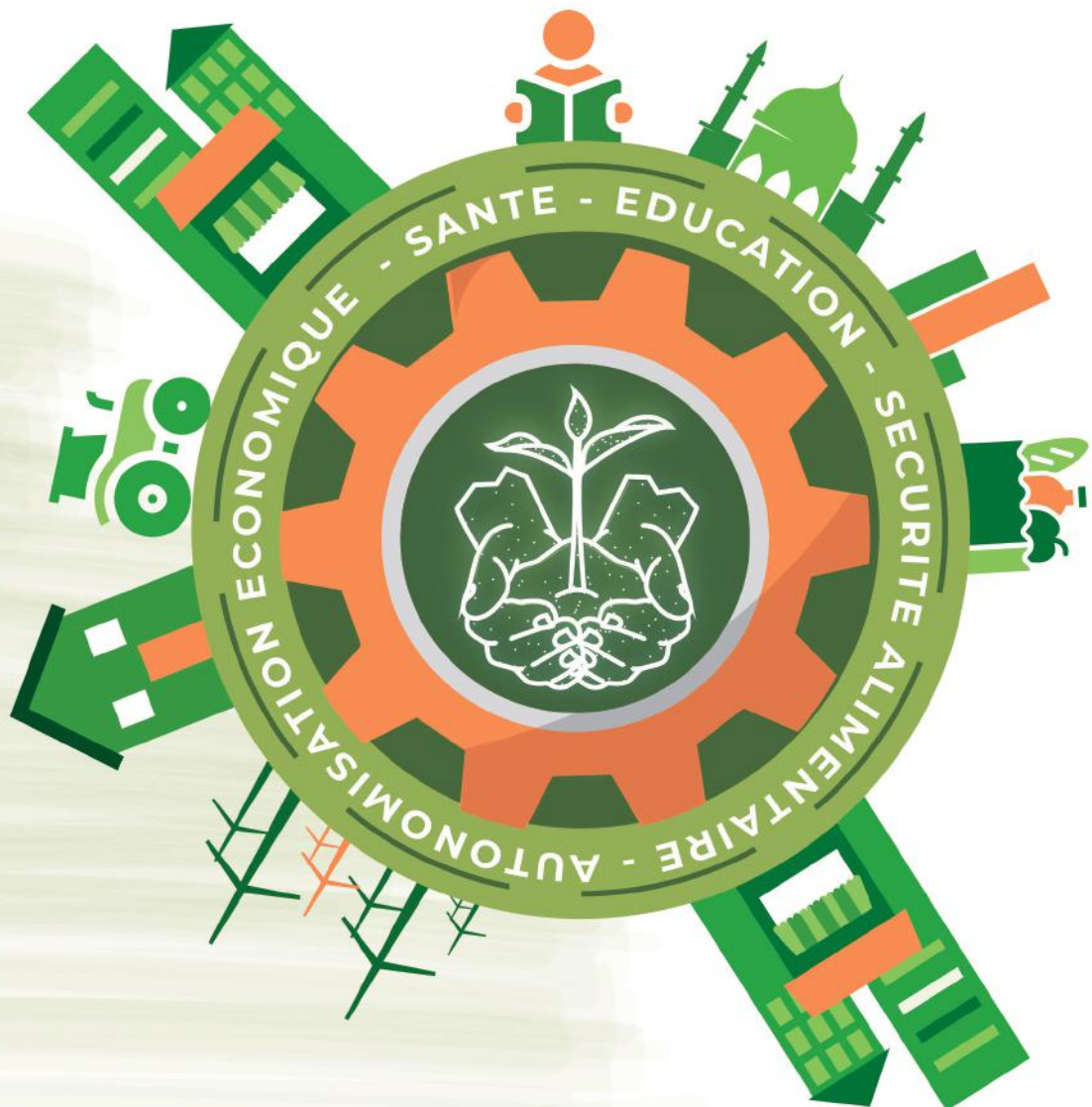
RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



HAUTE AUTORITÉ DU
WAQF

LE WAQF

UN INSTRUMENT DE LA FINANCE ISLAMIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU NIGER



Le Waqf, l'assurance d'un investissement éternel !



Haute Autorité du Waqf
888 Boulevard Abdoul Aziz Bouteflika - Koira Kano



www.waqf-niger.ne





Le président Mohamed Bazoum le 2 mai 2022 lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général des Nations unies (ONU) Antonio Guterres au palais présidentiel de Niamey, où il a plaidé pour l'accompagnement des Nations unies et de ses partenaires face aux défis sécuritaires et climatiques ainsi qu'aux conséquences de la crise en Europe.

■ Politique intérieure

LE NIGER JOUE UN RÔLE CRUCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Visite historique d'un secrétaire d'État américain à Niamey, déplacement stratégique du président Bazoum à Cotonou à propos de l'acheminement du brut nigérien par pipeline vers le port de Sèmè, au Bénin, autant de relations internationales liées à la stabilité politique du Niger, à sa fiabilité et à son haut potentiel de prospérité.

Les 16 et 17 mars dernier, pour la toute première fois, un secrétaire d'État américain s'est déplacé au Niger. Une séance de travail entre Antony Blinken et le président Mohamed Bazoum s'est tenue en présence de leurs délégations, suivie d'un tête-à-tête de près de trois heures. « *Cela témoigne de la qualité et de la force des relations entre les États-Unis et le Niger* », s'est réjoui Hassoumi Massaoudou, chef de la diplomatie nigérienne, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue américain. Il semble donc évident que pour les Occidentaux, le

Niger fait figure de pays stable dans une région du Sahel en crise aiguë. Une stabilité retrouvée en 2011, après l'élection de Mahamadou Issoufou qui, conformément à ce qu'il avait annoncé, s'est retiré en 2021 à la fin de son second mandat, cédant démocratiquement la place à son dauphin Mohamed Bazoum et montrant à son peuple ainsi qu'à la communauté internationale la première passation de pouvoir pacifique en plus de cinquante ans entre deux présidents élus. Les échanges entre Antony Blinken et Mohamed Bazoum ont porté sur les moyens de faire ► *(suite p. 16)*



Le président Mohamed Bazoum accompagné du secrétaire d'État américain Antony Blinken lors de sa visite à Niamey le 16 mars 2023.

► progresser le partenariat américano-nigérien dans les domaines de la diplomatie, de la démocratie, du développement et de la défense. Rappelons que le pays de Mohamed Bazoum, qui abrite trois bases militaires occidentales, est considéré par les pays occidentaux comme « *un pays clé et crucial* » dans la lutte contre le terrorisme. Certes, cette forte présence militaire étrangère fait régulièrement l'objet de condamnations de la part des responsables de la société civile nigérienne qui accusent les autorités « *d'aliéner* » la souveraineté du pays. Mais c'est oublier l'effet dissuasif de cette présence militaire, à la différence du Burkina Faso et du Mali, où 40 % des territoires ne sont plus sous le contrôle politique et administratif du gouvernement. C'est donc cette réalité que le président Mohamed Bazoum évoque à l'envi lors de ses plaidoyers devant les investisseurs potentiels : « *Aucun centimètre de ce pays n'est à ce jour tombé dans les mains des terroristes.* » Outre un détachement d'environ 400 soldats italiens qui, dans les faits, n'ont pas de base et opèrent dans le cadre de la Mission bilatérale italienne d'appui en

Plus de 800 soldats américains sont stationnés à Agadez.

République du Niger (MISIN) sise à la base aérienne 101 de Niamey, on note la présence de trois bases militaires dans la capitale, dont la plus ancienne est française et a été renforcée en 2022 après que la force Barkhane s'est retirée du théâtre malien pour se redéployer au Niger dans des unités de combat mixte regroupant des soldats nigériens et français. Plus de 1 000 soldats français sont stationnés à Niamey, où l'armée française dispose d'une base aérienne dévolue aux drones et avions de chasse actifs dans la lutte contre les groupes djihadistes. Niamey où est aussi stationné un groupement tactique désert (GTD) capable d'intervenir rapidement dans la zone proche du Mali dite « des trois frontières » qui sert souvent de refuge aux djihadistes. Quant à l'armée allemande (Bundeswehr), composée de 250 hommes, elle dispose aussi d'une base aérienne à Niamey, même si sa participation à la mission Gazelle est en partie concentrée sur la formation de forces spéciales nigériennes. Les soldats américains, eux, sont stationnés dans la ville d'Agadez où le Pentagone, ministère de la Défense

Le pragmatisme décomplexé de Mohamed Bazoum

Mohamed Bazoum se caractérise par un franc-parler qui tranche avec le style de son prédécesseur Mahamadou Issoufou, resté au pouvoir du 7 avril 2011 au 2 avril 2021 et adepte du secret ainsi que d'une approche politique très diplomatique. Chez Mohamed Bazoum, il n'y a guère de place pour la langue de bois. Fait marquant de ses deux premières années de gouvernance, la Conférence qu'il a initiée et qui a réuni le 25 février 2022 toute l'élite politique et administrative du pays au Centre de conférences Mahatma Gandhi à Niamey. Sans aucune note et pendant près de deux heures, avec émotion, Mohamed Bazoum a présenté dans un discours fleuve aux accents enflammés le bien-fondé et les contours de sa politique sécuritaire ainsi que du nouvel horizon vers lequel il comptait conduire son pays.

Le président nigérien n'ignore pas que son pays est en première ligne dans la lutte contre le terrorisme, surtout depuis que les forces françaises et européennes se sont retirées du Mali. Par conséquent, il lui a fallu trouver des paroles fortes afin de parvenir à convaincre ses compatriotes de la nécessité d'accueillir une partie de la force européenne Takuba, alors que certains pays voisins, en l'occurrence le Burkina Faso et le Mali, nourrissent un sentiment d'hostilité envers la France et ses alliés, et que c'est parfois aussi le cas dans son propre pays.

Expliquant d'abord la genèse de cette guerre qui sévit dans les pays du Sahel et qu'il impute à la disparition du leader libyen Mouammar Kadhafi, il a ensuite mis au crédit de son prédécesseur Mahamadou Issoufou le climat de paix dont jouit le Niger, dû au fait qu'il a su associer subtilement les communautés Touareg et Toubou à la gestion des affaires publiques, notamment par la distribution de postes dans la grande administration. «*Nous avons mis en œuvre une gouvernance qui met à l'aise tous nos compatriotes et qui ne donne le sentiment à aucun d'entre eux qu'il n'est pas intégré par la République. (...) Cette politique, nous l'avons réussie avec beaucoup de bonheur*», a salué Mohamed Bazoum. Cette approche politique a contribué, a-t-il relevé, à «*édifier des institutions qui sont restées solides*».

Il a aussi reconnu que son pays subissait les attaques des groupes djihadistes sur trois fronts : à l'ouest sur la frontière avec le Mali, au sud aux portes d'entrée du Nigeria avec le groupe Boko-Haram et au nord à l'entrée de la Libye. Pour Mohamed Bazoum, le Niger «*est le plus exposé aux organisations terroristes, parce que nous faisons face à plusieurs foyers en même temps*». En effet, a-t-il rappelé, le terrorisme s'est développé dans le centre du Mali avant d'irradier «*les territoires voisins, le Burkina Faso et le Niger, pour devenir un phénomène caractéristique des pays du Sahel*».

Durant ce plaidoyer, Mohamed Bazoum a également révélé pour la première fois les chiffres des effectifs militaires nigériens : «*Nous les avons triplés. Notre volonté, c'est d'atteindre 50 000 soldats d'ici à 2025. Nous en sommes à 30 000. Quand nous sommes arrivés, l'armée comptait 11 000 militaires*.» Un fusil par soldat, tel est l'autre objectif atteint, selon lui, par les autorités nigériennes : «*Nous avons accru de façon exponentielle le nombre de véhicules dont se servent nos forces de défense et de sécurité; nous avons acquis des équipements modernes, des fusils, des avions; nous avons amélioré les primes et nous avons développé le concept des opérations*.» Au total, le personnel engagé en opération sur tout le territoire est de 11 761 hommes auxquels il faut assurer «*le carburant, la nourriture, les munitions, la santé, l'habillement et les primes de déplacement*». Une prime mensuelle de 90 000 FCFA leur est versée : «*Ce sont des opérations pénibles, âpres, difficiles pour nos soldats. Mais ils ont tenu et ils tiennent*», a affirmé le chef de l'État, vivement applaudi par l'auditoire.

Pour justifier la présence des bases militaires occidentales sur le sol nigérien, évitant la rhétorique des dirigeants européens qui parlent toujours de «*guerre contre le terrorisme*», Mohamed Bazoum a plutôt expliqué, avec un pragmatisme assumé, les raisons de la présence de ces pays au Sahel : «*Ils considèrent que nous sommes voisins et que les problèmes de l'Afrique sont, à certains égards, leurs problèmes à eux aussi. Ils estiment que si le terrorisme prospère ici, cette violence peut se transporter chez eux. Et la destruction de nos économies va pousser beaucoup d'Africains à migrer vers l'Europe, parce que c'est la porte de sortie, tout simplement*.» Il s'est aussi félicité de la formation délivrée à l'armée nigérienne par des pays occidentaux, en particulier aux techniques des forces spéciales : «*Cela ne remet aucunement en cause notre souveraineté. On voudrait que nos soldats ne soient pas bien formés ? Grâce à l'assistance de nos partenaires, (...) nous avons bénéficié d'équipements et d'infrastructures que nous n'aurions jamais pu avoir et qui ont considérablement amélioré les capacités de nos armées*», a-t-il ajouté, évoquant les avions, les véhicules, les bases militaires.

Lucide, Mohamed Bazoum a enfin indiqué que «*tout ce qui peut m'aider à ramener la paix dans mon pays, à alléger le fardeau sous lequel ploient nos militaires, je vais l'utiliser, sans complexe. Sans complexe, croyez-moi. Parce que je n'ai pas de complexe, moi, je suis dans un rapport totalement décomplexé avec qui que ce soit. (...) Je ne néglige rien. Le dialogue, j'en fais le pari. Je prie Dieu et vous aussi, priez Dieu pour moi, priez Dieu que ce dialogue-là marche, que ce que nous allons faire avec nos alliés marche !*» **L.B.-D (avec Mondafrique)**

américain, a construit dès 2018 pour un coût de plus de 50 milliards de FCFA l'importante base militaire aérienne Air Base 101 depuis laquelle sont utilisés des drones armés de type Reaper MQ-9 aussi appelés «*tueurs de terroristes*» car destinés à attaquer et surveiller les djihadistes. Plus de 800 soldats américains sont déployés et accompagnent les forces de défense nigériennes dans la collecte de renseignements et dans d'autres missions offensives. Des médias américains, citant un porte-parole de l'US Air Force, ont indiqué

que «*cette base américaine du Niger est la plus onéreuse construction jamais entreprise par les forces aériennes américaines*». Le précédent record appartenait à la base Phan Rang qui, pendant la guerre du Vietnam en 1969, abritait quelque 150 avions.

Durant son séjour à Niamey, Antony Blinken a indiqué que son pays renouvelait son soutien au Niger dans ses efforts de lutte contre le terrorisme. Raison pour laquelle, pour l'année 2023, le gouvernement américain va débloquer une enveloppe de 150 millions ►(suite p. 18)

► de dollars dans le cadre de l'aide humanitaire et pour la santé, ce qui porte à plus de 1 000 milliards de FCFA l'ensemble de l'aide américaine au pays de Mohamed Bazoum. Ajoutons qu'une rencontre a également eu lieu entre Antony Blinken et des djihadistes nigériens repentis qui bénéficient actuellement d'un programme de réinsertion financé à hauteur de 20 millions de dollars par le gouvernement américain.

Mais pourquoi cette visite inédite à Niamey du chef de la diplomatie américaine ? Le professeur Diallo Boubacar, coordonnateur du Laboratoire sahélien d'études et de recherches sur les conflits et la sécurité, avance l'analyse suivante : « Cette visite a tout son sens dans la mesure où le Niger est un pays à cheval entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb. C'est aussi la trajectoire historique du Niger, qui a toujours été un pays très lié à la France et aux États-Unis. L'OTAN a besoin d'alliés fiables en Afrique. C'est le cas avec le Niger. À un moment où

certains pays africains basculent vers la Russie eu égard à l'échec des pays occidentaux dans la lutte contre le terrorisme. J'ajouterai que la guerre du Sahel est l'une des conséquences de l'assassinat du président Kadhafi, dont la disparition a conduit à la dispersion des armes lourdes venant des armureries libyennes dans notre sous-région, et à sa déstabilisation. »

Dans ce soutien au Niger, l'Union européenne (UE) n'est pas en reste. Ulf Laessing, directeur du programme Sahel de la Fondation allemande Konrad Adenauer, indique que son pays, l'Allemagne, va former une unité de reconnaissance à Téra, à l'ouest du pays vers la frontière avec le Mali et le Burkina Faso. De plus, la mission européenne de partenariat militaire va œuvrer à la mise en place d'un centre de formation des techniciens des forces armées nigériennes et devra également fournir, sur demande, des conseils d'experts et des formations aux spécialistes des forces armées nigériennes. Enfin, l'UE prévoit la

Les États-Unis comme l'UE vont s'impliquer dans la professionnalisation de l'armée nigérienne.



Eberhard Zorn, inspecteur général des forces armées allemandes, aux côtés du général de brigade Moussa Salaou Barmou, commandant des forces spéciales nigériennes, lors d'une visite à Tillia dans le cadre de la mission de formation Gazelle qui a débuté en 2018.



Rencontre du président Emmanuel Macron avec le président Mohamed Bazoum le 16 février 2023 à l'Élysée, où ils ont pu échanger sur le partenariat franco-nigérien dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, l'évolution de la situation sécuritaire dans la région et la coopération bilatérale.

création d'un bataillon de communication et d'aide au commandement, une mission qui coûtera près de 28 millions d'euros et durera trois ans. Comme on le voit, l'objectif visé aussi bien par les Américains que par les pays de l'UE est de parvenir à « professionnaliser » les forces armées et de défense nigériennes.

Une autre visite répondait à de stratégiques enjeux économiques. Celle effectuée par le chef de l'État nigérien accompagné d'une forte délégation de ministres, hauts fonctionnaires, hommes d'affaires et directeurs de sociétés les 13 et 14 mars dernier à Cotonou, au Bénin, pays dirigé par Patrice Talon. À l'occasion de ce déplacement, le président Mohamed Bazoum s'est prononcé sur le partenariat économique qui lie le Niger au Bénin dans le cadre de l'acheminement du pétrole nigérien qui, rappelons-le, doit partir de la ville de Gaya, dans le sud-ouest du Niger près de

la frontière avec le Bénin, par un pipeline considéré comme le plus long d'Afrique et dont la construction est en cours. Cet oléoduc s'étend en effet sur près de 2 000 km, dont 1 250 km au Niger, et doit relier les puits pétroliers du gisement de l'Agadem au port de Sèmè, dans le sud du Bénin, d'où sera évacué le brut nigérien.

Bien évidemment, durant de cette visite, les questions économiques ont éclipsé les questions sécuritaires.

« Le pétrole du Niger est aussi devenu celui du Bénin. »

Pendant la conférence de presse commune, le président Mohamed Bazoum a évoqué tous les profits que le Bénin va tirer de cet acheminement du pétrole nigérien vers son port. « *Le pétrole du Niger est aussi devenu celui du Bénin* », a-t-il même avancé, rappelant que les taxes payées feront que « *le pétrole du Niger bénéficiera au peuple du Bénin aussi. Et c'est cette relation stratégique que nous entendons* » (suite p. 20)



► *construire entre nos deux pays.* » Il est vrai que ce partenariat devrait permettre au Bénin d'enregistrer l'équivalent de 300 milliards de FCFA en droits de transit et recettes fiscales pour les vingt premières années. S'y ajoutent la construction d'écoles dans les régions traversées par le pipeline, ainsi que la création d'environ 3 000 emplois, cette fois aussi bien au Bénin qu'au Niger. De son côté, Patrice Talon s'est ouvertement réjoui de ce partenariat aux retombées fructueuses pour son pays: « *Si d'ailleurs nous avons autant d'attente et d'enthousiasme pour l'exploitation et l'exportation du pétrole nigérien, c'est bien parce qu'il y a un intérêt pour les frères et sœurs du Bénin. Le passage du brut nigérien par le territoire béninois va générer des revenus pour l'État béninois, et c'est très important.* » Les autorités du Niger et du Bénin, conscientes du climat sécuritaire particulièrement difficile qui sévit dans la sous-région, ont déployé plus de 700 soldats pour assurer en per-

Environ 3 000 emplois seront créés au Bénin et au Niger.

manence la sécurité de l'ouvrage, jusqu'ici épargné par les attaques djihadistes. La construction de l'oléoduc a débuté en 2019, et le chantier devait en principe se terminer en 2022, mais la pandémie de Covid-19 a ralenti la cadence des travaux, dont le taux d'exécution est de l'ordre de 75 %.

Le pipeline doit donc entrer en activité à l'horizon 2024. Le Niger produit quotidiennement 20 000 barils de brut par jour. L'objectif est d'atteindre 200 000 barils en 2026. En 2020, la Banque mondiale estimait que le quart du PIB du Niger serait à terme généré par le pétrole. Et pourtant, à l'origine, le brut nigérien devait transiter par le port camerounais de Kribi via le Tchad voisin. Mais les autorités nigériennes ont préféré le port béninois, qui exporte déjà l'uranium nigérien. Autant de raisons qui laissent entrevoir un renforcement de l'axe Cotonou-Niamey ces prochaines années.

Paul de Manfred

*La fortune
aux gagnants,
les bénéficiaires
à la Nation !*



Rue du Gawèye – BP. 681
Niamey – République du Niger
Tél. : (+227) 20 73 49 01



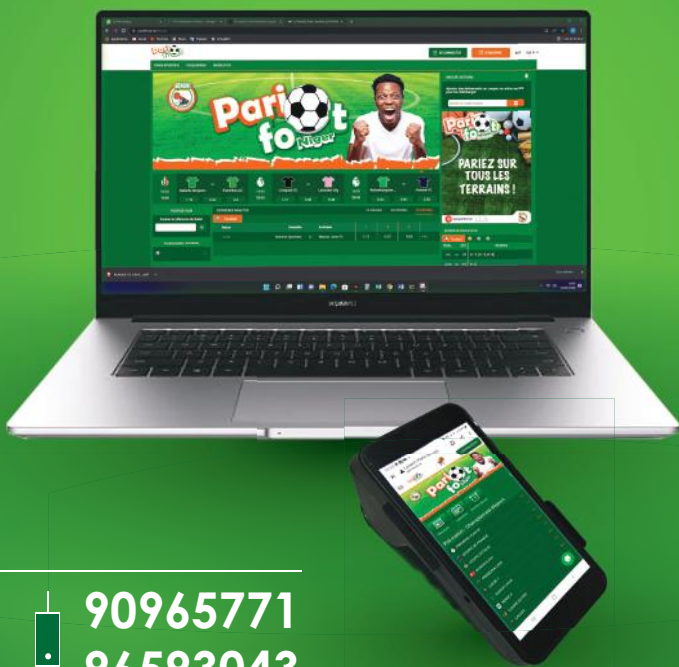
LOTIERIE NATIONALE DU NIGER

La fortune aux gagnants, les bénéfices à la nation !

Votre Jeu

Sur

www.parisfoot.ne



90965771

96593043

98202222

Parifoot Niger,
le pari du divertissement !



Foumakoye Gado,
président du Parti nigérien pour
la démocratie et le socialisme
(PNDS-Tarayya).

LES CLÉS DU PARTI PRÉSIDENTIEL REMISES À UN FIDÈLE

À l'issue du 8^e congrès du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya) qui s'est tenu le 22 décembre 2022 à Niamey, Foumakoye Gado a été confirmé à la tête du parti présidentiel pour un mandat de quatre ans.

Le PNDS-Tarayya, créé en 1992, domine la vie politique du pays depuis plus de 10 ans, puisque les deux derniers présidents nigériens sont issus de ses rangs. Le 25 décembre 2022, à l'occasion des festivités liées à son 32^e anniversaire, la formation politique présidentielle a tenu son 8^e congrès. Foumakoye

Gado, qui en était le président par intérim, en a été élu président national pour un mandat de quatre ans à l'unanimité des voix des 300 sections. Foumakoye Gado succède ainsi à l'actuel président de la République Mohamed Bazoum et, cette fonction stratégique ayant également été occupée par l'ancien chef de l'État Mahamadou Issoufou, devient le 3^e président de ce parti. Cependant, Foumakoye Gado est attendu dans la gestion du poids politique du PNDS-Tarayya car, suite aux dernières élections législatives où son parti a obtenu 80 sièges de députés sur 166, il lui a fallu passer des alliances politiques auprès de ses alliés pour obtenir une majorité absolue. Des alliés d'ailleurs présents au gouvernement, à l'instar d'Ibrahim Yacoubou, nommé ministre d'État, ministre de l'Énergie lors du remaniement ministériel intervenu le 23 avril 2022. Une entrée au gouvernement survenue après que son parti, le Mouvement patriotique nigérien (6 députés au Parlement), eut quitté les rangs de l'opposition pour rejoindre de manière fracassante le camp de la majorité présidentielle.

Un militant de la première heure

L'actuel président du PNDS-Tarayya est un militant de la première heure, et même un membre fondateur du parti et du Comité exécutif national. En 1989 et

1990, il participait aux réunions de jonction entre les deux formations politiques G80 et G83 qui, par la suite, ont fusionné pour créer en décembre 1990 le PNDS-Tarayya. D'ailleurs, les premières discussions concernant l'élaboration des textes fondamentaux du parti se sont déroulées en catimini dans l'un des laboratoires de l'Institut universitaire de formation pédagogique de Niamey, où il exerçait à l'époque comme maître-assistant.

Dès la création du PNDS-Tarayya, Foumakoye Gado fut élu premier secrétaire général adjoint à l'issue de la première assemblée générale constitutive. Durant l'année initiale de mise en place du PNDS, son propre domicile faisait même office de siège du parti, et c'est de là que les fondateurs du PNDS-Tarayya ont pu donner corps à tous les textes du mouvement et les éditer, qu'il s'agisse du manifeste, des statuts, du règlement intérieur, du premier programme ou encore des cartes de membres. Après la réélection du président Mahamadou Issoufou, Foumakoye Gado a conservé du 11 avril 2016 au 19 octobre 2019 son poste de ministre de l'Énergie et du Pétrole dans le gouvernement. À l'issue du remaniement d'octobre 2019, il a été promu jusqu'au 7 avril 2021 ministre d'État, ministre du Pétrole. Cumulativement à ses fonctions de ministre d'État, il a été directeur de cabinet du président Issoufou du 4 décembre 2020 au 7 avril 2021, puis est devenu haut représentant de l'ancien président.

Parmi les nombreux défis auxquels sera confronté le président du PNDS-Tarayya figurent « *la consolidation et l'unité du parti* », comme l'a indiqué l'ancien président de la République Mahamadou Issoufou lors de son discours prononcé au congrès. Mais pour l'opposition, Foumakoye Gado aura notamment la lourde tâche de redorer le blason d'un parti régulièrement accusé de se confondre avec l'État.

Paul de Manfred

AFFIRMER ET PORTER LOIN LA VOIX DU NIGER

Après la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU en 2020-2021, le Niger hérite en 2022 de celle de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Comme le revendique son chef de la diplomatie Hassoumi Massaoudou, ce pays veut désormais être « au cœur de l'action diplomatique au niveau régional et international ».

En 2022, en plus des visites de travail ou d'amitié effectuées par le chef de l'État dans plusieurs pays amis, le Niger a activement participé à 62 rencontres régionales, continentales et internationales, et pas pour y faire de la figuration. À tous les sommets, conférences, forums et autres colloques, le Niger se prononce sans ambages, revendique, réaffirme ses convictions ou dénonce, quand cela s'impose, avec toute la liberté de ton que requièrent certaines situations. La volonté d'affirmer la puissance diplomatique du Niger dans l'arène internationale est si forte chez le président Mohamed Bazoum et son ministre d'État Hassoumi Massaoudou que, sur certains sujets, les deux personnalités ne s'encombrent pas d'euphémismes diplomatiques pour dire les choses, en particulier sur les questions relatives à la situation sécuritaire au Sahel.

Une diplomatie de la fermeté et du franc-parler

Par exemple, dans le débat en cours sur la présence de la force Barkhane, la position du Niger, réaliste et pragmatique au regard des énormes défis sécuritaires du moment et qui semble s'inscrire dans le sens de la consolidation des relations stratégiques avec la France, soulève une certaine controverse, surtout sur les réseaux sociaux. La liberté de ton qui caractérise la diplomatie nigérienne et s'exprime par un style franc, direct et dénué de langue de bois est aussi diversement appréciée par certains observateurs craignant qu'elle n'érode les relations entre le Niger et des pays amis ou voisins comme le Mali, le Burkina Faso et la Guinée. Il est vrai que le problème sécuritaire a encombré l'agenda diplomatique avec la résurgence des coups d'État militaires en Afrique de l'Ouest. Mali, Guinée Conakry, Burkina Faso, cette série de ruptures de régimes démocratiques a naturellement provoqué la désapprobation de la CEDEAO, garante de l'ordre communautaire basé sur la démocratie, la bonne gouvernance, la paix et le développement. Par rapport à ces sujets et dans la ligne des décisions prises par la CEDEAO, le Niger a adopté une diplomatie sécuritaire

retentissante exprimant de vive voix, avec constance, la nécessité d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal dans ces pays.

De même, après le retrait du Mali d'un G5-Sahel qui constitue pour les États engagés un cadre approprié et efficace de mutualisation de leurs moyens et de mise en synergie leurs efforts afin de relever les défis sécuritaires et de développement, le Niger n'est resté ni silencieux ni inactif. En plus des déclarations appelant le Mali à reconsidérer sa position, le président Mohamed Bazoum recevait en octobre 2022 le secrétaire exécutif du G5-Sahel Yemdaogo Eric Tiaré, émettant des pistes de redynamisation de l'organisation et assurant que les chefs d'État concernés prendraient les dispositions nécessaires.

Un leadership international avéré

Un langage de fermeté à l'égard des régimes putschistes qui passe bien auprès des instances internationales résolues à sauvegarder les valeurs démocratiques prônées par les porte-voix de la diplomatie nigérienne et qui font du Niger un partenaire fiable. Ainsi, lors d'une visite de travail à Niamey en octobre 2021, la délégation du Conseil de sécurité de l'ONU conduite par son président en exercice Martin Kimani a magnifié l'exemplarité de la démocratie au Niger. « *Le Niger est un exemple de démocratie et de résilience* », a-t-il affirmé en espérant que son « modèle » puisse prospérer en Afrique. Rappelons que durant sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU en 2020-2021, le Niger a porté plusieurs résolutions dont celle concernant la circulation des armes légères et de petit calibre dans les situations de conflit.

À sa constance, l'action diplomatique nigérienne ajoute l'intensité et la résonance. « *Le Niger est désormais au cœur de l'action diplomatique au niveau régional et international* », faisait remarquer le chef de la diplomatie Hassoumi Massaoudou lors de la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an 2023 dans les jardins du ministère des Affaires étrangères. Une situa-

tion qu'il expliquait par « *le choix politique du Niger de défendre les valeurs démocratiques et le respect des principes qui régissent la vie internationale* », indiquant qu'en dépit du contexte peu favorable, le Niger gagnait en crédibilité et bénéficiait de la confiance de nombreux partenaires : « *En effet, sous le leadership de S.E.M. Mohamed Bazoum, président de la République, le Niger a su jouer pleinement son rôle dans le renforcement de la coopération et de la solidarité entre les peuples ainsi que dans la préservation et la consolidation de la paix et de la sécurité dans un monde en proie à des défis multiples, parmi lesquels le terrorisme international, les questions d'environnement et de changement climatique, les inégalités et l'injustice inhérente à la gouvernance mondiale et, depuis quelque temps, l'instabilité et les risques de conflits majeurs, notamment en Ukraine, avec ses conséquences déjà ressenties sur l'évolution des prix qui affecte le bien-être des populations, en particulier les plus vulnérables.* » Précisons qu'au leadership personnel du chef de l'État s'ajoute l'engagement sans faille de son ministre d'État Hassoumi Massaoudou, qui a su conduire la diplomatie nigérienne avec tact et abnégation. Ainsi, sur le plan de la coopération multilatérale, le Niger a consolidé sa participation à la vie de la communauté internationale en prenant part aux grandes rencontres ainsi qu'aux activités des organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Une offensive diplomatique fructueuse

Et cette ébauche d'offensive diplomatique est bien récompensée car elle se traduit par une participation croissante des partenaires au financement des différents projets de développement du Niger. En atteste la forte mobilisation des partenaires techniques et financiers enregistrée en faveur du financement du PDES 2022-2026 lors de la Table ronde de Paris en décembre 2022. Idem sur le plan de la coopération régionale et sous-régionale, où le Niger est devenu une destination de choix pour les grandes instances du domaine de l'intégration politique et économique africaine, avec



Hassoumi Massaoudou,
ministre d'État, ministre des
Affaires étrangères et de
la Coopération.

notamment la tenue à Niamey, en novembre 2022, du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique couplé au Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui fait suite au Sommet UA-2019, toujours à Niamey. S'y adjoignent d'innombrables autres rencontres de portée internationale, régionale et sous-régionale qui se succèdent à Niamey. Et avec toutes ces manifestations officielles, un afflux d'investisseurs et la signature de multiples conventions et accords de coopération dans le domaine de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement ou encore de la lutte contre les effets du changement climatique.

Assane Soumana

LES ENTREPRISES DE L'UE À LA DÉCOUVERTE DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE NIGÉRIEN

Les 7 et 8 février dernier, Niamey a abrité les travaux du premier Business Forum UE-Niger auquel ont pris part plus de 700 participants, dont 400 entreprises de l'Union européenne (UE), du Niger et de la sous-région. Cette rencontre d'affaires visait à renforcer les relations avec le secteur privé nigérien afin qu'il puisse aussi intervenir dans le processus de transformation du pays.

Selon Mohamed Bazoum, le premier Business Forum UE-Niger qui a eu lieu les 7 et 8 février à Niamey avait pour objet de renforcer la coopération économique entre le Niger et l'Union européenne (UE) ainsi que de faire découvrir le potentiel économique du Niger et d'engager une réflexion commune entre les entreprises, les hommes d'affaires et les responsables politiques d'UE, d'Afrique et du Niger en vue de définir des stratégies efficaces pour la mise en valeur de ce potentiel. « Ces stratégies efficaces seront élaborées et ajustées dans le temps, l'accent devant être mis au cours de cette première édition du Business Forum sur les projets structurants choisis à cet effet », devait ajouter le chef de l'État nigérien.

Mohamed Bazoum n'a pas occulté les quelques handicaps dont souffre son pays : « Pour bien résoudre un problème, il faut bien le poser. » Certes, le Niger a des faiblesses, mais aussi des atouts majeurs : sa position géographique, sa richesse en ressources naturelles dont l'eau, ses terres arables et un cheptel considérable, de nombreuses sources d'énergie, des minéraux, son héritage humain et civilisationnel, et enfin sa jeune population, autant de paramètres qui en font « une charnière entre le nord et le sud du continent africain et entre l'Europe et l'Afrique, et un pivot de stabilisation et d'échanges commerciaux ».

Il a ajouté que les entreprises et les investisseurs de l'Union européenne disposaient, outre le capital financier, des capitaux technologiques et industriels dont l'économie nigérienne a tant besoin. Pour sa part, l'ambassadeur Salvador Pinto Da França, chef de la délégation de l'UE au Niger, a expliqué que l'objectif de ce Business Forum était d'amener les entreprises sur le terrain pour qu'elles découvrent les potentialités de ce pays afin de favoriser un investissement de qualité et de promouvoir l'intégration régionale. « Il s'agit

de créer le contact entre les entrepreneurs privés pour développer le secteur privé. C'est aussi l'opportunité d'établir un cadre de dialogue entre les secteurs privés, les investisseurs étrangers et les autorités sur le climat des affaires et les réformes potentielles », a-t-il indiqué. Quant au ministre nigérien du Plan D^r Abdou Rabiou, il a précisé qu'au Niger, les opportunités d'affaires ne sont pas exploitées en raison d'une aversion au risque d'investissement. « Le Niger a fait des progrès substantiels

Bientôt une Chambre de commerce Union européenne-Niger

La création d'une Chambre de commerce Union européenne-Niger a été annoncée au cours du premier Business Forum UE-Niger. Cette nouvelle institution sera un vecteur de soutien aux entreprises européennes qui voudront s'établir au Niger, avec des relais et des contacts pour les affaires, mais aussi un vecteur de continuité de dialogue avec les autorités pour le climat des affaires.

Dans son discours de clôture, le ministre du Commerce Alkache Alhada a tenu à rappeler que le président de la République Mohamed Bazoum, lors de son intervention en début du forum, avait « particulièrement insisté sur l'urgente nécessité pour l'Europe et l'Afrique, et en particulier le Niger, de développer un partenariat gagnant-gagnant dans un monde en perpétuel changement ». Cela « témoigne à suffisance de l'importance qu'accordent les plus hautes autorités du Niger à la transformation structurelle et à la diversification de notre économie afin de permettre la création d'emplois pour les jeunes, qui représentent près de 50% de la population », a-t-il analysé.

Il a également indiqué que, selon les échos qui lui sont parvenus, « plusieurs investisseurs ont commencé à manifester leur intérêt à s'installer au Niger pour développer leurs affaires et/ou à nouer des partenariats avec les entreprises nigériennes », lançant ensuite un appel à tous les investisseurs présents pour qu'ils accélèrent leur décision d'accompagner le Niger.

M.D.



Plusieurs interventions ont marqué l'ouverture des travaux du Business Forum UE-Niger le 7 février 2023, dont entre autres celle de président de la République, du ministre du Commerce, de l'ambassadeur de l'Union européenne au Niger, et aussi du secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats Internationaux.

et a mis en œuvre des réformes très importantes dans le cadre de l'investissement, ainsi que l'ont souligné quelques institutions présentes au Niger comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) », a-t-il néanmoins concédé. Ce forum aura également fourni aux investisseurs européens une meilleure compréhension du climat des affaires au Niger, de la vision du gouvernement, du potentiel d'exportation et des opportunités d'investissement qu'offre ce pays, ainsi que des occasions de rencontre avec

Ce forum a fourni aux investisseurs une meilleure compréhension du potentiel d'opportunités d'investissement au Niger.

les entreprises nigériennes ayant des projets commerciaux viables et intéressées à développer des relations d'affaires durables.

Venu faire un diagnostic, le ministre du Commerce Alkache Alhada a pour sa part déclaré : « *La transformation économique du Niger va se faire sur la base des perspectives nouvelles qui s'offrent à lui. Vous savez, le secteur minier était déjà assez bon, mais actuelle-*

ment, avec le secteur pétrolier qui se développe, nous escomptons dans les prochaines années, de 2022 à 2026, des taux de croissance annuels autour de 9,3 %, et peut-être à deux chiffres par la suite. Nous estimons que les secteurs minier et pétrolier vont nous donner suffisamment de ressources pour pouvoir transformer l'économie, notamment le secteur agricole. »

Toutes les opportunités d'affaires liées à ce premier Business Forum UE-Niger ont fait de cet événement l'une des plus importantes rencontres d'affaires de l'histoire économique du Niger, fruit de l'engagement commun des autorités nigériennes et de l'UE d'entamer une réflexion inclusive sur la promotion du secteur privé, l'amélioration du climat des affaires et les moyens de booster le développement économique et social du pays. Ajoutons que cette rencontre a également enregistré plus 700 participants, plus de 400 entreprises d'UE, du Niger et de la sous-région, plus de 50 intervenants (officiels, entreprises et banques) et 40 stands. S'y sont adjoints les ministères nigériens et des États membres de l'UE, 70 décideurs politiques nigériens, européens et bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, FMI, etc.), et enfin 33 pays représentés.

Mahamadou Diallo

LASSITUDE ET CONFUSION DANS LES RANGS

Avec le départ d'Ibrahim Yacouba, président du MPN-Kiishin Kassa qui a rejoint la majorité présidentielle en avril 2022, l'opposition a vu son poids s'affaiblir au Parlement. Cependant, depuis l'arrivée au pouvoir du président Bazoum et l'institutionnalisation de la fonction de chef de file de l'opposition, elle a pu se renforcer.

Après l'épisode enflammé des échéances électorales de 2021 s'étant finalement conclues par la victoire du candidat Mohamed Bazoum au deuxième tour de la présidentielle, l'immédiat enjeu majeur pour l'opposition politique nigérienne était de parvenir à survivre et de consolider sa force en resserrant les rangs des formations politiques coalisées au sein du Cap 20-21. Car sans programme véritablement viable, le seul objectif ayant été de barrer la route au candidat du parti au pouvoir (PNDS-Tarayya), remporter cette présidentielle par la coalition semblait très incertain. De plus, après l'élection contestée du président Mohamed Bazoum, l'opposition politique avait urgemment besoin de faire ses preuves dans la combativité face au nouveau pouvoir en place à Niamey.

Il lui fallait d'abord engager la lutte pour gagner la bataille judiciaire menée par le candidat malheureux Mahamane Ousmane du Rassemblement démocratique et républicain (RDR-Tchanji) en vue d'obtenir l'annulation des résultats du scrutin présidentiel ayant consacré la victoire de Mohamed Bazoum. Le RDR-Tchanji épuisa toutes les voies de recours, allant jusqu'à saisir la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sans obtenir gain de cause.

L'autre front sur lequel les militants de l'opposition attendaient des résultats était la libération immédiate de certains leaders, dont Hama Amadou, figure emblématique du parti Moden Fa Lumana, ainsi que de plusieurs centaines de militants, tous mis aux arrêts pour des

pour se faire soigner, les autres détenus n'ont pas été libérés, sans d'ailleurs que leurs « amis » de l'opposition daignent tenter de les sortir d'affaire.

Sur ces entrefaites, la coalition Cap 20-21 amorça la chronique de sa mort annoncée avant de se disloquer dans les méandres des déceptions de certains leaders et de la grande masse des militants laissés sans repère. Comme on le sait, la force de toute opposition réside dans le leadership, le charisme et l'engagement farouche de ses leaders, toute chose qui a cruellement fait défaut à cette opposition politique désormais conduite par le très résilient et modéré Mahamane Ousmane après l'exil du leader du Moden Fa Lumana.

Aux yeux des observateurs avertis de l'arène politique nigérienne, les dés étaient déjà jetés pour sceller le sort de cette opposition balbutiante et sans ambition. Un climat propice à démotiver à la fois les troupes et les leaders des partis politiques. La déception était d'autant plus grande que ces leaders croyaient avoir trouvé en la fameuse coalition Cap 20-21 un cadre idéal pouvant porter loin et haut le flambeau du combat citoyen et démocratique et imposer l'équilibre des forces face au nouveau régime de la Renaissance acte III.

Et la suite, on la connaît ! Faute de figures charismatiques et d'objectif de combat, l'opposition sombra dans une profonde fébrilité, allant jusqu'à perdre de son poids à l'Assemblée nationale avec notamment, en avril 2022, le départ de ses rangs du parti MPN-Kiishin Kassa de Ibrahim Yacouba, qui rejoignit le camp du pouvoir, le ragaillardissant ainsi de six députés dans l'hémicycle.

La porte était alors ouverte aux ralliements en masse des militants de l'opposition au camp présidentiel. Une confusion qui n'épargna aucune formation politique. Du côté du RDR-Tchandji, Mahamane Ousmane assista impuissant à la désertion d'un de ses fidèles lieutenants en la personne

du sulfureux Doudou Rahama qui, tambour battant, enjamba la barrière pour rejoindre la majorité au pouvoir. Depuis lors, la seule voix audible au milieu des décombres de l'opposition demeure finalement

« Nous sommes disposés, nous, dans l'opposition, à travailler ensemble pour l'intérêt de notre pays, et non pour l'intérêt de quelqu'un. »

faits liés aux violences post-électorales ayant semé le chaos notamment dans les rues de Niamey. Rien n'y fit ! Car même si, après environ un mois de détention, Hama Amadou a été autorisé à se rendre en France



celle de l'intrépide Ladan Tchiana, président d'AMEN-AMIN, dont les déclarations publiques sont loin de jouer l'équilibre face à la majorité présidentielle. Cependant, pour le président Mohamed Bazoum, le respect des règles et principes démocratiques ne doit souffrir d'aucune entorse. Il l'avait du reste clairement annoncé dans son discours d'investiture : « Je suis disposé à entretenir avec l'opposition le dialogue constructif qu'il faut pour favoriser un climat politique apaisé, propice aux intérêts de notre pays. » C'est donc dans ce sens que le pouvoir en place, partant du fait que la vivacité de la démocratie réside dans l'existence d'une opposition, s'efforce de reconnaître à l'opposition, même si elle n'est que l'ombre d'elle-même, la place qui est la sienne dans le paysage politique national, et de collaborer avec elle. Cette attitude de l'exécutif pourrait également trouver son fondement dans la prise en compte du contexte sécuritaire régional instable, pour lequel le pays a besoin de créer des conditions d'apaisement favorables à l'indispensable union sacrée face aux menaces accentuées des groupes terroristes, ces forces du mal qui assaillent tous les pays de la bande sahélienne, dont le Niger. C'est dans cette optique que le gouvernement a décidé de renforcer le statut de l'opposition politique avec l'adoption, à l'issue du Conseil des ministres du 12 mai 2022, du projet d'ordonnance modifiant et complétant le statut de l'opposition politique au Niger. « Dans le

cadre de la promotion de la bonne gouvernance et de la consolidation des institutions démocratiques, il est apparu nécessaire de réviser l'ordonnance portant statut de l'opposition afin de permettre au chef de file de l'opposition d'exercer pleinement son rôle de porteparole de cette institution », précise le communiqué du Conseil. Puis, à leur tour, les parlementaires adoptèrent en décembre 2022 à l'unanimité le projet de loi déterminant le traitement de base, les indemnités et les autres avantages alloués au chef de file de l'opposition politique, fonctions dévolues à Tahirou Saidou, du Moden Fa Lumana, suite à sa nomination par un décret dûment signé par le président de la République en février 2022.

Le décor est ainsi bien planté pour permettre aux forces politiques de renouer avec les concertations au sein du Conseil national du dialogue politique (CNDP) à travers une réunion tenue en septembre 2022 autour de deux points principaux : la situation sécuritaire et les élections des Nigériens de la diaspora. Dans une intervention faite à cette occasion, le leader de l'opposition politique Tahirou Saidou a insisté sur l'impérieuse nécessité pour l'ensemble des acteurs politiques de faire preuve d'un sursaut patriotique dans l'intérêt unique de la Nation : « Nous sommes disposés, nous, dans l'opposition, à travailler ensemble pour l'intérêt de notre pays, et non pour l'intérêt de quelqu'un. »

Assane Soumana

« LA MISE EN PLACE DE L'ASSURANCE MALADIE EST L'UNE DE NOS PRIORITÉS CETTE ANNÉE »

Le docteur Illiassou Idi Mainassara, ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, détaille la stratégie déployée pour maîtriser la pandémie de Covid-19 et évoque les actions mises en œuvre afin d'accélérer la marche vers la couverture sanitaire universelle (CSU).

En juillet 2022, le Niger a été félicité par l'Organisation mondiale de la santé pour sa bonne gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus. Quels sont les points forts qui ont valu à votre pays d'être cité en bon exemple dans le cadre de la lutte contre cette maladie ?

D^r Illiassou Idi Mainassara : Dès l'apparition de cette maladie, les mesures sociales et les mesures de santé publique ont constitué des outils essentiels pour limiter la transmission du Covid-19 au Niger, où la lutte contre cette pandémie a généré un engagement politique jamais égalé de la part du président de la République, qui l'a abordée en chef de guerre. Au cours de ces deux dernières années, les mesures de santé publique telles que le décret d'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire national, l'isolement du premier foyer – la ville de Niamey – ainsi que la fermeture des aéroports internationaux et des frontières terrestres ont été cruciales pour endiguer la propagation du virus. Le gouvernement a également interdit pendant plusieurs mois les rassemblements de population, quelle qu'en soit la raison, tout en assurant la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des cas confirmés. Enfin, la mise en place, par décrets et arrêtés, de structures de coordination – Comité interministériel, Comité scientifique, Comité national de coordinations, commissions thématiques –, assortie des mesures sociales et de santé publique individuelles que sont le port du masque, le lavage des mains et la distanciation physique, sont à citer comme les principales mesures phares qui ont suscité l'adhésion de la population nigérienne, à laquelle je réitère mes remerciements.

En 2023, où en est votre pays dans la maîtrise de cette pandémie ?

Il faut noter que le Niger, à l'instar des autres pays, a reçu l'appui technique et financier de ses partenaires

pour mettre en place un dispositif de gestion du Covid-19. Il se trouve que les résultats obtenus par le système de santé nigérien ont été nettement supérieurs aux prévisions. Cette performance est due à la fois à une démarche d'anticipation inclusive et à un engagement de tous les acteurs du système de santé du Niger.

Pouvez-vous citer quelques exemples ?

Sans être exhaustif, je citerai notamment la forte implication du politique au sommet de l'État, la forte participation communautaire avec, en fer de lance, la création des comités consultatifs en santé, l'implication des scientifiques de haut niveau via la création d'un comité d'experts, ou encore la forte implication des médias publics, privés et communautaires, etc. Actuellement, la situation est sous contrôle au Niger, mais il est important que la population continue de se protéger contre cette maladie. L'outil le plus efficace pour arrêter la contamination et la propagation du virus est le vaccin associé aux mesures de prévention et, à cette date, la majorité de la population s'est fait vacciner volontairement.

Face aux insuffisances du système de santé de votre pays, où les taux de mortalité maternelle et infantile sont parmi les plus élevés au monde, votre gouvernement s'est engagé depuis 2014 en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU). Où en est son déploiement ?

Le rapport global de suivi de la couverture santé universelle publié en 2021 montre que l'indice de couverture des services de santé essentiels du Niger, qui était de 34 % en 2015, est passé à 37 % en 2019. Malgré cette progression, près des 2/3 de la population du Niger n'ont pas accès aux services de santé essentiels. Cela s'explique notamment par une couverture géographique insuffi-

santé (54 %) mais aussi par un niveau de contribution des usagers élevé, de l'ordre de 43 %, qui représente la première contribution au financement de la santé. Selon ce rapport mondial de suivi de la CSU, la proportion de la population qui a subi des difficultés financières au seuil de 10 % est passée de 4,4 à 6,5 % entre 2017 et 2019. Comme vous pouvez le constater, les progrès

«L'indice de couverture des services de santé essentiels du Niger, qui était de 34 % en 2015, est passé à 37 % en 2019.»

enregistrés restent donc lents, largement contraints par une croissance démographique forte, des contraintes budgétaires et sécuritaires ainsi qu'une évolution relative des budgets de la santé, évolution qui reste tributaire de la croissance du budget de l'État.

Pour répondre à cet enjeu de santé publique, quelles stratégies avez-vous mises en œuvre ?

Différentes approches ont été déployées à travers des politiques et stratégies articulées au fil du temps. Ces approches sont aujourd'hui inscrites dans une perspective globale avec l'adoption de la Stratégie nationale de couverture sanitaire universelle (CSU) et le Plan de développement sanitaire et social (PDSS) 2022-2026, axé sur l'accélération de la marche vers la CSU. Le recouvrement partiel des coûts des soins de santé fait aussi partie des approches ayant renforcé la protection financière des ménages au Niger. Ces éléments ont partiellement permis de compenser la faiblesse des systèmes assurantiels et mutualistes qui, encore aujourd'hui, couvrent moins de 5 % de la population. Enfin, pour accélérer la protection contre le risque financier, le Niger a déployé depuis 2006 la gratuité des soins, venue compléter la gratuité des services de médecine préventive. Elle cible les populations dont la charge de morbi-mortalité est la plus élevée, notamment les enfants ainsi que les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes. Cette stratégie vise à abaisser les barrières financières à l'accès aux soins pour les enfants de moins de 5 ans, soit 21 % de la population, à favoriser l'accès aux services de planification familiale et de suivi de la grossesse afin d'éviter les dépenses

exceptionnelles en cas de complication grâce, notamment, à la gratuité des césariennes.

En 2023, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Les défis cette année seront la mise en place de l'assurance maladie, le développement des mécanismes de mutualisation afin de rehausser le taux d'adhésion volontaire et un paiement *ex ante* permettant de couvrir le risque maladie dans un contexte dominé par la prépondérance du secteur informel. Pour cela, les grandes priorités sont notamment le renforcement de la gouvernance des structures de santé pour améliorer la performance, l'opérationnalisation de l'INAM (Institut national d'assistance médicale) pour accélérer la marche effective vers la CSU, le rehaussement de la couverture de santé via l'extension de la couverture sanitaire physique avec la construction des nouveaux CSI (centres de soins intégrés), la réhabilitation et la transformation de certains centres de santé, et enfin l'amélioration de l'accès aux soins et à des services de qualité, notamment par les couches vulnérables, ainsi que le renforcement des capacités logistiques, techniques et humaines des structures de santé.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Dr Illiassou Idi Mainassara,
ministre de la Santé publique,
de la Population et des
Affaires sociales.



FREQUENCE RADIO : **88.3 FM**

FREQUENCE TELE : **495.25 UHF**



Nos **Éditions**

Télé	12h45	19h45
Radio	12h15	18h15

- ✓ Informations générales
- ✓ Promotion de la bonne gouvernance

La parole à tout le monde

www.labarinfo.org

Quartier Yantala Haut – 100m de l'Ecogare de Tillabery
(Immeuble Bradji) – BP 11260 – Niamey-Niger
Tél. : (+227) 84 50 90 90 / 84 30 94 50
E-mail : infos@labarinfo.org / rtl Niger@gmail.com

UN PLAN D'ACTION ARTICULÉ EN 10 CHANTIERS

En 2023, la feuille de route du D^r Ibrahim Boukary, ministre en charge de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, comporte dix chantiers dont la réalisation nécessite de mobiliser des ressources budgétaires en quantité suffisante.

Le plan d'action 2023 du D^r Ibrahim Boukary, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, comporte 10 projets. Citons tout d'abord la consolidation du dispositif d'élaboration des statistiques de l'emploi, l'adoption prochaine de la nouvelle Politique nationale de l'emploi compte tenu de l'accroissement de la demande sociale en la matière, l'amélioration des capacités techniques et opérationnelles des agents, et enfin la finalisation du processus d'opérationnalisation de la mutuelle de santé des agents de l'État ainsi que celle du Fonds de garantie des mutuelles sociales. Ajoutons-y la révision de la Politique nationale de protection sociale en cours, la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière de travail et leur appropriation par les acteurs du monde du travail, l'organisation de la deuxième édition des élections professionnelles, le renforcement du dispositif juridique et institutionnel de lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé et contre les différentes formes de discrimination au travail, l'accroissement des capacités de l'administration du travail en ressources humaines qualifiées et en moyens matériels, financiers et roulants, et enfin la réhabilitation des infrastructures abritant les bureaux de l'Inspection du travail, dont certains sont dans un état de dégradation avancée, ce qui ne favorise pas la performance. Pour mener à bien l'ensemble de ces chantiers, le ministre Boukary en est bien conscient, « *il faut mobiliser suffisamment de ressources budgétaires, et nous n'avons de cesse d'adresser régulièrement des requêtes au ministère des Finances* ».

Par ailleurs, en matière de protection sociale, le D^r Ibrahim Boukary rappelle que pour la réussite du déploiement de la Couverture sanitaire universelle (CSU), son département « *se réfère au contenu de l'axe 7 de la déclaration de politique générale du Premier ministre relatif à la solidarité nationale et à l'inclusion socio-économique* ». En effet, grâce à la solidarité et à l'inclusion socio-économique, le gouvernement nigérien se donne comme objectif de

renforcer les mécanismes de protection sociale, d'autonomisation des femmes, de protection de l'enfant, d'insertion des jeunes et de gestion des catastrophes. Rappelons que la politique de protection sociale joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'exclusion et, en conséquence, favorise la cohésion sociale, raison pour laquelle le Niger s'est engagé à accorder une attention particulière aux plus vulnérables, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, mais également les femmes et les jeunes, en particulier les jeunes diplômés.

Des engagements qui respectent, explique le D^r Ibrahim Boukary, « *l'objectif 3 des Objectifs de développement durable (ODD) qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge* ». Précisons d'ailleurs que l'un des mécanismes de protection sociale les plus appropriés en matière de CSU, la Stratégie nationale (SN) pour la période 2021-2030, a déjà été adopté par le Niger lors du Conseil des ministres du vendredi 23 juillet 2021.

Louise Bibalou-Durand

Régler les 13 milliards de FCFA que l'État doit aux fonctionnaires

En vue de renforcer le dialogue entre le gouvernement et les différentes centrales syndicales pour éviter d'éventuelles grèves, des négociations menées depuis le 12 janvier 2022 ont abouti à un protocole d'accord conjointement signé à Niamey le 23 janvier 2023 par le D^r Ibrahim Boukary, ministre en charge de l'Emploi, et Idrissa Djibrilla, secrétaire général de la Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN).

Les deux parties se sont mises d'accord sur plusieurs points, notamment le parachèvement du processus de régime harmonisé des indemnités des agents de l'État et le paiement des incidences financières liées aux avancements et reclassements. Le gouvernement a indiqué à la CDTN qu'un montant de plus de 3,100 milliards de FCFA avait déjà été payé en 2022 et qu'il comptait, sur instruction du président Mohamed Bazoum, accélérer le rythme en 2023 à hauteur de 300 millions de FCFA par mois afin de régler cette dette qui se chiffre à environ 13 milliards de FCFA.

L.B.-D.

« 373 150 EMPLOIS PAR AN ET 90 % D'INSERTION DES JEUNES À L'HORIZON 2026 »

Le D^r Ibrahim Boukary, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale, indique que les financements prévus en faveur de l'emploi dans le cadre du PDES 2022-2026 s'élèvent à 322,3 milliards de FCFA.

Pourquoi, lors du 135^e anniversaire de la fête du Travail, avez-vous déclaré que les doléances des travailleurs seraient examinées avec la plus grande diligence ?

D^r Ibrahim Boukary : Le 135^e anniversaire de la fête du Travail correspond à la célébration du 1^{er} mai 2021. C'est à cette occasion que les centrales syndicales représentatives ont soumis au gouvernement, par remise à mon département ministériel, leurs cahiers de doléances. La veille, j'avais, comme à l'accoutumée, livré un message dans lequel j'ai, en effet, affirmé que les doléances des travailleurs seraient traitées avec la plus grande diligence. En fait, j'annonçais un changement de mode de traitement de ces doléances et je prenais ainsi l'engagement d'impulser une plus grande réactivité des ministères chargés de donner effet aux sollicitations des travailleurs en fournissant des réponses concrètes ainsi qu'un traitement accéléré des dites réponses par le secrétariat du Comité interministériel chargé de négocier avec les partenaires sociaux, ce qui permettrait de lancer plus rapidement les négociations avec les centrales syndicales représentatives. Le Comité interministériel de négociation a été mis en place en 2003 par le gouvernement pour négocier en son nom avec les organisations professionnelles de travailleurs et d'employeurs.

Le président Mohamed Bazoum a été élu, rappelons-le, sur la base du programme de Renaissance acte III. Dans son projet de société, quelle place a été accordée aux questions relatives au travail et à l'emploi ?

Vous avez tout à fait raison. Le programme de Renais-



D^r Ibrahim Boukary, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection sociale.

sance acte III est le cadre de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques de développement au Niger, y compris le Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026. Les questions de travail et d'emploi sont effectivement prises en compte tant au niveau du programme Renaissance lui-même que dans les plans d'action de ces politiques.

Les financements obtenus lors de la Table ronde sur le

PDES vont naturellement servir à la mise en œuvre du plan, c'est-à-dire à financer les programmes et projets qu'il contient. Ils permettront aussi de renforcer les capacités des services de l'administration du travail et les acteurs du monde du travail dans le cadre des objectifs arrêtés d'un commun accord entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Cela contribuera

«Il faut dynamiser les secteurs porteurs d'emploi : agriculture, élevage, BTP, éducation, formation professionnelle et technique, tourisme et artisanat.»

d'une part à garantir la sécurité économique, sociale et environnementale ainsi qu'une croissance durable dans un climat de paix sociale, et d'autre part à réaliser les priorités nationales pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Cette dynamique vise aussi à promouvoir le développement du Niger, qui se traduira par la consolidation des acquis en matière de lutte contre la pauvreté, avec pour finalité le progrès social et le bien-être des populations urbaines et rurales. La réalisation de ces ambitions conciliera les aspects économiques et sociaux de la croissance, garantissant le développement social grâce à la création d'emplois décents, à la promotion du dialogue social et à la protection des principes et droits fondamentaux au travail. L'action gouvernementale, avec les politiques du travail, de l'emploi et de la protection sociale, a d'ailleurs toujours eu pour *credo* de garantir la liberté syndicale, de faire respecter l'âge minimum d'admission à l'emploi, d'abolir le travail forcé ou obligatoire, de faire progresser la lutte contre les pires formes de travail des enfants ainsi que toutes les formes de discriminations en matière d'emploi et de profession, ainsi que de renforcer l'inclusion par le dialogue social.

Et s'agissant plus spécifiquement de votre ministère ?
En ce qui concerne mon ministère, la promotion de ces valeurs est nécessaire pour instaurer la culture du respect des droits fondamentaux de l'Homme dans le monde du travail et accorder aux citoyens des chances égales d'accès à des emplois décents et productifs dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. La question de l'emploi occupe une place centrale dans le programme de Renaissance acte III du président de la République, particulièrement l'emploi des jeunes, les principaux défis étant la prédominance du secteur informel de l'économie, la faible production de travailleurs globalement non qualifiés, la faible articulation entre l'offre de formation et les besoins

réels du marché de l'emploi, mais aussi et surtout la forte croissance démographique. C'est pourquoi il est prévu que les stratégies de promotion de l'emploi s'appuient sur les deux grands piliers de la croissance économique du Niger : la transformation du monde rural et le développement du secteur privé.

Ces mesures visent plus particulièrement à renforcer et dynamiser les secteurs porteurs d'emploi : agriculture et élevage, BTP, éducation, formation professionnelle et technique, tourisme et artisanat. Il faut aussi assurer l'intégration de la dimension emploi dans la planification régionale et locale et adopter une

stratégie de développement de la formation professionnelle et technique en lien avec les besoins en main-d'œuvre qualifiée de l'économie, mettre en place un mécanisme de garantie et de gestion des risques pour l'obtention de financement des projets d'entreprise des jeunes, créer/renforcer les centres incubateurs en vue d'assurer la maturation et la finalisation des projets des jeunes, rendre efficace le système d'information sur le marché du travail, et enfin assurer la formalisation du secteur informel et sa transition vers le secteur moderne.

Quels sont vos engagements en termes de création d'emplois ?

Tel que mentionné dans le programme de Renaissance acte III, la mise en œuvre de toutes ces mesures devrait permettre la création de 373 150 emplois par an, avec un taux d'insertion des jeunes de 90 %, à l'horizon 2026. Cet engagement démontre à suffisance que le président de la République nourrit des ambitions fortes dans le domaine de la promotion de l'emploi.

Dans le PDES 2022-2026, quelles ressources sont allouées au secteur de l'emploi et du travail ?

L'emploi est aussi un domaine transversal en ce sens que les départements ministériels participent à la promotion de l'emploi à travers la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles. En outre, le déploiement de nombreux programmes du PDES comme l'amélioration de la qualité de la formation, le développement du secteur privé, la modernisation du monde rural ou encore la gestion durable de l'environnement ont un impact direct sur la création d'emplois. Dans le cadre du PDES, les financements en faveur de l'emploi se retrouvent au niveau de l'axe 1, programme 4, intitulé « Promotion de l'inclusion sociale, de l'emploi et de la solidarité ». Les ressources allouées au secteur de l'emploi et du travail affichent un montant de 322,3 milliards de FCFA.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UN ENGAGEMENT TOUJOURS PLUS DÉTERMINÉ À INSTALLER UNE CULTURE D'EXCELLENCE »

Nommé directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) depuis à peine plus d'un an, Souley Oumarou a pris à bras le corps l'ensemble des défis à relever par cette institution. Il dresse en effet une liste de chantiers qui a de quoi donner le tournis...

Quel a été votre sentiment lorsque vous avez appris votre nomination comme directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) suite au Conseil des ministres du 18 novembre 2021 ?

Souley Oumarou : J'ai été animé par un sentiment de joie et de fierté pour l'honneur et la confiance faits à ma modeste personne en me confiant cette lourde mission de direction de la CNSS. J'exprime ma profonde gratitude à l'endroit du président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Bazoum, pour la confiance qu'il m'a témoignée à travers cette nomination. Il m'appartiendra de saisir cette opportunité pour faire de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale un pilier essentiel de protection sociale et un outil de développement économique, social et de lutte contre la pauvreté au Niger.

Après un an de gouvernance à la tête de cette institution, quel bilan financier et moral de votre action êtes-vous en mesure de présenter, et pensez-vous ce bilan à la hauteur des objectifs que vous vous étiez fixés à votre arrivée ?

Il est important de faire une pause et de regarder en arrière pour constater ce que l'on a fait jusqu'à présent. Cela permet de rapprocher les réalisations des prévisions et d'envisager l'avenir avec beaucoup plus d'ambition et d'engagement. La protection sociale est un droit fondamental consacré par des instruments nationaux et internationaux. Ainsi, en dépit de la persistance de l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 et du contexte sécuritaire difficile dans plusieurs régions de notre pays, la CNSS a enregistré un bilan satisfaisant pour l'année qui vient de s'écouler. En effet, nous avons impulsé un certain nombre d'actions qui se sont traduites par des résultats positifs aujourd'hui bien visibles. C'est ainsi que nous avons pu poursuivre le paiement mensuel de la pension, octroyer aux assurés des prestations de qualité dans des délais raisonnables,

améliorer les conditions de vie et de travail de notre personnel grâce à la revalorisation de la grille salariale, procéder à un recrutement de personnel pour faire face non seulement aux différents départs à la retraite mais aussi à l'accroissement des activités et aux exigences nouvelles des postes de travail, parvenir à l'élaboration, à l'harmonisation et à la régularisation juridique des textes portant création de la CNSS ainsi que du statut de notre institution, mettre en place des instruments pour un meilleur recouvrement des cotisations et de diverses autres dettes, obtenir l'enregistrement d'un taux de recouvrement des cotisations au-delà de 100 %, et enfin opérer une augmentation du budget à hauteur de 11,33 % par rapport à l'année passée.

Nous pouvons donc considérer que le bilan enregistré est satisfaisant pour l'exercice 2022. Mais ce bilan, quoique positif, appelle de notre part un engagement toujours plus déterminé pour installer au sein de notre institution une culture d'excellence.

Parmi les défis de votre gouvernance, avez-vous identifié les chantiers prioritaires ? Une réflexion a-t-elle été menée sur la notion de qualité de service de la CNSS vis-à-vis des bénéficiaires de ses prestations ?

La bonne gouvernance est essentielle à l'efficacité de la protection sociale et constitue à mes yeux une priorité dans la gestion de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Elle a pour objectif de permettre à la CNSS de remplir les missions qui lui ont été assignées et de garantir que les services fournis répondent aux besoins des assurés. Elle vise également à œuvrer à la sécurisation des ressources de l'institution par le biais d'une gestion rigoureuse, notamment grâce à des investissements rationnels porteurs de valeurs. La bonne gouvernance, c'est en conséquence de garantir la pérennité de notre système de sécurité sociale en tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes : les assurés sociaux, le personnel de l'institution, l'État du

Niger et l'ensemble des partenaires intervenant dans notre secteur. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale va s'engager de plus en plus à affiner sans cesse ses stratégies en termes de qualité de service aux assurés. Mon *credo*, c'est l'amélioration continue, la recherche permanente de la qualité, et cela dans tous les domaines de notre champ d'intervention.

Cependant, nous sommes confrontés à de nombreux défis qu'il faut relever pour répondre aux besoins croissants et de plus en plus complexes des assurés. Les principaux défis auxquels est confrontée notre institution – ou auxquels elle sera confrontée dans un avenir proche – sont essentiellement la soutenabilité financière du régime de sécurité sociale, la modernisation tous azimuts de notre système d'information, l'efficacité agissante de notre système de recouvrement des cotisations, l'extension de la couverture sociale aux couches non encore couvertes comme les travailleurs du secteur informel ou encore l'amélioration continue de la qualité des services aux assurés.

Avez-vous déjà avancé sur certains de ces chantiers prioritaires ?

Beaucoup de chantiers ont été entamés dès ma prise de service, dont entre autres la retraite complémentaire par capitalisation, la réforme paramétrique de la branche pensions ainsi que la dynamisation de notre communication et l'impulsion de la recherche qualité.

La qualité des services de sécurité sociale constitue un investissement dans l'efficacité et l'efficience, ce qui a pour effet de renforcer la confiance du public envers le système de protection sociale et d'améliorer son impact social. Sous ma gouvernance, nous allons tout mettre en œuvre pour que le système de sécurité sociale fonctionne sur ces valeurs. C'est ainsi que la CNSS, dans sa détermination à fournir aux assurés des prestations de qualité, a redynamisé le département



Souley Oumarou, directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

qualité dont la mission fondamentale est la recherche continue de la satisfaction des assurés. La CNSS s'est désormais inscrite dans le chantier de l'amélioration continue de la performance grâce à une gouvernance renforcée et un management de qualité.

Quelle place a été accordée aux thématiques de protection de sécurité sociale dans le programme de Renaissance acte III du président de la République ?

Au Niger, le droit à la protection sociale fait partie des préoccupations des plus hautes autorités du pays, et je rappelle d'ailleurs qu'il a déjà été inscrit dans la Constitution du 25 novembre 2010. C'est ► (suite p. 38)

► pourquoi le programme de Renaissance acte III du président Mohamed Bazoum l'envisage comme l'un des défis à relever. Il s'agit notamment de l'amélioration de la couverture sociale en œuvrant pour que tous les Nigériens normalement assujettis à notre système soient effectivement inscrits à la CNSS, ce qui aura pour effet d'élargir la couverture de la population des travailleurs assurés car malheureusement, pour diverses raisons, beaucoup de travailleurs qui devraient normalement être inscrits et assurés à la CNSS ne le sont pas. Nous ambitionnons également de rendre effectif un projet auquel nous tenons, la retraite complémentaire par capitalisation, qui permettra à ceux de nos assurés qui vont y souscrire d'augmenter de façon substantielle leur pension quand le terme arrivera.

En outre, de par nos activités, notamment le paiement de différentes prestations allant des pensions aux prestations sociales en passant par les rentes, nous avons octroyé près de 30 milliards de FCFA à nos assurés sociaux au cours de l'année précédente. Ces ressources essentiellement destinées à la consommation participent à la lutte contre la pauvreté et le dénuement social. Ce faisant, la CNSS joue son rôle d'acteur économique

« Par le paiement de différentes prestations, nous avons octroyé près de 30 milliards de FCFA à nos assurés sociaux au cours de l'année 2022. »

majeur dans notre pays et participe de façon agissante à booster l'économie nationale et à assurer la stabilité sociale. Nous sommes donc, eu égard à notre mission, au cœur du programme Renaissance acte III du président de la République Mohamed Bazoum, dont je rappelle qu'il vise essentiellement le développement économique et social de notre pays.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route spécifiquement pour cette année 2023 ?

Vous savez, dans notre contexte, tout est prioritaire. Cependant, il y a des axes sur lesquels nous comptons nous appesantir tout au long de l'année en cours : la mise à l'équilibre de la branche pensions, l'extension de la sécurité sociale, l'amélioration de la qualité des prestations, l'optimisation de la communication à l'endroit des assurés sociaux et des employeurs, le recouvrement sur débit, et enfin la formation du personnel, ce qui constitue, vous en conviendrez, un programme fourni. Tout d'abord, en plus des priorités que nous venons de décliner, nous allons nous atteler à mettre à l'équilibre la branche pensions. En effet, pour remédier au

déséquilibre qui s'annonce, un glissement de taux de cotisations sociales est prévu de la branche prestations familiales à la branche pensions. Nous allons également nous consacrer à l'extension de la sécurité sociale. Aujourd'hui, la survenance de certaines crises, on l'a vu notamment avec la pandémie de Covid-19 en 2020, a prouvé l'importance de la sécurité sociale comme amortisseur du choc, sachant que ce sont les pays avec un faible taux de couverture qui ont été les plus impactés. Par ailleurs, nous allons consentir un effort tout particulier à l'amélioration de la qualité des prestations : l'accessibilité du service de la sécurité sociale constitue un enjeu majeur et repose en premier lieu sur une réactivité dans le traitement des dossiers ainsi que sur le paiement des droits dans des délais raisonnables. Cette ambition doit être marquée par une bonne organisation de notre institution et des moyens informatiques renforcés pour accompagner la transition numérique et assurer une modernisation du système d'information.

L'amélioration de la communication fait aussi partie des axes majeurs de notre feuille de route 2023, dans la mesure où la communication entre l'organisme de

sécurité sociale et les assurés sociaux a pour but d'informer, de former, de faire savoir, de faire comprendre, de répondre, d'assurer et de rassurer en vue d'une relation mutuellement bénéfique entre l'institution et ses bénéficiaires. La même démarche va être poursuivie vis-à-vis des

employeurs, qui sont les premiers cotisants dans notre système. À cet effet, la CNSS fait de cette communication un puissant outil au service d'une gestion optimale de la « relation client ».

Au rang des priorités figure également le recouvrement sur débit. Le comité mis en place pour fiabiliser les comptes et proposer des stratégies de recouvrement a produit son rapport, qui a été validé par le conseil d'administration, et nous entendons mettre en œuvre rapidement les recommandations de ce rapport. Enfin, nous allons poursuivre la formation du personnel. À cet effet, un plan de formation a été élaboré pour dispenser au personnel une formation continue en vue d'une part d'assurer une relève face aux prévisions de départ à la retraite et d'autre part d'avoir un personnel hautement qualifié. Il s'agit pour nous d'œuvrer en faveur du développement des compétences et de mettre à la disposition de notre institution un personnel de qualité, conscient de ses devoirs et à même de répondre aux défis qui se posent à nous dans le cadre des objectifs que nous nous sommes assignés.

Propos recueillis par Andju Ani



FONDS D'APPUI À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE

**Au FAFPA, nous faisons de la formation et de l'accompagnement
à l'insertion des jeunes, une de nos priorités !**

PRÉSENTATION

Le Fonds d'État, dénommé « Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage », en abrégé (FAFPA), a été créée par décret N°2023 – 152/PRN/MET/FP du 10 février 2023. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances.

MISSIONS

Le FAFPA a pour mission générale, de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) dans les domaines de la formation professionnelle continue, qualifiante, par apprentissage, de l'orientation, de l'accompagnement, et de l'insertion professionnelle.

À ce titre, le FAFPA est chargé notamment de :

- contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales d'ETFP ;
- appuyer et accompagner les mesures, dispositifs et stratégies de mise en œuvre, de gestion et de pérennisation de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de la réalisation des infrastructures du secteur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Le FAFPA peut également se voir confier, par l'État, toutes autres missions en lien avec ses missions.



DIRECTION GÉNÉRALE

Rue K.K 37 - NIAMEY

Tél. : (+227) 20 72 32 33

Email : fafpadg@gmail.com.

www.fafpa.ne



« QUATORZE FILIÈRES DE FORMATION VONT BÉNÉFICIER D'ÉQUIPEMENTS ET DE CONSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES »

Sur la période 2023-2026, le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle Kassoum Maman Moctar entend améliorer l'accès à l'enseignement ainsi que sa qualité. Il lancera également un programme d'école de la seconde chance prenant en charge les besoins des jeunes déscolarisés.

Selon vous, aux yeux du chef de l'État, quels sont les défis et les perspectives pour l'enseignement technique et la formation professionnelle ?

Kassoum Maman Moctar : Aux yeux du chef de l'État et en référence au programme de Renaissance acte III, les défis et les perspectives en termes d'enseignement technique et de formation professionnelle sont importants. En matière de développement de l'employabilité des jeunes, le président de la République part du constat qu'au Niger, des filières métiers connaissent un déficit de jeunes formés pour répondre aux besoins, et qu'il revient donc au système de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) de s'atteler à répondre à ces besoins en qualifications de base dans tous ces métiers où l'on note une plus faible présence de compétences locales en dépit des investissements consentis des années durant en EFTP. En matière d'infrastructures et d'équipements, malgré là aussi les investissements, les besoins restent énormes et les réalisations peu lisibles, notamment du fait du saupoudrage. Il s'agira de rationaliser ces investissements et de privilégier le principe de construction progressive de centres entiers, en fonction des ressources disponibles. Par ailleurs, c'est dans cette volonté de rationaliser les dispositifs de formation que nous envisageons, sous le contrôle du président de la République, de ramener le nombre des collèges d'enseignement technique (CET) à des proportions maîtrisables permettant de les rendre plus opérationnels et d'y développer des formations socialement et économiquement rentables.

Quelles résolutions ou décisions ont été prises au profit de la formation professionnelle à l'issue de la rencontre avec le secteur privé que vous avez présidée le 15 novembre 2022 à Niamey ?

Avant de répondre à cette question, il convient de

préciser que cette rencontre qu'ont honorée de leur présence le chef de file des partenaires techniques et financiers (PTF) du sous-secteur de l'EFTP, le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN) et différents acteurs de l'EFTP a consisté principalement à poser les jalons d'un partenariat solide avec le secteur privé. En effet, le secteur privé est l'un des acteurs essentiels du sous-secteur car il contribue notamment à l'identification des filières de formation, à l'élaboration des *curricula*, à l'accueil des jeunes en stage et à leur insertion dans le tissu socioéconomique. En termes d'engagements pris, il faut retenir pour l'essentiel la formalisation d'un cadre de concertation avec le secteur privé à travers un texte portant création,

organisation et missions de ce cadre. Par ailleurs, une feuille de route et un plan d'action du cadre seront élaborés pour la mise en œuvre des actions

relatives à la formation continue des travailleurs du secteur privé, à l'apprentissage par alternance, aux stages professionnels des apprenants et à l'accueil en immersion professionnelle des formateurs de l'EFTP.

De 2017 à 2019, des lycées professionnels ont été construits dans les huit régions du pays pour revaloriser la formation professionnelle. Quel a été l'impact de cet effort, et d'autres constructions d'établissements ont-elles été lancées ?

Avant de parler de lycées construits, il faut d'abord souligner que le sous-secteur enregistre aujourd'hui onze lycées professionnels ou techniques dont huit sont construits et trois en voie de l'être à partir de 2023, ce qui contribue significativement à améliorer les conditions d'apprentissage. À titre d'exemple, les taux de réussite aux examens du baccalauréat session 2022 ont été tirés vers le haut par les résultats aux baccalauréats professionnels, techniques ou technologiques.

« En matière d'infrastructures, nous mettrons fin au saupoudrage et privilégierons la construction de centres entiers. »



De nouvelles filières de formation dans l'enseignement technique et professionnel vont-elles être créées ?

En effet, que ce soit dans les établissements publics ou privés sous tutelle du ministère, le lien avec les besoins de l'économie restera de rigueur, ce qui permettra de mieux contrôler l'ouverture ou la fermeture de filières et d'éviter les saturations préjudiciables. Il me plaît de noter que dans le cadre de l'amélioration des conditions des enseignements et apprentissages, j'ai signé le 17 octobre 2022 un arrêté portant adoption des normes et standards des équipements et constructions spécifiques pour quatorze filières de formation.

Comment comptez-vous renforcer les capacités du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ?

Il convient de rappeler d'abord que le FAFPA représente, sous la tutelle technique du ministère, un organe important de financement des actions de formation au profit des jeunes, avec des ressources provenant de la taxe d'apprentissage, de la subvention de l'État ou des appuis des partenaires. La question que vous me posez me donne ainsi l'opportunité de souligner que la visite de travail que j'ai effectuée le 5 janvier 2023 à la direction générale du FAFPA procédait de cette volonté de l'accompagner et d'en renforcer les capacités pour lui permettre de financer plus les actions de formation au profit des jeunes. Ainsi, outre nos incessants plaidoyers et actions visant à un reversement intégral de la taxe d'apprentissage à son profit, notre volonté est d'accompagner le FAFPA pour la réalisation de son audit organisationnel, ce qui nous permettra de maîtriser les

forces et opportunités à consolider ainsi que les faiblesses et menaces à minimiser. Cet audit nous donnera l'occasion de repenser la structure organisationnelle ainsi que le système de collecte et de reversement de la taxe afin de les rendre plus efficaces.

Quelle est votre feuille de route pour 2023 ?

Notre feuille de route pour 2023, première année de mise en œuvre de la feuille de route 2023-2026 du ministère, porte essentiellement sur de grandes lignes de réformes nécessaires à l'amélioration de l'accès à l'EFTP et de sa qualité. En matière d'amélioration de l'accès, il s'agira de mettre un accent particulier sur le développement de la formation par apprentissage et des formations initiales professionnalisantes (FIP), une modalité de formation qui peut mobiliser des milliers de jeunes. Ainsi, un programme dit d'apprentissage ou école de seconde chance est en voie de concrétisation pour prendre en charge les besoins en formations d'insertion des jeunes déscolarisés ou non scolarisés de toutes les régions du pays. Dans les domaines des infrastructures et des équipements, le ministère mettra fin au saupoudrage et ciblera des centres à construire ou à équiper en entier de façon progressive. En matière de qualité, il s'agira notamment de doter les établissements de nouveaux programmes selon l'approche par les compétences, de mettre en œuvre les stratégies de formation des enseignants et formateurs, de digitaliser les examens et concours, et enfin de rationaliser les CET en réduisant la carte de leur implantation et en y renforçant tous les déterminants de la qualité des formations.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

FAFPA : UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES JEUNES EN QUÊTE DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Parmi les priorités du directeur général du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) Harouna Elhadji Oumarou figurent l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité aux services de sa structure grâce à de nouveaux outils à même de renforcer le climat de confiance avec ses partenaires et à accroître les ressources.



Harouna Elhadji Oumarou, directeur général du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Comment définiriez-vous les missions dévolues au FAFPA ?

Harouna Elhadji Oumarou : Avant de répondre à votre question, permettez-moi de saluer l'engagement et la détermination des plus hautes autorités de notre pays, en premier lieu Son Excellence Mohamed Bazoum, président de la République, chef de l'État, ainsi que S.E.M. Ouhoumoudou Mahamadou, Premier ministre,

chef du gouvernement, pour l'appui qu'ils apportent à la formation professionnelle et technique en général et au FAFPA en particulier.

Le FAFPA a pour mission générale de contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'enseignement et de formation professionnelle et technique (EFPT). Le FAFPA assure le financement des formations couvrant la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage, ainsi que l'orientation, l'accompagnement, l'insertion professionnelle et l'appui aux dispositifs de formation.

Lors de la dernière visite du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle à votre siège, vous avez évoqué les difficultés auxquelles votre structure fait face. Pensez-vous avoir été entendu ?

Le ministre a été attentif aux doléances qui lui ont été présentées. À cet effet, il a pris des engagements pour accompagner le FAFPA dans la recherche des solutions aux difficultés évoquées.

Les budgets que le gouvernement mobilise pour la formation professionnelle répondent-ils aux besoins ?

Le gouvernement consent beaucoup d'efforts pour le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Mais les besoins en infrastructures, équipements, matières d'œuvre ou prise en charge des bénéficiaires sont tellement importants que les moyens alloués par l'État demeurent encore assez limités. À titre illustratif, au niveau du FAFPA, les budgets ne permettent pas de répondre aux nombreuses sollicitations des jeunes en quête de formation dans les huit régions du Niger. Par exemple, en 2022, l'antenne régionale de Niamey a enregistré plus de 12 000 jeunes demandeurs de formation dans différents métiers en apprentissage. Nos autres antennes régionales enregistrent également des milliers de demandes de jeunes aspirant à un avenir meilleur grâce à l'apprentissage d'un métier.

Quelles sont les mécanismes mis en place pour renforcer les capacités financières du FAFPA ? Avez-vous des lignes de crédit venant des bailleurs de fonds ?

Dans les mécanismes pour renforcement des capacités financières du FAFPA, citons les actions entreprises pour l'amélioration de la mobilisation des ressources de l'État par la sensibilisation des acteurs, notamment le patronat, les associations faitières (CMANI, RECA, FNAN), le ministère des Finances, la direction générale des Impôts, la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique... Les actions d'information et de sensibilisation sont menées par notre tutelle à l'endroit

«L'amélioration de la gouvernance du FAFPA est l'une de nos priorités en 2023.»

des partenaires techniques et financiers, de l'Assemblée nationale et d'autres institutions de la République. À ce jour, le FAFPA dispose effectivement, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de financement des formations, de ressources mises à sa disposition par des partenaires techniques et financiers (PTF) : la Banque mondiale avec deux projets, le PRODEC et le PEJIP, le Fonds commun sectoriel éducation (FCSE) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le 9 novembre 2022, vous avez présidé à l'École des Mines de Niamey le lancement d'une formation financée par le FAFPA au bénéfice de 50 jeunes diplômés nigériens. Ces jeunes sont-ils issus de toutes les régions du pays ?

Oui, cette formation concerne bel et bien les jeunes issus de toutes les régions. La formation de reconversion que les jeunes sont en train de suivre est un programme spécifique. À ce titre, il permet d'anticiper sur les besoins non satisfaits en compétences dans les secteurs prioritaires de l'économie nationale, facilitant ainsi l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Cette formation de reconversion est innovante en ce sens qu'elle permet aux jeunes diplômés sans emploi de se reconvertir dans des domaines pourvoyeurs d'emplois qui favorisent une meilleure insertion socio-professionnelle par le biais de l'emploi et l'auto-emploi.

Pour les stagiaires diplômés d'un CAP ou d'un BTS retenus dans le programme Water Assainissement Hygiène, quel processus est mis en place par le FAFPA pour leur permettre de décrocher un premier emploi ?

À ce niveau, il faut noter que la formation de reconversion comporte deux aspects : une formation au centre et un stage pratique en entreprise qui permet

aux bénéficiaires d'établir un premier contact avec le monde du travail. Par ailleurs, le FAFPA a d'ores et déjà entrepris des démarches avec plusieurs partenaires, dont le REJEA (Réseau des journalistes pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement) afin de prospecter les opportunités d'accompagnement à l'insertion des bénéficiaires.

Quelles sont vos priorités en 2023 ?

Nos priorités pour l'année 2023 sont notamment l'amélioration de la gouvernance du FAFPA grâce à l'implémentation de la démarche qualité, l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité aux services du FAFPA avec la mise en application de nouveaux outils et procédures qui renforceront le climat de confiance avec ses partenaires et accroîtront les ressources mobilisables. Nous nous engageons à donner vie à la vision définie par le FAFPA,

afin de maintenir une plus grande confiance de nos partenaires. Encore une fois, je vous remercie pour l'intérêt tout particulier que vous portez à la formation professionnelle et technique avec cette contribution significative pour faire avancer ce domaine en vue de perspectives plus heureuses en 2023.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Bio

Harouna Elhadji Oumarou, professeur certifié d'enseignement et de formation techniques et professionnels, est directeur général du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) depuis le 20 octobre 2022, après avoir été directeur général des enseignements technique et professionnel au ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MET/FP). Il est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation et d'un master 2 en gestion des systèmes éducatifs.

Il débute sa carrière en 1993 comme professeur de français et histoire-géographie au CEGV de Niamey, puis au Prytanée militaire de Niamey de 1998 à 2003. S'ensuivent les fonctions de chef de division développement de l'employabilité, des capacités entrepreneuriales et de l'auto-emploi des jeunes de 2006 à 2008, chef de service formation continue à la Direction de la formation continue et de l'apprentissage, chef de la division des dispositifs d'insertion et de partenariat à la Direction de l'insertion professionnelle des jeunes, point focal du Programme de renforcement de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents (SSRAJ) – y compris la prévention des IST/VIH/SIDA – pour le ministère des Enseignements professionnels et techniques, méthodologue à partir de 2017, inspecteur pédagogique à l'Inspection pédagogique générale, et enfin directeur des examens, des concours, des certifications et de l'orientation (DEXCCO) de décembre 2017 à mars 2022. Précisons également qu'il est membre de plusieurs groupes d'experts internationaux de l'éducation et de la gestion des systèmes éducatifs.

« LES PERFORMANCES DE LA LONANI CONTRIBUENT AU FINANCEMENT DU BUDGET DE L'ÉTAT »

Le directeur général de la Loterie nationale du Niger (LONANI) Angoh Abdel Karim se réjouit des retombées de la nouvelle plate-forme d'informatisation. Grâce à l'extension du réseau des points de vente, le chiffre d'affaires est passé de 28 à 40 milliards de FCFA de 2021 à 2022, soit une hausse de 42 %.

Vous êtes en poste depuis bientôt un an. Quel bilan pouvez-vous dresser, notamment en termes de chiffre d'affaires ?

Angoh Abdel Karim : En effet, cela fait bientôt un an que nous sommes à la tête de cet établissement public à caractère industriel et commercial, qui est devenu aujourd'hui un fleuron de l'économie nationale. Nous avons réalisé de très bonnes performances car, pour une prévision annuelle du chiffre d'affaires de 31 milliards de FCFA, nous avons réalisé 40 milliards, soit un taux de réalisation d'environ de 130 %.

Comment la LONANI s'investit-elle dans les secteurs sociaux ?

La LONANI a le monopole d'exploitation des jeux à enjeu d'argent sur l'ensemble du territoire national. Elle a une mission de service public axée principalement sur la mobilisation de l'épargne par l'organisation de jeux à enjeu d'argent, de quelque nature qu'ils soient. Dans les secteurs sociaux, en plus des multiples lots qu'elle offre aux populations, elle fait à leur profit des réalisations concrètes pour bien illustrer son slogan : « La fortune aux gagnants, les bénéfices à la nation ». Il s'agit, entre autres, de la construction des centres de santé intégrés, de classes, de jardins d'enfants, de forages, de centres d'activités socio-éducatifs, etc. On peut également citer la distribution de vivres aux populations vulnérables, le sponsoring des festivals ainsi que divers appuis financiers à des associations culturelles, sportives, équestres, etc. Bref, la liste n'est pas close.

Des réflexions ont-elles été menées pour enrichir le portefeuille de jeux des parieurs, à l'instar du parifoot ?

En effet, oui. La Loterie nationale du Niger, comme toute organisation moderne, s'est dotée d'un outil de planification stratégique, sous la forme d'un plan stratégique. C'est un document cadre d'orientation et de référence composé de trois axes stratégiques : la consolidation et l'amplification des moyens d'action, la redynamisation

Bio

Angoh Abdel Karim, né le 14 mars 1979 à New-York, USA, de double nationalité nigérienne et américaine, est directeur général de la Loterie nationale du Niger (LONANI) depuis mars 2022. À ce titre, il supervise les opérations quotidiennes de l'unité commerciale, assure la création et la mise en œuvre de la stratégie commerciale ainsi que les programmes tactiques, la qualité des offres, la planification stratégique organisationnelle et la valorisation des produits. Il coordonne aussi les objectifs de performance, supervise les principaux programmes d'embauche et de développement des talents, communique la stratégie et les résultats aux employés, assure l'implémentation d'un plan stratégique, effectue et recommande des investissements-clés pour l'avenir, ou encore soutient une culture interne à la fois saine et profitable aux salariés.

Titulaire depuis mai 2003 d'un Master en administration des entreprises, spécialité management des administrations, de l'université d'Indianapolis, Indiana, USA, il a également suivi en décembre 2010 à l'Institut international de Saint-Louis, Missouri, USA, une formation continue en Foreign Trades (commerce extérieur) complétée en 2013 par une formation en commerce international dispensée par la National American University of Indiana. Enfin, il a obtenu en juin 2016 un certificat en sciences politiques au Ivy Tech Community College.

Il débute sa carrière en octobre 2003 comme agent des comptes à temps partiel pour IDS/LOGISCO Plainfield (Indiana), une entreprise mondiale de soins de santé spécialisée dans les produits pharmaceutiques et nutraceutiques dans laquelle il va rapidement gravir les échelons. En effet, dès février 2009, il y devient superviseur pour le compte de Pharma Vite LLC, puis est promu en mars 2015 au poste de superviseur au département commercial, et enfin en août 2018 aux fonctions de superviseur des opérations au département des opérations internationales. Parallèlement, il aura endossé à partir de juin 2015, à temps partiel, le costume de 1^{er} assistant de la conseillère aux relations extérieures Erin Rosenberg au sein du bureau de André Carson, membre du Congrès américain du 7^e arrondissement d'Indianapolis. Enfin, en juillet 2019, il exerce comme consultant pour la société malaisienne d'investissement et de gestion DXN Holdings Berhad.

et l'intensification des stratégies de vente et de communication, et enfin le renforcement des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre. Il faut préciser que le développement des technologies de l'information et de la communication, la présence d'opérateurs illégaux de jeux en ligne et le foisonnement des salles de jeu et de diverses formes de loteries et tombolas ont conduit la LONANI à privilégier les impératifs de qualité et d'innovation. Cette démarche a du reste confirmé l'obligation pour notre institution d'aller vers la diversification des produits. Pour offrir à la population nigérienne une nouvelle gamme de jeux qui allie divertissement et gains attractifs, le concept du pari sportif dénommé parifoot Niger s'est en effet présenté à nous comme une niche à exploiter.

Quelles sont les retombées de la nouvelle plate-forme d'informatisation ?

Le lancement de la nouvelle plate-forme en 2021 visait un triple objectif : l'extension du réseau, la diversification de l'offre de produits et la digitalisation. Ainsi, au titre de l'extension du réseau, celui-ci est passé de 400 points de vente en 2021 à 600 en 2022. Cette extension a permis de booster le chiffre d'affaires qui, lui, passe de 28 à 40 milliards de FCFA, soit un taux d'évolution de 42 %. Cette hausse du chiffre d'affaires a permis d'améliorer la contribution de l'institution au financement du budget de l'État par le biais des prélèvements qu'il effectue. Il faut aussi souligner la contribution aux budgets des collectivités, notamment les communes, relativement aux taxes payées pour l'implantation des kiosques. Cette extension a également généré des emplois, notamment ceux de vendeur ainsi que plusieurs autres emplois

«La nouvelle plate-forme a permis de lancer un nouveau produit de pari sportif, parifoot Niger.»

indirects comme, par exemple, les artisans mobilisés pour la confection des kiosques. En ce qui concerne la diversification, la nouvelle plate-forme nous a permis de lancer un nouveau produit issu de la gamme des



Angoh Abdel Karim,
directeur général de la Loterie
nationale du Niger.

paris sportifs, parifoot Niger. Enfin, pour ce qui est de la digitalisation, la nouvelle plate-forme nous a donné l'opportunité de commercialiser en ligne ce nouveau produit parifoot Niger.

Quel message adressez-vous à votre clientèle ?

C'est pour nous le lieu et l'occasion de remercier notre dynamique force de vente pour sa franche collaboration, et également la clientèle pour sa confiance sans cesse renouvelée. Je présente mes encouragements à notre clientèle en l'exhortant à acheter régulièrement ses tickets, car la patience et la persévérance payent toujours à la LONANI. Bonne chance à tous.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« NOUS LUTTONS CONTRE LE MARIAGE FORCÉ ET LES GROSSESSES D'ADOLESCENTES »

Allahoury Aminata Zourkaleini, ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, détaille les actions du gouvernement en faveur de l'autopromotion des femmes et de la scolarisation des jeunes filles au Niger.

Comment mesurez-vous les avancées en matière de promotion de la femme depuis l'institutionnalisation de la Journée nationale de la Femme nigérienne célébrée le 13 mai ?

Allahoury Aminata Zourkaleini : On peut mesurer les avancées en matière de promotion de la femme depuis qu'a été institutionnalisée cette journée en 1991 à travers la multiplication des initiatives pour assurer l'autopromotion des femmes par des mesures législatives et réglementaires et la mise en œuvre de politiques, stratégies, programmes et projets allant en ce sens. À titre illustratif, citons la création en 1996 de la Politique de promotion de la femme, la ratification le 13 août 1999 de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, l'adoption de la loi sur les quotas relative à la représentation de l'un ou l'autre sexe au poste nominatif (25 %) et électif (10 %) et, le 13 juillet 2008, celle d'une Politique nationale du Genre dont le but est à la fois de corriger les iniquités et inégalités de genre et d'opérationnaliser les principes constitutionnels d'égalité et de non-discrimination. Ajoutons la révision à la hausse de la loi instituant le système de quotas et son adoption en 2014 et en 2019, la révision de la Politique nationale de Genre (PNG), l'élaboration en 2017 d'une Stratégie nationale de prévention des violences basées sur le Genre et de réponse à ces violences ainsi que d'une Stratégie nationale de l'autonomisation économique de la femme, la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets en faveur des femmes ou encore, en 2023, le processus de mise en œuvre du Conseil national de la femme nigérienne.

Que peuvent apporter les femmes si elles s'impliquent dans la résolution des conflits ?

La femme est une force pour la paix et la réconciliation. On ne peut pas construire une paix durable en oubliant

une grande partie de la population. Si la guerre est souvent l'affaire des hommes, la paix est plutôt celle des femmes. Elles jouent un rôle décisif dans la promotion de la tolérance et de la non-violence, car elles sont la première école de vie. Par conséquent, leur apport dans la résolution des conflits est de plusieurs ordres. Dans un processus de paix, l'implication des femmes accroît non seulement la probabilité d'aboutir à la signature d'un accord de paix, mais aussi les chances que cet accord soit mis en œuvre. Les accords de paix sont à 64 % plus susceptibles de réussir lorsque la société civile y participe, y compris les groupes féminins, et un tiers des pays qui comptabilisent au moins 30 % de femmes parlementaires ont connu des transitions post-confliktuelles démocratiques. Enfin, les communautés touchées par les conflits armés et qui ont connu une reprise économique ainsi qu'une réduction rapide de la pauvreté sont celles où les femmes enregistraient des niveaux élevés d'autonomisation économique.

« La femme est une force pour la paix et la réconciliation. »

Comment s'applique sur le terrain le Plan d'action national de 2^e génération (PAN2) 2020-2024 adopté par votre département ministériel ?

Pour la mise en œuvre du PAN2, un dispositif de coordination a été institué. Il est composé d'un comité de pilotage national, d'un secrétariat national permanent (SNP) et d'antennes régionales. Actuellement, le SNP en est à sa phase de vulgarisation du PAN2, car nous devons d'abord faire connaître le PAN2 au grand public avant d'entamer les actions concrètes à l'endroit des bénéficiaires.

Afin de renforcer des capacités de votre département ministériel, quel est le montant des ressources budgétaires qui vous sont allouées et bénéficiez-vous d'appuis venant des bailleurs de fonds ?

Le gouvernement est soucieux du bien-être des groupes vulnérables que sont les femmes et les enfants. Comme vous le savez, notre pays consacre une part importante de son budget à la question sécuritaire, avec pour conséquence une forte pression sur le budget général de l'État. Concernant notre ministère, le budget alloué est estimé à 1 milliard de FCFA par an, salaire des agents compris. Bien sûr, c'est en deçà de nos besoins. Cependant, grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent, nous arrivons à combler le gap, et certains partenaires se sont engagés sur des programmes destinés à la femme et à l'enfant après la Table ronde de Paris sur le financement du PDES. Parmi ces partenaires, nous pouvons citer la Coopération française sur un programme « Femme, Paix et Sécurité » dédié aux régions de Tahoua et Tillabéry. Le document de programme a été élaboré et sa validation est intervenue le mercredi 1^{er} mars 2023 à Niamey. Nous avons également la Coopération allemande avec un programme sur la promotion des droits de la Femme.

La situation de la jeune fille est préoccupante dans le domaine de l'éducation. Concrètement, comment luttez-vous contre le mariage forcé, et comment fonctionne le mécanisme d'appui du centre de la CEDEAO venant en aide aux filles issues des familles vulnérables ? Avant toute chose, il faut préciser que nous avons initié le programme « Initiative Illimin » qui vise les adolescentes non scolarisées ou déscolarisées, mariées ou non mariées, dans les tranches d'âge 10-14 et 15-19 ans. Il a pour objectif de « *lutter contre le mariage forcé, le mariage d'enfants et les grossesses des adolescentes*

grâce à leur autonomisation ». En réduisant la proportion des enfants qui se marient, on peut limiter les conséquences dramatiques pour les filles, notamment la mortalité maternelle et infantile, la fistule obstétricale, l'abandon scolaire et la pauvreté, mais aussi faire baisser la fécondité et contribuer à mettre le pays sur la voie de la transition démographique.

Une autre stratégie visant à faire évoluer la scolarisation de la jeune fille consiste à doter les familles vulnérables de plates-formes multifonctionnelles (PTFM)⁽¹⁾ en vue d'alléger la surcharge de tâches quotidiennes des filles et leur pénibilité, et de ce fait leur permettre de consacrer plus de temps aux études. Avec ce programme, le Niger se trouve sur la bonne voie de l'autonomisation des femmes.

Concernant le Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre (CCDG) mis en place depuis 2010, il s'agit d'un mécanisme d'appui aux filles en scolarité issues des familles vulnérables. C'est un programme d'appui à la promotion des filles dans les secteurs de la formation spécialisée technique et professionnelle par l'octroi de bourses d'excellence à des filles brillantes mais issues de familles démunies. En effet, tous les ménages ne parviennent pas à offrir à leurs enfants la chance de fréquenter un établissement scolaire compte tenu de l'ensemble des charges qu'exige le désir de satisfaire un tel droit, soit les coûts directs et indirects associés à la prise en charge de l'éducation. La bourse CCDG est donc arrivée à point nommé.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

⁽¹⁾ *Impliquant fortement les femmes en zones rurales, la plate-forme multifonctionnelle (PTFM) est un outil de développement d'activités génératrices de revenus grâce aux recettes issues de cet équipement.*



Allahoury Aminata Zourkaleini,
ministre de la Promotion de la Femme
et de la Protection de l'Enfant.

« NOUS ENVISAGEONS DE DÉVELOPPER LA WEB TV »

Ali Idrissa Nani, directeur général et gérant du groupe de presse audiovisuel Labari créé il y a douze ans, estime que sa chaîne de télévision est la plus suivie de toutes. Sur un effectif de 55 employés, près de la moitié sont journalistes, certains animant des émissions en langues locales comme le haoussa, le zarma-sonrhaï et le gourmantché.

En plus d'une décennie, quelle a été l'évolution de votre groupe audiovisuel privé créé le 3 décembre 2011 ?

Ali Idrissa Nani : Créé le 3 décembre 2011, le groupe de Presse Labari, aussi connu sous la dénomination RTL-Niger, a effectivement commencé ses activités par le journal radio de 12 heures 15 et le journal télévisé de 12 heures 45 le 18 février 2012. Plus d'une décennie après sa création, Labari a su trouver sa voie dans l'espace médiatique nigérien. En plus de la diffusion en clair de la radio et de la télévision, le groupe s'est déployé sur les réseaux sociaux notamment You Tube, Facebook, et récemment le lancement d'une Web TV, Labari Matassa, orientée vers la jeunesse et les femmes avec plus de reportages sociaux.

Comment votre groupe est-il structuré aujourd'hui et, en termes d'effectif, combien de journalistes comptez-vous sur le nombre total de salariés ?

Le groupe de presse Labari est dirigé par un directeur général (DG) cumulativement à ses charges de gérant statutaire sous la tutelle d'un conseil d'administration. Le DG est assisté d'un directeur des affaires administratives et financières, d'un secrétariat de direction et de chefs de services pour mener à bien le travail d'équipe.

Au 1^{er} janvier 2023, le groupe compte 55 agents, tous grades confondus, dont certains exerçaient comme pigistes. Sur ces 55 agents, on dénombre 20 journalistes : 13 pour la langue française, 3 pour le haoussa, 3 pour le zarma-sonrhaï et 1 pour le gourmantché.

Quelles sont les taux d'audience atteints par la radio et la télévision Labari et quelles sont les plages horaires et thématiques pour vos émissions phares ?

En dehors des chiffres officiels sur les taux d'audience, nous pouvons avancer un taux de 80 % pour la radio et la télévision. Les antennes ouvrent de 7 heures du matin à minuit, heure locale, avec, pour la radio, des journaux parlés à 12 h 15 et 18 h 15 et, pour la télévision, à 12 h 45, à 19 h 45 et une rediffusion à 22 h 30. Les émissions captivantes sont celles qui traitent de thématiques musicales. Ensuite, il y a des émissions telle que *Éclairage*, qui sont les débats radio-télévisés où nous ouvrons l'antenne et les ondes aux intellectuels pour qu'ils s'expriment sur les questions d'actualité. À noter aussi le succès de l'émission *Le Grenier du Savoir*, où les universitaires font partager leurs analyses à nos publics radio-télé sur leurs domaines d'expérience, et enfin *La Revue de la presse hebdomadaire*.

Bio

Ali Idrissa Nani, président du Réseau des radios et télévisions indépendantes (RRTIN) depuis avril 2022, est gérant et directeur général du groupe de presse Labari depuis 2011. Titulaire depuis 1999 d'un BTS option comptabilité et gestion des entreprises, il a préparé en 2005 une maîtrise en gestion des projets et entreprises (qu'il n'a jamais pu finir), puis a complété sa formation initiale par des modules en management sur financement, en valorisation des ressources commerciales, en gestion des ressources humaines, participant aussi à plusieurs ateliers d'experts pour l'examen du projet de réglementation communautaire sur les marchés publics dans les États membres de l'UEMOA et à la rédaction du projet de réglementation sur les marchés publics au Niger. Enfin, il a obtenu en 2020 à l'université de York, en Angleterre, un certificat sur les mécanismes de protection des activistes en Afrique de l'Ouest, car outre sa vie professionnelle, il se s'implique fortement dans les combats de la société civile. Il a d'ailleurs fondé avec ses camarades en 2006 le Réseau des organisations pour la transparence dans les industries extractives et l'analyse budgétaire (ROTAB), qu'il a conduit à maintes réussites et dont il a été élu secrétaire exécutif permanent en novembre 2021. Ayant débuté sa carrière en 1997 comme agent commercial et devenu après directeur commercial et administratif du groupe de presse Ténéré durant une décennie, il l'a poursuivie de 2008 à 2021 au poste de directeur général adjoint du groupe de presse Dounia. Il est par ailleurs depuis 2016 coordonnateur de l'Observatoire du processus électoral (OPELE). Au rang de ses activités sociétales, il s'est illustré comme défenseur des droits humains et de promotion de la démocratie, n'hésitant pas à parfaire sa formation sur la convention des Nations unies contre la corruption et son mécanisme d'examen.

En englobant la radio et la télévision nationales, comment est composé le paysage audiovisuel nigérien ? La concurrence est-elle farouche entre les médias audiovisuels relevant du privé et ceux issus de l'État ?

Le paysage audiovisuel est très dynamique avec les chaînes publiques et les chaînes indépendantes. Il faut noter que le Niger est très en avance dans le secteur comparé à certains pays de la sous-région. Pour nous, on ne parle pas de concurrence dans le cadre de l'existence des médias, mais plus d'une complémentarité dans le traitement de l'information et chacun peut se faire son opinion.

La parole politique s'exprime-t-elle autant dans les médias privés que publics, ou bien les ténors de l'opposition affichent-ils une préférence ?

Les gouvernants s'expriment beaucoup plus sur les médias publics et choisissent certains médias privés selon leurs activités. Quant aux ténors de l'opposition, ils ont une préférence pour les médias privés car ils n'ont pas toujours accès aux médias publics.

Le groupe de radio-télévision Labari et les autres chaînes de télévision privées ont-ils un accès sans restriction aux marchés publicitaires ? Comment a évolué le budget de votre groupe entre 2021 et 2022 ?

Comme je vous le disais, les chaînes de télévision privées indépendantes sont exclues des marchés publicitaires relevant de l'État. Certaines dont les directeurs généraux et/ou les promoteurs sont de leur obédience en profitent infiniment.

Depuis la crise liée à la pandémie de Covid-19, le budget de notre groupe n'a pas arrêté de chuter drastiquement à cause de la morosité économique et du redressement fiscal unilatéral et ciblé.

Quels sont les futurs chantiers de votre groupe ?

Nous envisageons de développer davantage la Web TV en perspective de la mise en application de la TNT, et nous déployer sur les réseaux sociaux. Nous envisageons aussi des représentations sur l'ensemble du pays.

Au-delà de vos activités professionnelles, vous êtes aussi leader dans le réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire. Pensez-vous que les actions syndicales et le plaidoyer de la société civile ont un écho auprès du pouvoir politique au Niger ?



Ali Idrissa Nani,
directeur général et
gérant du groupe de presse
audiovisuel Labari.

Oui, depuis peu, les actions syndicales et le plaidoyer de la société civile ont un écho favorable auprès du pouvoir politique au Niger. Aujourd'hui, nous sommes reçus à la présidence pour discuter des problèmes du pays, ce qu'il faut d'ailleurs encourager car seul le dialogue peut sortir notre pays de cette grève crise sécuritaire. Toutefois, certaines tares du régime passé

« Les chaînes de télévision privées sont exclues des marchés publicitaires relevant de l'État. »

continuent de sévir, et les solutions sont timides et mitigées. Nous ne devrions plus avoir des acteurs politiques et de la société civile en prison pour leurs opinions ou actions.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

CAP 2025



Cadre d'Actions Prioritaires de la Commission de l'UEMOA 2021-2025

Les trois (3) axes d'intervention du « CAP 2025 » :



Axe 1 : Approfondissement des
bases de l'intégration économique




Axe 2 : Amélioration de l'efficacité
des interventions sectorielles





Axe 3 : Consolidation
de la gouvernance institutionnelle

COMMISSION DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : +226 25 31 88 73 à 76 - E-mail : commission@uemoa.int - www.uemoa.int

 <https://www.facebook.com/UEMOAOfficiele/>

 https://twitter.com/UEMOA_officiel

 <https://www.youtube.com/c/UEMOAOfficieel>

■ 29^e anniversaire

L'UEMOA, UNE INSTITUTION RÉGIONALE DES PLUS PERFORMANTES

L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a franchi le 10 janvier dernier le cap des 29 ans d'existence. L'occasion pour le président de la Commission Abdoulaye Diop de passer en revue les avancées réalisées depuis la création de l'institution.

Le 10 janvier 2023 a marqué le 29^e anniversaire de la création de l'UEMOA, considérée par beaucoup d'observateurs comme la zone économique la plus intégrée d'Afrique. Un événement majeur pour l'actuel président de la Commission de l'UEMOA Abdoulaye Diop, à qui cet anniversaire sert de baromètre pour analyser le chemin parcouru dans l'intégration des huit pays de cette zone. « *Depuis sa création, l'UEMOA a obtenu des succès importants sous l'impulsion de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Au titre de la consolidation de la gouvernance économique régionale et de la performance des États, les actions conduites ont contribué à améliorer les performances économiques des États membres et à rendre effective l'Union douanière* », fait-il ainsi remarquer.

Et de fait, avant la pandémie de Covid-19, le taux de croissance moyen était de 6,5 %, et l'inflation fut maîtrisée durant presque une décennie, soit de 2010 à 2019. Malgré les multiples chocs qu'elle a subis, la zone UEMOA reste l'une des régions les plus résilientes, avec un cadre macroéconomique sain et une dette publique viable. « *Nous avons su construire des économies dynamiques et restreintes. C'est cela qui nous a permis, dans un contexte d'inflation mondiale exacerbée, d'afficher dans notre zone une inflation autour de 7,8 %, alors que beaucoup de pays du monde et d'Afrique subsaharienne enregistrent des taux à 2 chiffres. Certains pays frôlaient même les 30 %* », note Abdoulaye Diop, ajoutant que ces résultats ont pu être atteints grâce à une bonne gestion de la monnaie, le franc de la Communauté financière africaine ou franc CFA, et aux marges de manœuvre résultant d'une solide gestion budgétaire malgré un environnement difficile.

Dans le domaine des transports, l'UEMOA a contribué à la réalisation des études techniques détaillées de près de 4 200 km linéaires de routes et d'autoroutes communautaires. Elle a établi le Règlement 14, qui a été adopté par le Conseil des ministres, pour maintenir les infrastructures routières en bon état. En matière de développement agricole et de promotion de la sécurité alimentaire, la Commission de l'UEMOA a contribué à l'amélioration de l'accès des populations de sa zone à l'eau potable, avec plus de 3 420 forages construits. Enfin, les résultats de ses actions sont également perceptibles dans d'autres secteurs comme l'industrie, l'environnement des affaires, l'artisanat, l'énergie, les mines, l'économie numérique, l'environnement et changement climatique, le tourisme, etc.

Malgré ses nombreux acquis, l'UEMOA reste confrontée à plusieurs défis économiques du fait de la faible diversification de ses économies, d'une mobilisation insuffisante des ressources fiscales ainsi que d'un taux de chômage élevé. La faiblesse du commerce intra régional, qui représente moins de 20 % des échanges, constitue aussi un axe d'amélioration. Enfin, reste à régler l'épineuse question sécuritaire. « *On ne peut évoquer tous les défis sans aborder la question sécuritaire, qui est de plus en plus prégnante. Cette préoccupation est traitée avec beaucoup d'attention, ce qui a conduit à la mise en place, en 2019, d'un Fonds régional de sécurité (FRS). Un outil qui a bénéficié, à ce jour, d'une dotation de 80 milliards de FCFA. Cela a permis de venir en aide aux trois pays les plus affectés par le terrorisme que sont le Niger, le Mali et le Burkina Faso* », reconnaît le président de la Commission de l'UEMOA.



Paul de Manfred

« CAP 2025, UN PLAN FINANÇÉ SUR FONDS PROPRES »

En 2023, parmi les priorités d'Abdoulaye Diop, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), figurent à la fois la mise œuvre du plan stratégique CAP 2025 et l'amélioration de la gouvernance et de la performance de l'institution qu'il dirige.

Vous présidez la Commission de l'UEMOA depuis bientôt deux ans après avoir pris vos fonctions en juin 2021. Comment définiriez-vous les enjeux liés à votre poste ainsi que sa dimension politique au sein de l'Union ?

Abdoulaye Diop : Avant de parler du rôle de président de la Commission, arrêtons-nous un instant sur la place de la Commission dans l'architecture institutionnelle de l'Union. Comme vous le savez, l'organe suprême de l'Union est la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Je saisis d'ailleurs l'occasion que vous me donnez pour saluer l'arrivée à sa tête de S.E.M. Mohamed Bazoum, le président de la République du Niger connu pour sa foi en l'intégration régionale. La Conférence est l'instance qui définit les grandes orientations de l'Union et adopte les actes additionnels. Quant au Conseil des ministres statutaire, il adopte, entre autres, les textes dont l'application et la transposition dans l'ordre juridique des États membres donnent vie au projet d'intégration régionale, raison d'être de l'Union. Dans cette architecture, la Commission exerce, en vue du fonctionnement et de l'intérêt général de l'Union, les pouvoirs propres que lui confère le Traité, notamment d'initier les projets de textes à soumettre au Conseil des ministres pour adoption et de veiller à leur exécution. Comme vous le constatez, la fonction

« La Commission va accompagner le Niger dans le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDES 2022-2026. »

de président de la Commission le met en contact permanent avec les chefs d'État et les membres du Conseil des ministres pour à la fois recueillir leurs orientations et rendre compte de l'état d'avancement de notre Union. Cette fonction est donc éminemment politique dans le sens où il s'agit d'engager toutes les réflexions et

Bio

Abdoulaye Diop, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), a été nommé à ces fonctions par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union le 14 avril 2021.

Inspecteur principal du Trésor de classe exceptionnelle, titulaire d'un brevet de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) du Sénégal, il est né en 1961 à Dakar. Ancien pensionnaire du CERDI de l'université d'Auvergne à Clermont-Ferrand, en France, d'où il est sorti en 1997 major de sa promotion et détenteur du diplôme de hautes études en gestion de la politique économique avec un sujet de recherche portant sur les politiques de convergence économique dans le cadre de l'intégration sous-régionale (UEMOA).

Économiste, financier et spécialiste en finances publiques, il a été ministre en charge du Budget de 2009 à 2012. Enfin, jusqu'en avril 2021 et sa nomination à ses actuelles responsabilités, il était ministre, conseiller à la présidence de la République du Sénégal en charge de questions économiques, financières et budgétaires.

actions nécessaires à l'accompagnement des politiques nationales de développement des États membres aux fins d'assurer un avenir radieux à nos populations. La fonction est également technique car elle vous met en contact avec les responsables d'institutions impliquées dans des politiques de développement.

Vous avez rencontré le nouveau président du Conseil des ministres de l'UEMOA le 20 janvier à Abidjan au cabinet du ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire. Au-delà de la simple visite de courtoisie, quelle a été la teneur de vos échanges ?

Les échanges à Abidjan avec le président du Conseil des ministres, Monsieur Adama Coulibaly, ont porté sur des questions relatives à la marche de notre Union, notamment dans les domaines institutionnel, économique et sécuritaire. C'était aussi une occasion, en ma qualité de président de la Commission de l'UEMOA, de lui renouveler de vive voix mes félicitations et celles

de l'ensemble des membres et du personnel des Organes de l'Union. J'ai également saisi cette opportunité pour rendre un vibrant hommage à S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, pour son engagement constant en faveur de la bonne marche de l'Union. C'est ce qui a permis la tenue de la 23^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UEMOA le 5 décembre 2022 à Abidjan.

La Commission a adopté une feuille de route dénommée Cadre d'actions prioritaires pour la période 2021-2025, soit CAP 2025. Combien d'actions regroupe ce plan et comment va s'opérer leur déploiement ? Quel est son coût et comment est-t-il financé ?

Le CAP 2025 s'articule autour de trois objectifs stratégiques : accélérer la convergence économique et approfondir le marché commun, consolider les actions sectorielles structurantes pour un espace économique viable et renforcer la gouvernance et la performance organisationnelles. Ces objectifs stratégiques sont traduits en axes d'intervention au sein desquels sont réparties les 23 actions phares qui constituent l'ossature du CAP 2025. Ce document de pilotage traduit les ambitions et l'engagement du Collège des commissaires qui a pris fonction en juin 2021. Le coût total est d'environ 112 milliards de FCFA financés principalement sur ressources propres, soit à 92,5 %.

Vous aviez conduit les 5 et 6 décembre 2022 une délégation pour participer à la Table ronde des investisseurs et des partenaires au développement sur le financement du PDES 2022-2026 du Niger. Avez-vous été surpris par l'engagement des bailleurs de fonds vis-à-vis du Niger et quelle sera la contribution de la Commission dans la réussite de ce PDES ?

C'est avec plaisir que j'ai conduit la délégation de la Commission à Paris pour être aux côtés du Niger à la Table ronde des investisseurs et des partenaires au développement sur le financement du PDES les 5 et 6 décembre 2022. À cette Table ronde, j'ai noté un fort engouement des partenaires techniques et financiers pour soutenir le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de cet ambitieux plan. Nous avons accompagné le Niger dans la préparation de cette table ronde. Les annonces faites étaient à la hauteur de la qualité des travaux préparatoires. L'implication personnelle de S.E.M Mohamed

Bazoum y a également beaucoup contribué. Les engagements financiers des partenaires ont largement dépassé le gap de financement qui leur était soumis. Il faut aussi noter, pour s'en réjouir, le segment privé de cette rencontre qui a permis de mobiliser les entrepreneurs. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, la Commission de l'UEMOA poursuivra ses actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers de l'Union et accompagnera le Niger dans le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDES.

En 2023, quelles vont être vos priorités à la tête de la Commission de l'UEMOA ?

La mise en œuvre du CAP 2025, notamment dans ses phases exécution et évaluation, est une priorité en lien avec la convergence économique, l'approfondissement du marché commun, la consolidation des actions sectorielles structurantes pour un espace économique viable ainsi que l'amélioration de la gouvernance et de la performance institutionnelles. Notre action quotidienne s'inscrit dans cette optique, pour le bénéfice des populations de l'Union, conformément aux orientations des plus hautes autorités.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Abdoulaye Diop,
président de la Commission
de l'Union économique et
monétaire ouest africaine.



BOAD

BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



CRÉATEURS D'AVENIR

1973 - 2023

50 ans

au service du
développement
de l'UEMOA

Banque Ouest Africaine de Développement

Immeuble BCEAO / Niamey - B.P : 778 Niamey, NIGER

Tél.: +227 20 72 49 80

E-mail : boadmrne@boad.org

www.boad.org



■ Banque ouest-africaine de développement

GRÂCE À LA BOAD, LE NIGER VA BÉNÉFICIER DES RESSOURCES DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

En visite au Niger le 31 janvier 2023, Serge Ekué, président de la BOAD, a signé pour un montant global de 150,4 millions de dollars plusieurs accords de financement de projets en faveur du Niger.

Le gouvernement nigérien et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont signé le 31 janvier 2023 à Niamey, en présence du président de la BOAD Serge Ekué et du ministre des Finances Ahmat Jidou, plusieurs accords de financement de projets pour un montant global de 150,4 millions de dollars. Ces conventions permettront au gouvernement de bénéficier de cinq prêts d'une valeur totale de 74,735 milliards de FCFA, soit 124 millions de dollars, pour la réalisation de projets dans divers domaines d'activité. Grâce à ces prêts, les autorités nigériennes prévoient sur une longueur de 110 km l'aménagement et le bitumage de la route Hamdara-Wacha-Dungass, à la frontière du Nigeria, financés par la BOAD à hauteur de 21,735 milliards de FCFA. Un autre prêt de 25 milliards de FCFA sera dédié à l'aménagement de voies urbaines dans la ville de Niamey et à la réhabilitation du tronçon Niamey-Nyala.

Le troisième prêt, d'un montant de 7 milliards de FCFA, est dévolu à la réalisation d'aménagements hydroagricoles avec des pratiques d'agriculture intelligente résilientes au changement climatique. Ce projet identifié par la BOAD a été soumis au Fonds vert pour le climat (FVC), qui y a apporté des ressources d'un montant global d'environ 20 milliards de FCFA dont 15,9 milliards sous forme de dons et environ 4 milliards sous forme de prêt destiné à une ligne de refinancement en faveur des bénéficiaires de parcelles aménagées par le projet via des institutions de microfinance. Il est utile de préciser que la BOAD est une entité d'implémentation pour le FVC. Quant au quatrième apport financier de 10 milliards de FCFA il vise à « favoriser l'accès à des services financiers diversifiés et innovants des populations exclues du

système bancaire classique ainsi que de leurs composantes économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes », indique un communiqué du ministère des Finances. Enfin, les 11 milliards de FCFA du cinquième et dernier prêt couvriront partiellement le financement d'un projet d'alimentation en eau potable en milieu rural dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri.

Ces financements s'inscrivent dans le cadre des engagements pris par la BOAD lors de la Table ronde des investisseurs et des partenaires au développement sur le financement du Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026 du Niger tenue les 5 et 6 décembre 2022 à Paris. En effet, la BOAD avait annoncé une contribution de 450 milliards de FCFA sous la forme de financements directs sur la période couverte par le PDES.

La BOAD, qui depuis 50 ans est au service des économies de la zone, s'adapte aux exigences actuelles pour donner aux États membres de l'UEMOA les moyens de faire face aux défis actuels. Ainsi en va-t-il du projet de croissance verte qui incarne la nouvelle dimension de la BOAD. « Il y a un an et demi, nous avons levé 750 millions d'euros pour une obligation de croissance durable. Aujourd'hui, nous travaillons sur ce chantier. Et nous sommes accrédités auprès de trois fonds climat, notamment le Fonds vert », indique Serge Ekué, président de la BOAD. À travers le projet Croissance verte, la BOAD entend mobiliser des ressources importantes à effet de levier afin de soutenir les projets importants, d'apporter sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et de lutter contre la désertification des pays sahéliens comme le Niger.

Louise Bibalou-Durand



PLAN DJOLIBA : 116,24 MILLIARDS DE FCFA POUR LE NIGER

Yao Ahokou, chef de la mission résidente de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), évoque les engagements de l'institution bancaire en faveur du Niger en 2022 ainsi que sa contribution au PDES 2022-2026.

En 2023, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) commémorera ses 50 ans. Quel bilan faites-vous de ses interventions dans l'UEMOA, en particulier au Niger ?

Yao Ahokou : Au 31 décembre 2022, les interventions de la BOAD, toutes opérations confondues, s'élèvent à 7 227,3 milliards de FCFA, dont 4 418,7 milliards (61,1 %) en faveur du secteur non marchand (États) et 2 808,6 milliards (38,9 %) pour le secteur marchand, soit le secteur privé et les entreprises publiques. Elles ont concerné à 40,1 % les infrastructures de transport et des TIC, à 23,9 % l'énergie et les ressources naturelles, à 14,0 % l'agriculture, etc. Ces concours s'inscrivent dans les stratégies nationales consistant à relever les grands défis de la zone : pauvreté, chômage, déficit infrastructurel, sécurité alimentaire, changement climatique et accès aux services sociaux de base : santé, éducation, eau et assainissement, électricité, etc. S'agissant du Niger, le montant cumulé des financements est de 730 milliards de FCFA à fin décembre 2022, soit 10,1 % des 7 227,3 milliards de financement dévolus à l'UEMOA. Au Niger, l'État a capté

« De 2021 à 2025, la BOAD fait le pari d'injecter 3 300 milliards de FCFA dans les économies de l'UEMOA. »

78 % des financements, et les entreprises publiques et privées 22 %. La BOAD accompagne le Niger dans la réalisation de la plupart de ses grands chantiers emblématiques et structurants : barrage de Kandadji, modernisation de l'aéroport de Niamey et construction de ceux de Tillabéri et de Diffa, construction du BRAVIA hôtel et de l'échangeur Diiori Hamani sur le boulevard de l'Indépendance, aménagement de la zone

du marché Katakou à Niamey, réhabilitation de la route Bella-Gaya-frontière du Bénin, aménagement de voies urbaines à Niamey, aménagement et bitumage de la route Hamdara-Wacha-Dungass-frontière du Nigeria, ou encore appui au Fonds de développement de la finance inclusive...

Vous avez pris part à Paris à la Table ronde des investisseurs et des partenaires au développement sur le financement du PDES 2022-2026 du Niger. Quels secteurs inscrits dans le PDES correspondent aux orientations du Plan Djoliba de la BOAD ?

Le Plan Djoliba de la BOAD met l'accent sur une approche sectorielle pour mieux répondre aux défis de développement des États membres de l'UEMOA. Cinq secteurs prioritaires ont été retenus : les infrastructures de transport et de TIC/digitalisation, l'énergie et les ressources naturelles, la production agricole et la sécurité alimentaire, l'immobilier et l'habitat – notamment l'habitat social –, et enfin la santé et l'éducation. Les secteurs phares du PDES 2022-2026 sont donc en harmonie avec les objectifs du Plan Djoliba. Nous sommes convaincus qu'en mettant l'accent sur eux, la BOAD contribuera significativement à l'amélioration du bien-être des populations et au développement durable du Niger.

L'adhésion de la BOAD au PDES 2022-2026 du Niger se concrétise sous forme de financements directs pour un montant de 450 milliards de FCFA. Quel secteur capte la plus grande partie de la contribution BOAD ? Le Plan Djoliba, tout comme le PDES, érige l'éducation au rang des grandes priorités de développement de notre région. En soutien à ce domaine, la BOAD consacrera une part importante de ses financements à contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de notre système éducatif. Nous pouvons indiquer qu'avec l'approbation de notre projet d'augmentation de capital par nos

organes délibérants, il est attendu un renforcement de nos financements en faveur des budgets de nos États membres, particulièrement pour des secteurs prioritaires tels que l'éducation. Étant donné aussi que la BOAD finance les priorités de ses États membres sur la base de leurs requêtes, nous pouvons aisément affirmer qu'une grande partie des concours dédiés au Niger sur la période pourrait être orientée vers le secteur de l'éducation.

Les deux premiers PDES 2012-2016 et 2017-2021 avaient mobilisé un montant cumulé de 343 milliards de FCFA (521 M€) de la part de la BOAD. Pourquoi la contribution de la BOAD au PDES 2022-2026 réunit-elle plus du double du montant des deux précédents ?

L'objectif du Plan Djoliba 2021-2025 est la recherche d'impacts de développement en termes de création d'emplois, d'infrastructures de transport pour faciliter le déplacement des personnes et des biens, d'accès à la nourriture via la production agricole et d'augmentation des capacités de production énergétique. Pour atteindre ces objectifs, la BOAD a fait le pari d'injecter environ 3 300 milliards de FCFA dans les économies de l'UEMOA sur la période sous revue, ce qui représente une hausse de plus de 50 % par rapport à son précédent plan stratégique. Naturellement, les engagements de la BOAD dans chacun de ses pays membres se trouvent ainsi impactés.

Durant les deux premières années de mise en œuvre du Plan Djoliba, soit 2021 et 2022, la République du Niger a bénéficié de 116,24 milliards de FCFA de financements : 106,24 milliards, soit 91,4 %, en faveur du secteur public et 10 milliards de FCFA, soit 8,6 %, en faveur du secteur privé. Ces premiers financements ont été orientés vers les infrastructures de transport et de TIC/digitalisation à 67,3 %, vers la finance et l'assurance à 17,2 %, vers l'énergie et les ressources naturelles à 9,5 %, et enfin vers la production agricole et la sécurité alimentaire à 6,0 %.

En 2022, quelles ont été les interventions de la BOAD sur le portefeuille du Niger et quelles sont les priorités pour 2023 ?

En 2022, les engagements de la BOAD au Niger s'élevaient à 74,7 milliards de FCFA, contre 41,5 milliards



Yao Ahokou, chef de la mission résidente de la Banque ouest-africaine de développement au Niger.

en 2021 et 59 milliards en 2020. Les domaines d'intervention concernés sont l'énergie et les ressources naturelles à 15 %, les transports et les TIC/digitalisation à 62,6 %, la production agricole et la sécurité alimentaire à 9 %, et enfin à 13 % la finance et l'assurance, domaine qui comprend essentiellement des prêts aux institutions financières locales – banques commerciales et institutions de microfinance – pour le refinancement des petites et moyennes entreprises.

Les principaux projets du Niger qui font l'objet de financement en 2022 sont le projet d'alimentation en eau potable en milieu rural dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri, le projet d'aménagement de voies urbaines dans la ville de Niamey – aménagement de la section urbaine de la RN 25 et réhabilitation du tronçon Niamey-Nyala –, le projet d'aménagement hydroagricole avec des pratiques agricoles intelligentes et résilientes au changement climatique (PAHA-AIC), et enfin le projet d'aménagement et de bitumage de la route Hamdara-Wacha-Dungass-frontière du Nigeria. En 2023, la BOAD envisage d'accroître son volume de financement en faveur des États suite à l'augmentation du capital. Elle poursuivra ses engagements en finançant des projets relevant des cinq domaines prioritaires du Plan Djoliba.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

EN 2023, LE NIGER ENREGISTRERA L'UNE DES PLUS FORTES CROISSANCES D'AFRIQUE

Le taux de croissance en 2023 est estimé à 7,3% par le FMI. Une performance essentiellement tirée par le projet d'oléoduc Niger-Bénin. En outre, la production pétrolière, qui s'élevait à 20,6% en 2022, devrait plus que quadrupler pour atteindre les 86,2%.

L'économie du Niger fait des merveilles. Les experts sont unanimes : avec un taux de croissance de 6,7% en 2022, le pays a enregistré l'une des plus fortes progressions de tout le continent. En 2023, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), le Niger devrait encore enregistrer de belles performances malgré les risques inflationnistes, et afficher un taux de croissance de 7,3%.

En se basant sur l'un des rapports du FMI publié le 14 octobre 2022, sept pays d'Afrique subsaharienne devraient connaître un taux de croissance supérieur

à 6% en 2023 : en Afrique de l'Ouest, outre le Niger, le Sénégal avec 8,1%, la Côte d'Ivoire avec 6,5%, le Bénin avec 6,2% et le Togo avec 6,2% et, hors région ouest-africaine, la République démocratique du Congo à 6,7% et le Rwanda à 6,4%.

Concernant le Niger, le rebond de sa croissance en 2022, qui va s'intensifier en 2023, s'explique par la construction en cours d'infrastructures majeures telles que l'oléoduc Niger-Bénin, édifié par la China National Petroleum Corporation et dont la mise en service au second semestre 2023 permettra d'accroître une production pétrolière qui,

Rabiou Abdou, ministre du Plan.



Le développement des PME, une autre priorité du PDES

Nul n'ignore qu'au Niger, où les voyants sont au rouge dans presque tous les secteurs de la vie socio-économique, tout est réellement prioritaire. Cela explique pourquoi il peut sembler difficile de cerner les contours d'un programme d'actions d'urgence définies au titre de cette première année de mise en œuvre du PDES 2022-2026. Il faut donc se référer aux grandes orientations données par le président Mohamed Bazoum, celles qui constituent l'ossature de tous ses discours et déclarations. De toute évidence, après la sécurité qui figure au centre des préoccupations du Niger ainsi que des autres pays du Sahel, le secteur de l'éducation arrive en bonne place parmi les priorités. «*Je fais de l'éducation une priorité majeure parce que je sais que, sans le capital humain, une société ne peut pas se développer, s'enrichir, progresser et améliorer son bien-être. Le Niger a donc plus que besoin de développer son système éducatif et d'instruire et d'éduquer les maillons faibles de notre système social et sociétal*», disait le chef de l'État lors de l'installation des membres du Conseil économique, social et culturel (CESOC) en février 2023. Justement dans ce domaine, la locomotive du PDES est déjà en marche avec la mise en œuvre d'un vaste programme de construction de salles de classes en matériaux définitifs pour remplacer les classes en paillote. S'y ajoute un programme d'acquisition de salles de classe digitales dans le cadre du Projet NIGER-LIRE, sur la base d'un accord de financement signé entre l'État du Niger et l'Association internationale de développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale. Autre priorité majeure, le secteur agricole fortement impacté par le changement climatique. Pour amorcer un réel essor économique et social et l'inscrire dans la durée, la vision du président Bazoum est de promouvoir l'agro-industrie en développant l'élevage et la production agro-alimentaire. Et le

secteur de l'énergie n'est pas en reste, car le président mise sur l'extension de l'énergie dans une grande partie du territoire national, sachant qu'il en va de l'efficacité de l'industrie et du développement des campagnes du Niger. «*Le gouvernement s'engage à assurer l'électrification de 80 % du pays dans une décennie afin de moderniser notre économie et d'accroître le confort de vie des populations rurales*», a-t-il assuré. C'est sans doute dans cette optique que, le 8 mars 2023, un accord de financement de 16,7 milliards de FCFA a été signé entre le Niger et le fonds de l'OPEP en vue de la mise en œuvre d'un projet dénommé RANA, avec pour objectifs le développement de centrales solaires et l'amélioration de l'accès à l'électricité. Enfin, le PDES accorde une importance capitale au développement des PME, qu'il s'agit de soutenir et de promouvoir afin de mailler tout le territoire d'unités de production modernes et de lutter ainsi contre chômage des jeunes.

En réalité, à y regarder de près, les priorités du PDES 2022-2026 sont clairement définies, mais elles sont nombreuses. Reste à activer les différents instruments de mise en œuvre que sont les plans de développement sectoriels, les programmes sectoriels, les programmes et projets de développement ou encore les plans d'actions prioritaires sectoriels.

«*Ces orientations servent l'ambition de transformer structurellement l'économie nigérienne en passant par trois axes stratégiques: d'abord le développement du capital humain, de l'inclusion et de la solidarité, ensuite la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, et enfin la transformation structurelle de l'économie*», expliquait pour sa part le ministre du Plan Rabiou Abdou lors de la conférence de presse qu'il a animée le 22 décembre dernier au Noom Hotel Niamey.

Assane Soumana

négative ces deux dernières années, passera de 20,6 % en 2022 à 86,2 % en 2023, essentiellement grâce à ce pipeline reliant, sur près de 2 000 km, Agadem au port en eau profonde de Sèmè-Kpodj, au Bénin, permettant l'exportation du pétrole nigérien. La production de brut devrait ainsi passer d'environ 21 000 à plus de 110 000 barils par jour, dont la majorité sera exportée et contribuera fortement au PIB et aux recettes publiques. Autres motifs justifiant cette croissance, outre la construction du barrage de Kandadji prévue jusqu'en 2025, les perspectives de croissance positive d'un secteur agricole notamment soutenu par l'initiative 3N – Les Nigériens nourrissent les Nigériens –, ainsi que la poursuite des investissements publics dans les infrastructures et l'augmentation des IDE dans le secteur des hydrocarbures. Les efforts de redressement macroéconomique devraient également continuer, notamment grâce à la deuxième revue de la facilité élargie de crédit (FEC) où a été approuvé en novembre 2022 un décaissement de 52,6 millions de dollars par le FMI. Une ligne de budget qui soutiendra la consommation des ménages, tandis que la croissance du secteur pétrolier alimentera l'investissement privé.

Par ailleurs, en 2023, le Niger devrait pouvoir respecter

la norme d'endettement, qui était de 50,9 % du PIB en 2021, contre 43,6 % en 2020, par rapport aux critères de convergence de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), notamment au niveau de la dette publique, qui ne doit pas excéder 70 % du PIB. Le déficit chronique de la balance courante devrait commencer à se résorber à partir de 2023 avec le début des exportations de pétrole brut.

Rappelons que ces dernières années, l'économie nigérienne s'était inscrite sur une courbe ascendante avant que cette progression ne soit perturbée par le Covid-19. Ainsi, de 5,9 % en 2019, la croissance du Niger était tombée à 3,6 % en 2020, au plus fort de la pandémie. Cette tendance à la baisse s'est ensuite accrue sur fond de hausse des prix des produits alimentaires et d'insécurité. D'après la Banque mondiale, l'inflation au Niger avait grimpé à 3,8 % en 2021, se situant bien au-dessus de la norme communautaire de 3 % au sein de l'UEMOA. Cependant, le pays est parvenu à enregistrer une reprise progressive prévue pour durer, notamment grâce à son projet d'oléoduc dopant sa capacité de production pétrolière et entraînant à moyen terme une croissance économique à deux chiffres.

Paul de Manfred

BUDGET 2023 : EN HAUSSE DE 5 % À 3 291,62 MILLIARDS DE FCFA

Le budget 2023 fait la part belle aux réformes destinées à la mobilisation des ressources et à l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi qu'à l'appui à la sécurité et, à hauteur de 25 %, au renforcement du secteur de l'énergie lié à la mise en place de parcs agro-industriels.

Le 30 novembre 2022, le Parlement nigérien s'est réuni en présence d'Ahmat Jidoud, ministre des Finances, pour arrêter le montant du budget de l'État 2023 présenté par la Commission des finances et du budget. Le budget 2023 qui a été adopté par les députés s'élève à 3 291,62 milliards de FCFA (5,3 milliards de dollars), contre 3 127,42 milliards en 2022 (5,03 milliards de dollars), enregistrant une hausse en valeur absolue de 164,20 milliards de FCFA, soit plus de 260 millions de dollars.

Une fois le budget adopté, le président de la Commission des finances et du budget Issaka Assoumane a indiqué qu'il était dévolu à l'appui aux réformes destinées à la mobilisation des ressources et à l'élargissement de l'assiette fiscale. Selon lui, ce budget s'articule autour

« La situation socioéconomique actuelle reste favorable à la relance de l'activité économique. »

de plusieurs réformes, notamment celles portant sur le renforcement des équipements et l'incitation aux initiatives privées. Ce budget met aussi l'accent sur l'appui à la sécurité, à laquelle est consacrée une part de 13 % pour, notamment, l'équipement des FDS (forces de défense et de sécurité) et, à hauteur de 25 %, sur le renforcement du secteur de l'énergie nécessaire à la mise en place de parcs agro-industriels.

Par ailleurs, cette loi de finances 2023 accorde 21 % au secteur de l'éducation – infrastructures scolaires et internats de filles – tout en encourageant le développement industriel et l'initiative entrepreneuriale. Relevons également que de nouvelles dispositions prévoient une amnistie fiscale pour toute entreprise nouvellement enregistrée et une exonération des droits de douane pour tout matériel agricole importé, ces mesures concernent aussi l'importation de véhicules neufs de transport, l'établissement d'entreprises industrielles ainsi que la création d'emploi pour les jeunes.

Ainsi que l'a indiqué le président de la Commission des Finances, ce budget touche en outre 88 articles du code général des impôts, et il contient 27 mesures nouvelles en fiscalité intérieure et 5 en fiscalité de porte, c'est-à-dire relevant des droits, taxes et impositions de même nature acquittés par les contribuables lors du mouvement des marchandises et services à la frontière. Pour sa part, lors de son intervention devant les parlementaires, le grand argentier nigérien Ahmat Jidoud n'a pas caché sa satisfaction de constater la parfaite collaboration entre son ministère et la Commission des finances. S'agissant du budget 2023, il a souligné qu'il avait été adopté dans un contexte économique national marqué par des tensions, faisant allusion aux effets du conflit russo-ukrainien, à la persistance des chocs climatiques et aux impacts de la pandémie de Covid-19. « *La situation socioéconomique actuelle reste favorable à la relance de l'activité économique et permettra la mise en œuvre des programmes audacieux de réformes* », a cependant estimé Ahmat Jidoud, optimiste malgré ce contexte de vulnérabilité.

Et en matière de programmes audacieux, mentionnons la promotion de la finance numérique inclusive, devenue une priorité du ministère des Finances concrétisée par sa Stratégie nationale de finance inclusive (SNFI, 2019-2023). Une volonté clairement affichée puisque Ahmad Jidoud a créé en 2022 une Journée de l'inclusion financière et de l'innovation numérique (JIFIN, lire l'encadré) avec la participation active de l'UNCDF (The United Nations Capital Development Fund). À cette occasion, le ministre des Finances a confirmé l'engagement de son gouvernement à digitaliser les services publics.

Ajoutons que pour cette année 2023, la politique budgétaire nigérienne est globalement orientée vers la transformation de l'économie et la poursuite des réformes de la gestion des finances publiques. De manière spécifique, elle concernera la maîtrise du

déficit public afin de créer une dynamique budgétaire nécessaire au financement des investissements, des infrastructures et des projets structurants contenus dans le programme de Renaissance acte III du président Mohamed Bazoum, mais aussi la mobilisation accrue des ressources internes et une meilleure répartition des dépenses publiques.

Pour finir, rappelons que lors de son Conseil des ministres du 14 septembre 2022, le gouvernement avait prévu une augmentation du budget 2023 de l'ordre de 11,58 % par rapport à l'année précédente, et qu'en définitive c'est la fourchette basse de 5 % qui a été actée.

Paul de Manfred

La finance numérique, une solution d'avenir

«Construire une économie numérique globale au service du développement économique inclusif du Niger», tel était le thème de la Journée de l'inclusion financière et de l'innovation numérique (JIFIN) qui s'est tenue le 12 mars 2022 à Niamey. En termes de participation, la JIFIN a su mobiliser 66 exposants dont 13 banques et 11 structures de microfinance. Le visiteur pouvait aussi échanger avec les dirigeants de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) du Niger, de l'Association des fintechs (start-up) et du Comité des assureurs du Niger ainsi qu'avec les trois grands opérateurs de téléphonie mobile au Niger. L'événement a été un succès populaire au-delà des attentes des organisateurs. En effet, 1000 personnes étaient attendues mais ce sont près de 2000 Nigériens, dont une majorité d'étudiants et d'entrepreneurs, qui ont répondu présent à la JIFIN.

Il faut savoir que l'usage des services financiers numériques, en nette progression dans certains pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), demeure hélas balbutiant au Niger. Pourtant, il a été le premier pays de la sous-région à avoir adopté, en 2015, une stratégie d'inclusion financière, mais il a pris un important retard dans la mise en œuvre de sa propre stratégie. Conscient du manque à gagner ainsi que des enjeux économiques et sociaux, les autorités nigériennes ont décidé de rattraper leur retard en faisant désormais de la finance inclusive numérique une priorité majeure.

Que prévoit la Stratégie nationale de finance inclusive (SNFI 2019-2023) déployée par le ministère des Finances ? Elle vise notamment à structurer l'offre en développant des services financiers adaptés et à stimuler la demande en améliorant la connaissance des services existants. Ainsi, cette première édition de la JIFIN a permis de faire un état des lieux de la finance numérique au Niger, de présenter à la population une cartographie des services existants et de la sensibiliser à leur usage.

Enfin, les fintechs nigériennes les plus innovantes du pays ont été primées lors de la JIFIN avec des prix allant de 2 à 5 millions de FCFA. Après appel à soumission de projets du ministère des Finances, elles ont été sélectionnées par un jury composé de l'UNCDF, de l'ACN (Association des consommateurs de produits et services financiers), du PVI (Projet village intelligent), de l'ANSI (Agence nationale pour la société de l'information), de l'ARSM (Agence de régulation du secteur de la microfinance), de l'APBEF et de la Maison de l'entreprise.

P. de M.



Ahmat Jidoud,
ministre des Finances.

DGI : LA DIGITALISATION POUR TOUS

La Direction générale des Impôts (DGI) du Niger est entrée de plain-pied dans le XXI^e siècle.

Que ce soit avec sa plate-forme e-SISIC, dont le déploiement a été coordonné par Mal Ousmane Mahamane, son actuel DG, ou avec l'obligation d'émettre des factures certifiées, elle entame une nouvelle ère.



Mal Ousmane Mahamane,
directeur général des Impôts.

e-SISIC : le numérique au service du contribuable

Le portail e-SISIC de la Direction générale des Impôts (DGI) concerne les impôts et taxes prévus par le code général des impôts (CGI). Facteur de rapidité, de simplicité et de sécurité, cette solution se révèle à même de favoriser le civisme fiscal que la DGI appelle de ses vœux.

Le service e-SISIC rend possibles les échanges à distance du contribuable avec l'administration fiscale et l'accès aux dossiers fiscaux, ce qui représente pour lui un gain de temps précieux. En effet, il effectue sa télé déclaration puis ordonne le paiement par prélèvement sur son compte bancaire. Un accusé de réception de l'ordre de prélèvement lui est alors aussitôt remis puis, après encaissement effectif des sommes à prélever, il accède depuis son espace privé sur le portail e-SISIC à une quittance électronique automatiquement générée.

Comment cela fonctionne-t-il dans le détail ? Dans un premier temps, le système affiche la liste de tous les impôts payables en ligne. L'utilisateur sélectionne l'impôt qu'il souhaite déclarer et payer et, comme sa déclaration reste en mode brouillon avant sa souscription, il a toute latitude pour y apporter d'éventuelles modifications, sachant

Depuis le 13 septembre 2019, les contribuables nigériens peuvent déclarer et payer leurs impôts par voie électronique grâce à la plate-forme e-SISIC, dont la création s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des démarches administratives et du processus d'amélioration de la qualité de services rendus aux usagers. Il en est de même pour l'obligation d'émettre depuis 2021 des factures électroniquement certifiées, un système qui profite à tous.

qu'une fois souscrite, elle ne pourra plus être modifiée. La procédure s'effectue en 6 étapes : d'abord la sélection de la nature de l'impôt et la période d'effet, ensuite le remplissage du formulaire, troisièmement l'ajout des pièces justificatives jointes à la déclaration, quatrièmement la prévisualisation de la déclaration puis la souscription, cinquièmement la confirmation de la souscription, et enfin l'impression ou la consultation du récépissé de souscription.

Après avoir télé-déclaré, le contribuable peut payer par télé-prélèvement bancaire : il enregistre alors les coordonnées de ses comptes bancaires sur le portail e-SISIC de la DGI qui génère pour chacun un formulaire d'autorisation de prélèvement au format PDF. Le contribuable signe ce document et le remet à sa banque – procédure valable une fois pour toutes – et la banque lui délivre un numéro d'autorisation de prélèvement qu'il saisit sur le portail. La date limite de la déclaration en ligne est la même que celle du dépôt physique effectué au Centre des Impôts, mais le délai de souscription est allongé jusqu'à 23 h 59 le jour de l'échéance.

On le voit, les avantages d'e-SISIC pour le contribuable sont nombreux : interactions avec l'administration fiscale facilitées, échanges recentrés sur son dossier fiscal et transparence garantie dans sa gestion ou encore paiements sécurisés. Pour l'administration fiscale, l'outil moderne et intégré de gestion fiscale qu'est e-SISIC, outre qu'il permet la standardisation des procédures et l'automatisation des échanges avec les autres administrations, se révèle de nature à encourager le civisme fiscal par sa simplicité d'utilisation.

La réforme de la facture certifiée : une avancée pour tous

La loi des finances 2020 fait obligation d'émettre des factures électroniques certifiées à l'aide des SECeF (systèmes électroniques certifiés de facturation) à tout assujéti qui livre des biens ou fournit des services à un autre assujéti ou à un consommateur ordinaire. La réforme consistant à instituer l'obligation d'utiliser des SECeF vise plusieurs objectifs : sécuriser la TVA payée par les consommateurs, accompagner la bonne gouvernance des entreprises, assainir le jeu de la concurrence entre opérateurs économiques ou encore améliorer les relations entre les contribuables et l'administration fiscale.

Le SECeF repose sur les deux composantes que sont le système de facturation d'entreprise (SFE), un logiciel de facturation homologué par la DGI, et le module de contrôle de facturation (MCF), les deux étant réunies en une seule machine, l'unité de facturation (UF). Le MCF est une machine électronique conçue pour collecter des données de factures, effectuer le traitement des données de facturation, fournir les éléments de sécurité pour l'authentification et la vérification des factures et transmettre des données à distance au serveur de l'administration fiscale. L'UF est une machine électronique conçue pour enregistrer les

données de facturation, gérer les articles, générer des rapports, collecter des données de facture, traiter et imprimer des factures, fournir des éléments de sécurité pour l'authentification et la vérification des factures et transmettre des données à distance au serveur de l'administration fiscale.

La loi a fait obligation aux personnes assujéties d'acquiescer et d'utiliser le SECeF de son choix au plus tard le 31 août 2021. La liste des fournisseurs SECeF est mise à jour régulièrement sur le site Internet de la DGI. On peut retenir par ailleurs qu'une charge n'est déductible à l'ISB que si elle est justifiée par une facture certifiée, que la TVA ne peut être déduite que si elle figure sur une facture certifiée, et enfin que la délivrance de cette facture est obligatoire sauf à s'exposer à des sanctions.

Quelles sont les conséquences fiscales de cette nouvelle obligation et ses bénéfices pour l'État, les contribuables et les consommateurs ? Pour l'État, le premier bénéfice est l'accroissement efficace de ses ressources suite à la diminution des manœuvres frauduleuses sur la TVA. Pour les entreprises utilisatrices, la comptabilité de l'entreprise se trouve améliorée car les recettes issues des ventes sont sécurisées, la gestion des stocks de marchandises est aisée, l'authenticité et l'intégrité des opérations d'achat est garantie, et enfin la concurrence déloyale est entravée car les avantages concurrentiels ne sont plus liés à la fraude fiscale mais au rapport qualité/prix des biens et services commercialisés. Citons également la conformité de la facturation à la législation commerciale et l'évitement des sanctions, l'absence d'erreur de calcul et de liquidation des impôts figurant sur les factures, la modernisation des processus de facturation dans l'entreprise et leur disponibilité ainsi que celle des statistiques des ventes réalisées, l'économie de papier, ou encore

la transparence vis-à-vis de l'administration fiscale. « Je voudrais les inviter à être des entreprises citoyennes en adoptant cet outil et en le fai-

Facteur de rapidité, de simplicité et de sécurité, le service e-SISIC se révèle à même de favoriser le civisme fiscal que la DGI appelle de ses vœux.

sant adopter par leurs partenaires d'affaires en amont pour minimiser les risques fiscaux », les a d'ailleurs encouragées Mal Ousmane Mahamane, le directeur général de la DGI. Enfin, pour les consommateurs comme vous et moi, la facture certifiée atteste que la TVA supportée sur nos achats est versée dans les caisses de l'État en même temps qu'elle constitue la preuve juridique de l'achat effectué, une garantie supplémentaire du caractère licite de la transaction.

Andju Ani

UN TRAIN DE RÉFORMES LANCÉ À VIVE ALLURE

Avec à sa tête, depuis janvier 2023, M. Kader Amadou, précédemment directeur général des opérations financières et des réformes, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) s'engage sur la voie d'une métamorphose ambitieuse sous les orientations stratégiques des plus hautes autorités nigériennes.

La DGTCP, institution centrale de la République du Niger, mérite une attention particulière compte tenu de ses missions essentielles au bon fonctionnement de l'économie. Elle concourt à l'élaboration et à l'exécution du budget général de l'État, des Collectivités territoriales et des établissements publics ainsi qu'à la gestion de la trésorerie, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'endettement de l'État, et enfin à la réglementation comptable et financière du pays. Afin de susciter une confiance totale des Nigériens, il est capital que l'institution leur fasse mieux connaître son rôle clé.

Une vision en cinq axes

Dans ce contexte, M. Kader Amadou considère que devenir directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique est « *une mission qui comporte bien des défis* ». Pour y faire face, l'ensemble de ses actions est guidé par « *la volonté de bâtir un Trésor public moderne, performant et résilient, capable d'accompagner efficacement l'élan de développement de notre pays* ». Cette vision traduit les engagements contenus dans le programme de Renaissance acte III de S.E.M. Mohamed Bazoum, président de la République, déclinés en actions gouvernementales dans la Déclaration de politique générale du Premier ministre S.E.M. Ouhoumoudou Mahamadou, en cohérence avec le Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026 et le Programme de réformes de la gestion des finances publiques (PRGFP) 2021-2025. Structurée en cinq axes, elle s'inscrit en matière de digitalisation en droite ligne des orientations du D^r Ahmat Jidoud, ministre des Finances, pour renforcer la mobilisation des ressources ainsi que la qualité et l'efficacité de la dépense.

Le premier axe de réforme concerne la modernisation de la gestion du Trésor public. Afin de renforcer son efficacité, le directeur estime que le Trésor doit être rénové en profondeur, notamment sur la base des

réformes institutionnelles déjà engagées. C'est ainsi que la démarche qualité sera au cœur des travaux entrepris, que la communication institutionnelle sera améliorée et que les systèmes d'information seront mis à niveau et renforcés. Le directeur général s'engage à faire certifier le Trésor public à la norme ISO 9001 pour garantir un meilleur service aux usagers. Enfin, l'amélioration du fonctionnement du Trésor ne saurait de nos jours faire l'économie de la digitalisation de l'ensemble de ses processus.

La deuxième priorité concerne l'optimisation de la

Bio

Kader Amadou, directeur général de la DGTCP depuis janvier 2023, possède une solide expérience en politiques macroéconomiques, cadrages macro-budgétaires, gestion des finances publiques, marchés financiers, politique et gestion de la dette publique ou encore partenariats public-privé. Titulaire d'un master délivré par le Williams College, Massachusetts, en 2016, il est aussi détenteur d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste obtenu en 2010 à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, et d'une maîtrise de mathématiques de l'université Abdou Moumouni de Niamey décrochée en 2007.

Que de chemin parcouru depuis 2009 pour le stagiaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de Niamey ! Dès août 2010, il intègre le ministère des Finances à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique de Niamey comme économiste statisticien, poste qu'il occupera jusqu'en 2016. Il y assumera ensuite durant un an les fonctions de directeur des études et du suivi des opérations financières, puis fera en 2017-2018 un crochet par le Fonds monétaire international (FMI) à Washington DC pour y être économiste chargé du secteur des finances publiques de la Côte d'Ivoire, mais reviendra vite à la « maison mère » qu'est le ministère des Finances de Niamey, d'abord comme assistant technique du directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique durant un an, puis comme directeur de la dette publique en 2019-2020, et enfin comme directeur général des opérations financières et des réformes jusqu'à être appelé à ses actuelles responsabilités.



Kader Amadou, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique.

gestion de la trésorerie et de la dette. C'est dans cette optique qu'un nouveau système intégré de gestion de la dette est en cours de déploiement. S'y adjoint la mise en place de plusieurs cadres stratégiques indispensables, dont une stratégie de mobilisation des recettes non fiscales et une stratégie dédiée au marché financier, tout en renforçant le rôle de banquier du Trésor, c'est-à-dire un rôle qui intègre toutes les exigences du métier bancaire. Le troisième axe, relatif à l'amélioration de la qualité comptable, vise le renforcement de la transparence et de l'efficacité de l'ensemble des services comptables. Outre la mise en œuvre effective des directives communautaires transposées, il s'agit pour l'institution d'élaborer un dispositif interne de contrôle des risques comptables et de s'assurer du renforcement des capacités opérationnelles de l'ensemble des acteurs de la comptabilité. Enfin, les deux derniers axes de réforme ont trait à

l'ensemble des processus et des directions de la DGTCP. La culture de la transparence et de la bonne gouvernance doit être renforcée sur la base d'un cadre solide de lutte contre la corruption assorti de l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie qui s'applique à tous, ainsi que du renforcement de l'audit et du contrôle interne. Cette culture de travail renouvelée mettra au cœur de son approche le mérite et l'excellence. D'ailleurs, le cinquième axe repose sur une gestion des ressources humaines propice au déploiement optimal de l'ensemble des réformes. Outre le renforcement indispensable des capacités des agents, qui doivent être accompagnés dans le cadre d'un plan de carrière à long terme, une attention particulière sera portée à leurs conditions de travail, dans un environnement sécurisé.

L'indispensable digitalisation des processus

Les efforts de transformation digitale prévus doivent, au-delà du Trésor public, innover tous les secteurs de l'économie nigérienne. Le Trésor a ainsi l'obligation d'évoluer vers le numérique, en particulier du fait qu'il concourt à la parfaite transparence de la chaîne de la dépense par la dématérialisation

complète de la chaîne de paiement et, partant, à l'amélioration sensible de la qualité des services offerts aux usagers. Car ces efforts bénéficieront en premier lieu aux citoyens, qui auront accès à des services de proximité de qualité.

Ce plan de travail, loin d'être abstrait, fait déjà l'objet de changements concrets dans les processus et les méthodes de travail des agents, comme le relève avec enthousiasme le nouveau directeur général : « *Nous avons la volonté de faire du Trésor l'administration publique la plus numérique du pays, animée par des agents motivés et jouissant de conditions de travail optimales, qui offrent des services de qualité aux usagers et aux partenaires. Au regard de ce plan de travail concret et réaliste, la DGTCP s'engage à relever avec détermination les principaux défis qui se présentent à elle.* » Un optimisme communicatif.

Andju Ani

« L’ARCOP EST L’ORGANE EXPERT DE L’ÉTAT EN MATIÈRE DE GESTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE »

Directeur général de l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), le D^r Adamou Issoufou précise qu’en matière de lutte contre la corruption, son institution joue un rôle de premier plan en étroite collaboration avec plusieurs structures, dont la Haute Autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

L’ARMP n’étant pas une régie financière au même titre que les Douanes, les Impôts ou le Trésor, le grand public nigérien a du mal à saisir ses attributions exactes. Pouvez-vous nous préciser ses missions et le rôle fondamental qu’elle joue dans l’économie ?

D^r Adamou Issoufou : Tout d’abord, permettez-moi de préciser que depuis l’entrée en vigueur de la loi n° 2022-46 du 12 décembre 2022 portant création de l’Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), l’Agence de Régulation des Marchés publics (ARMP) est dissoute. Elle est désormais remplacée par l’ARCOP, qui est à la fois une autorité administrative indépendante et un organe expert de l’État en

matière de marchés publics et contrats voisins. À ce titre, elle est chargée de suivre les engagements pris par les pouvoirs publics et de les traduire en actes juridiques. L’idée est de veiller à ce que l’État ne soit pas pris au dépourvu. Elle doit, en outre, être à l’écoute du système de gestion de la commande publique afin d’agir efficacement sur les textes et sur les pratiques développées par les acteurs de la commande publique. Les missions de l’Autorité tournent globalement autour de trois points : conseiller les autorités contractantes et faire au gouvernement des propositions de textes législatifs et réglementaires susceptibles de garantir un meilleur encadrement des procédures de passation et d’exécution de la commande publique, former et sensibiliser les acteurs de la commande publique – représentants des autorités contractantes, organes de contrôle, secteur privé, société civile – ainsi qu’évaluer le système de gestion de la commande publique par le traitement des recours ou encore l’organisation des enquêtes et audits annuels et thématiques. Au regard de ses missions, nous pouvons affirmer que l’ARCOP joue un rôle de premier plan dans la promotion de la bonne gouvernance économique.

Le 18 septembre 2022, votre agence a célébré ses vingt ans d’existence. En deux décennies, quelles ont été les dates importantes qui l’ont marquée et quels sont ses principaux acquis depuis sa création ?

Lorsqu’on jette un regard objectif sur toutes ces années d’existence, il y a de quoi se réjouir. Des avancées notables ont été enregistrées du point de vue de l’évolution de la réglementation, qui demeure le fondement même de la régulation. À ce sujet, nous pouvons dire que nous sommes en phase avec les normes communautaires, et que notre système de gestion des marchés est relativement performant comparé à ceux d’ailleurs sur le continent. Le système n’est certes pas parfait mais



Gambo Souleymane, présidente du Conseil National de Régulation de l’ARCOP.

nonobstant, il permet aux intervenants de la chaîne de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics de dérouler des procédures fiables pour des acquisitions de qualité.

En termes d'acquis, il est important de savoir aussi que la création de la structure elle-même en est un. Depuis sa création en 2002, elle ne cesse d'évoluer pour devenir une institution crédible du fait de son statut et de son mode de fonctionnement. Avant son vingtième anniversaire, l'ARCOP a réussi à s'installer dans les huit chefs-lieux de région, ce qui est une très bonne chose puisque cela permet d'offrir des services de proximité aux usagers.

Quel est le bilan des activités de l'ARMP en 2022 par rapport à 2021 ?

Parmi les activités les plus emblématiques réalisées en 2022, nous pouvons retenir l'inauguration des sièges de quatre antennes régionales de ce qui, jusqu'au 12 décembre, était encore l'ARMP : les secrétariats régionaux de Diffa, Dosso, Tillabéry et Zinder. Ces sièges ont été construits afin de rendre pleinement opérationnelles les antennes régionales, d'offrir un meilleur cadre de travail aux agents et d'être encore plus proche des usagers. Une autre innovation qui a marqué l'année 2022 est la conduite des missions de suivi des recommandations de l'audit indépendant des marchés publics. Cet exercice inédit nous a permis de prendre la température ambiante du système des marchés publics afin d'analyser son état de santé.

Quels sont les défis à relever pour renforcer l'efficacité et la crédibilité du système de gestion des marchés publics au Niger ?

Malgré les efforts que nous déployons pour maintenir la performance du système, il y a de nombreux défis à relever. L'un d'eux en matière de gestion des marchés publics demeure l'instabilité des acteurs et leur non-maîtrise de la réglementation. Conscient de cela, nous avons élaboré un programme de formations thématiques à leur profit. Nous allons intensifier la formation afin de renforcer leurs compétences. Cela étant dit, le système est crédible dès lors que les textes en vigueur permettent aujourd'hui d'engager des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics conformes aux principes généraux de la commande publique. Cependant, nous ferons en sorte que la performance soit renforcée.

Quelles sont les actions menées par l'ARCOP pour une lutte efficace contre la corruption, l'un des piliers majeurs du programme de gouvernance du président de la République Mohamed Bazoum ?

Nous pensons qu'en jouant pleinement notre partition



D' Adamou Issoufou, directeur général de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).

en tant qu'Autorité de régulation, nous contribuerons aux efforts déployés par le président de la République dans sa croisade contre la prévarication des gestionnaires des ressources publiques. En promouvant le respect des principes généraux de la commande publique, nous participerons à l'enracinement des valeurs démocratiques et à la lutte contre les mauvaises pratiques. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà entrepris des démarches pour créer une synergie avec les autres corps et structures dans ce domaine et faciliter les échanges d'informations. Nous comptons travailler en étroite collaboration avec la HALCIA (Haute Autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées), la Cour des comptes, l'Inspection générale des finances, etc.

Avez-vous élaboré un plan stratégique pour les années à venir, et quels sont les grands chantiers prévus ?

Le plan stratégique est en cours de finalisation. Pour l'exercice 2023, nous comptons d'abord jeter les bases d'une professionnalisation de la fonction achat au Niger. C'est l'un des chantiers auxquels nous tenons véritablement. Nous avons constaté que la mobilité et surtout l'absence de compétences attestées pour les postes de responsable en charge de la passation des marchés publics étaient des vrais casse-têtes pour notre système de gestion de la commande publique. Il nous faut un profil type pour les acteurs qui auront la lourde tâche de dérouler les procédures de passation des marchés. Pour remédier à cette insuffisance, nous allons innover en leur proposant des formations certifiantes. Pour finir, permettez-moi de réitérer mes remerciements à Son Excellence Monsieur le président de la République et à Son Excellence Monsieur le Premier ministre pour tous les soutiens qu'ils ne cessent de nous apporter dans le cadre de l'exercice de nos attributions. Ils tiennent particulièrement à la crédibilité du système national de gestion de la commande publique. C'est en cela que nous nous enorgueillons de les avoir constamment à nos côtés.

Propos recueillis par Paul de Manfred

LA CDC ENTRE DANS L'ÂGE PRODUCTIF DE LA MATURITÉ

Comme nous l'explique Issa Djibo, récemment nommé directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Niger, la création d'un cadre réglementaire approprié associée à un management ambitieux et dynamique ne tarderont pas à conduire cette jeune institution à jouer pleinement le rôle qui est attendu d'elle.



Issa Djibo,
directeur général de
la Caisse des Dépôts
et Consignations.

d'intérêt général. Elle a pour rôles de collecter et conserver les fonds des tiers et d'en assurer la sécurité ainsi que de veiller à la transparence et à la neutralité nécessaires à leur protection. Elle canalise également les ressources de long terme vers des investissements dans certains secteurs prioritaires, notamment le logement social, les petites et moyennes entreprises (PME), l'équipement des collectivités locales ou encore la restructuration de la voirie et l'assainissement des centres urbains.

En tant qu'investisseur public de long terme, quelles sont les actions concrètes attendues de la Caisse des Dépôts et Consignations du Niger ? En tant qu'investisseur, notre vocation est d'apporter des solutions de financement pérennes en faveur des projets structurants et générateurs de valeur ajoutée dans les domaines non limitatifs que je viens d'évoquer. Voyez-vous, si nous prenons le secteur des PME, nous savons qu'en dépit du fait qu'elles composent l'essentiel du tissu industriel national, elles peinent à se développer eu égard aux difficultés d'accès au

Vous êtes à la tête de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) depuis seulement 6 mois. Comment définiriez-vous les rôles et les missions dévolus à cette institution ?
Issa Djibo : La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), créée par décret n° 2016-353/PRN du 8 juillet 2016, est un établissement public investi d'une mission

financement qu'elles rencontrent. De même, le programme de construction de logements sociaux porté par le gouvernement peine également à se concrétiser à défaut de mécanisme de financement approprié. Bref, sur autant d'autres questions comme les infrastructures, l'agro-industrie, l'énergie, etc., la CDC est attendue

Bio

Au vu de son professionnalisme manifeste et de son expérience nourrie, Issa Djibo, nouveau directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Niger (CDC Niger), passe dans les milieux de la finance nationale et internationale pour être un homme calme, discret, visionnaire et réformiste, toutes qualités que l'institution dont on vient de lui confier la responsabilité saura mettre à profit au service de tous les Nigériens.

Cet ingénieur de l'École nationale supérieure de la statistique et de l'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, est aussi titulaire du master spécialisé en modélisation économique et statistique (macro et micro), donc en économétrie approfondie, délivré par l'École nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris, en France.

Au plan professionnel, son expérience d'enseignant de mathématiques en Côte d'Ivoire et de chargé de cours sur l'économétrie à la faculté de sciences économiques et juridiques au Niger a été pour lui l'occasion de mettre en pratique sa conviction selon laquelle la transmission et les échanges sont gages de succès. Avant son arrivée à la Caisse des Dépôts et Consignations du Niger, il a également assumé par deux fois des fonctions directoriales au siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, y débutant en tant que chef de service puis accédant au poste de directeur après avoir été directeur adjoint. Il n'est pas non plus un inconnu de l'administration nigérienne car, de 2016 à 2021 lui est échu le prestigieux poste de directeur général à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique. En bon manager, il a été porteur de multiples réformes au rang desquelles nous pouvons citer la création et l'opérationnalisation du Compte unique du Trésor, l'adaptation du système informatique aux nouvelles réformes comptables ou encore l'internalisation du cadre juridique et institutionnel transposé aux directives de l'UEMOA. C'est donc ce profil qui préside désormais aux destinées de la jeune Caisse des Dépôts nigérienne, un choix des plus hautes autorités nigériennes qu'il aura à cœur d'honorer.

pour apporter des solutions concrètes de financement. Nous l'avons vu ailleurs, le modèle « Caisse des dépôts » a suffisamment fait les preuves de son efficacité dans les domaines précités. Nous nous inscrivons donc résolument dans cette démarche.

En tant que directeur général, quelles sont les principaux axes d'amélioration que vous entrevoyez pour booster les activités de la CDC Niger ?

Pour rappel, je précise que le secret du modèle « Caisse de dépôts » réside dans une capacité avérée à mobiliser des ressources domestiques suffisamment abondantes et peu onéreuses pour les canaliser ensuite vers des investissements porteurs de croissance. Or, à ma prise de fonction à la tête de la CDC, le constat fut établi qu'en l'état, le dispositif institutionnel n'y était pas véritablement propice. C'est pourquoi nous avons entrepris des démarches auprès des autorités pour modifier cet état de fait et plaider en faveur d'un nouveau cadre réglementaire propre à induire le développement d'une Caisse de dépôts qui remplisse véritablement et convenablement la mission attendue d'elle. Nous souhaitons également mettre en place une équipe dynamique et compétente capable de répondre à ces attentes et ambitionnons d'améliorer nos relations avec nos partenaires conventionnels. Nous avons aussi pour projet d'œuvrer à renforcer les partenariats et la coopération au plan national, sous-régional et même international, notamment dans le cadre du forum des Caisses de dépôts. En somme, nous nourrissons l'espoir réaliste de construire la notoriété de la CDC Niger

grâce à des actions visibles d'accompagnement des politiques publiques de l'État.

En tant que tiers de confiance, on sait que la Caisse des Dépôts et Consignations collecte les ressources provenant d'un certain nombre d'assujettis. Comment jugez-vous la collaboration avec ceux-ci ?

Depuis cinq ans avait été mise en place une collaboration claire avec nos partenaires en matière de sécurité de leurs ressources, avec une gestion efficace des dépôts et une restitution dans les meilleurs délais. Nous profitons de l'occasion pour les en remercier. Naturellement, il y a quelques cas de réticences, mais nous sommes en très bonne voie de les surmonter par le biais des cadres permanents d'échanges que nous entretenons avec nos différents partenaires en vue de rendre notre collaboration encore plus bénéfique pour l'intérêt général.

Pour cet exercice 2023, pouvez-vous nous dresser la liste de vos priorités ?

Comme vous pouvez l'imaginer, cinq ans après son démarrage, la

CDC Niger n'est pas encore entrée de plain-pied dans son métier d'investisseur, alors que ce dernier constitue l'essence même de son existence. Notre priorité est avant tout de créer les conditions d'une mobilisation conséquente des ressources de long terme, ce qui sera rendu possible par la mise en œuvre des réformes institutionnelles et managériales que je viens d'évoquer. Une fois cette étape franchie, des projets concrets devront voir rapidement le jour avec l'appui des autorités.

Propos recueillis par Andju Ani



■ Les secteurs porteurs

UNE ATTRACTIVITÉ EN HAUSSE

En 2023, l'économie nigérienne devrait afficher un taux de croissance parmi les plus élevés du continent, à même d'attirer les investisseurs. Deux secteurs porteurs ont le vent en poupe : les hydrocarbures et l'énergie verte.

Portée par des projets stratégiques et soutenue par une bonne gouvernance économique, la croissance économique du Niger va atteindre, selon les prévisions du FMI, un taux de 7,3 % en 2023, contre 6,9 % en 2022. Juste derrière le Sénégal, le pays de Mohamed Bazoum devrait afficher l'une des croissances les plus élevées de l'ensemble du continent. Conscient de cette embellie économique, le président nigérien a des arguments pour plaider auprès des investisseurs et les encourager à venir ouvrir des unités de production dans son pays.

Durant l'année 2022, il a maintes fois vanté les potentialités économiques du Niger : aux assises du CEO Forum Africa à Abidjan le 14 juin, au Forum sur « l'Afrique entre défis et opportunités » organisé le 23 juin à Paris par le Conseil français des investisseurs en Afrique, ou encore à la Table ronde organisée les 5 et 6 décembre à Paris sous l'égide de la Banque mondiale et portant sur le financement de son projet de société, le PDES 2022-2026. Tout récemment encore à Niamey, lors du premier Business Forum UE-Niger les 7 et 8 février 2023.

Des performances qui attestent de la capacité de résilience de ce pays sahélien face aux crises multiformes qui le touchent. Ces bons résultats sont principalement tirés par le pétrole et l'énergie. En effet le Niger, petit

Ainsi, l'industrie pétrolière représenterait 25 % du PIB, 50 % des recettes publiques et 80 % des exportations. Concernant la filière uranium, une autre des principales richesses du Niger, le ministre nigérien du Commerce a indiqué lors du premier Forum Business Niger-UE qu'il fallait s'attendre à un rebond de ce secteur se traduisant par le retour au Niger d'un certain nombre d'entreprises, notamment canadiennes et chinoises. « Mais aussi je crois qu'au niveau d'Orano (ex-Areva), on parle de plus en plus d'Imouraren. Avec les cours de l'uranium qui sont en train de remonter, ce secteur-là va incontestablement connaître un regain d'intérêt », a-t-il prédit.

Parallèlement se renforcent les investissements dans les énergies vertes, l'objectif des autorités étant de transformer le pays en un hub régional d'exportation d'énergie électrique et de faire passer à 30 % la filière des énergies renouvelables dans son mix énergétique à l'horizon 2030.

Par ailleurs, la croissance a aussi été portée en 2022, tout comme ce fut le cas en 2021, par les secteurs secondaire (6,7 %) et tertiaire (6 %). Pour le secteur secondaire, le domaine de la construction, les activités manufacturières ainsi que la production d'eau et d'électricité sont notamment les filières les plus performantes. Quant au secteur tertiaire, sa croissance est essentiellement liée à la bonne santé du transport, de la communication, des administrations publiques ainsi que de l'hôtellerie et de la restauration.

Ainsi, dans ce contexte, les IDE (investissements directs étrangers) ont progressé de 86,9 % en 2021, passant en valeur nominale de 206,7 à 386,5 milliards de FCFA. Il en est de même pour le financement bancaire : les crédits accordés à l'économie ont augmenté de 15,4 % en variation nominale, portés par les services et, bien évidemment, la transformation des matières premières.

Mahamadou Diallo

Les IDE ont progressé de 86,9 % en 2021, passant en valeur nominale de 206,7 à 386,5 milliards de FCFA.

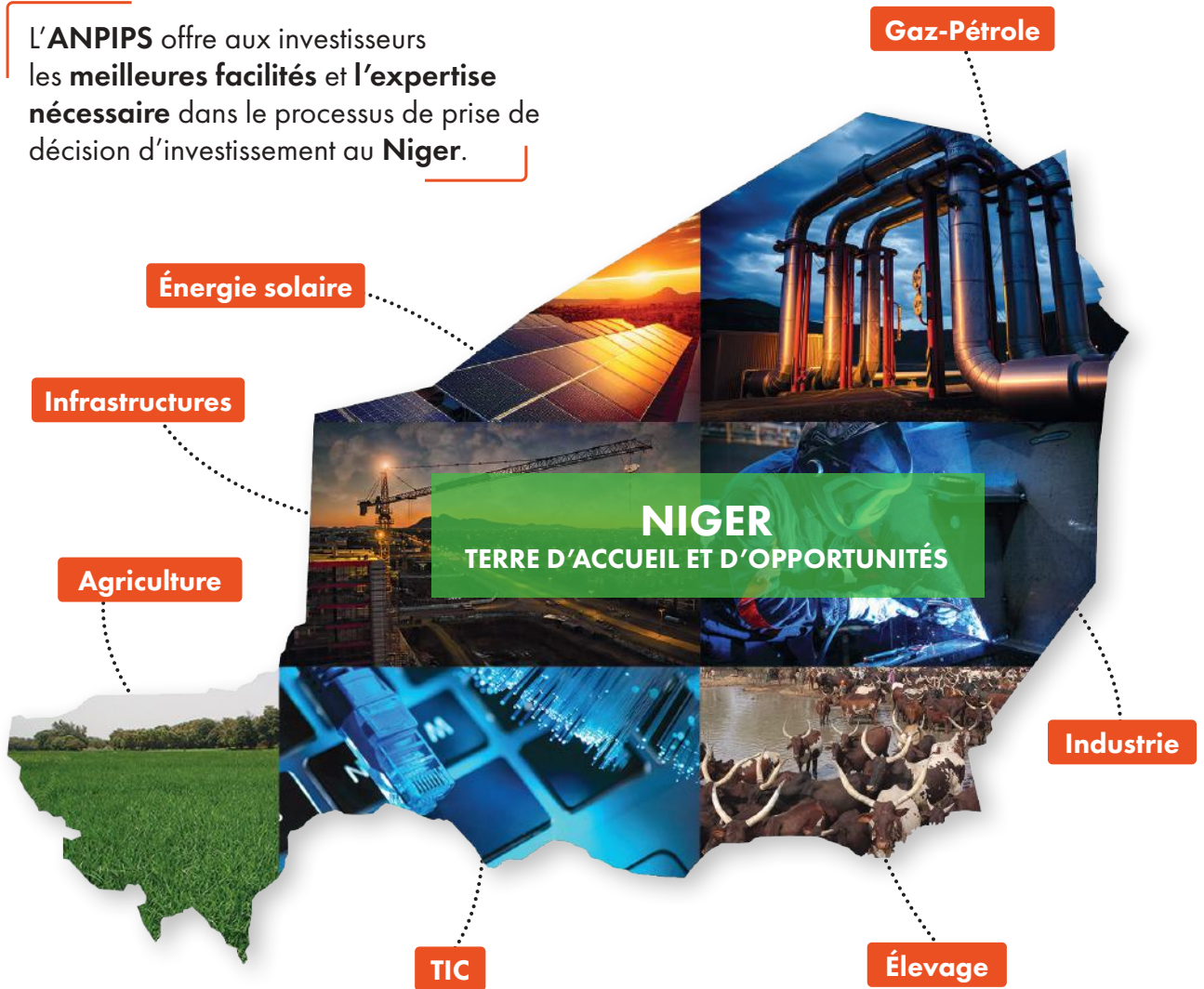
producteur pétrolier depuis 2011 avec 20 000 barils/jours extraits du gisement d'Agadem, envisage de quintupler sa production d'ici à 2025, produisant quotidiennement dès cette année 110 000 barils, puis 200 000 en 2025. Une grande partie du brut sera exportée via le plus grand pipeline africain, actuellement en construction, qui reliera ce pays sans littoral au Bénin voisin.



ANPIPS

Agence Nigérienne pour la Promotion des
Investissements Privés et des Projets Stratégiques

L'**ANPIPS** offre aux investisseurs
les **meilleures facilités** et l'**expertise**
nécessaire dans le processus de prise de
décision d'investissement au **Niger**.



**L'ANPIPS, un partenaire stratégique
pour vos investissements au Niger**



« FAIRE DU NIGER UNE DESTINATION PRIVILÉGIÉE POUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS »

Noufou Insa, directeur général de l’Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques (ANPIPS), explique le rôle crucial de cette structure dans le changement de paradigme qui « confère au secteur privé un rôle primordial dans l’atteinte de l’objectif de transformation structurelle de l’économie ».

Quelles sont les missions de l’Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques (ANPIPS), et avec quelles capacités budgétaires ?

Noufou Insa : L’Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques (ANPIPS) est un établissement public à caractère administratif mis en place par le gouvernement dans le cadre de sa politique visant à faire du secteur privé un moteur de croissance et de création d’emplois décents. Placée sous la tutelle de la présidence de la République, l’ANPIPS est habilitée à exercer tant au Niger qu’à l’étranger des missions de promotion des investissements privés et des projets stratégiques au profit du Niger. À cet effet, elle délivre des services de facilitation aux investisseurs en organisant des forums, en sensibilisant sur les opportunités d’affaires ainsi qu’en fournissant une assistance dans les formalités et les procédures administratives et fiscales. À ce titre, elle est principalement chargée de contribuer à l’amélioration du climat des affaires ainsi qu’à la mise en œuvre du code des investissements et du régime de partenariat public-privé (PPP). L’objectif recherché est de faire du secteur privé et des infrastructures économiques les principaux moteurs de la croissance et de la transformation économique. Elle œuvre avec les investisseurs locaux et étrangers dans un cadre de partenariats rapprochant l’État et le secteur privé. Enfin, elle accompagne les investisseurs dans la mise en place de leurs projets, les oriente et les conseille au quotidien. Elle les assiste également dans leurs échanges avec les administrations publiques nigériennes. La

vision de l’ANPIPS est de faire du Niger une destination privilégiée pour les investissements privés à travers son professionnalisme, son éthique, son intégrité et la qualité du service rendu aux investisseurs.

Pour renforcer les capacités budgétaires de l’ANPIPS, les autorités ont opté pour un mécanisme de financement constitué d’une subvention annuelle de l’État et des collectivités territoriales, de ressources issues des services offerts par l’agence elle-même ainsi que des contributions des partenaires techniques et financiers.

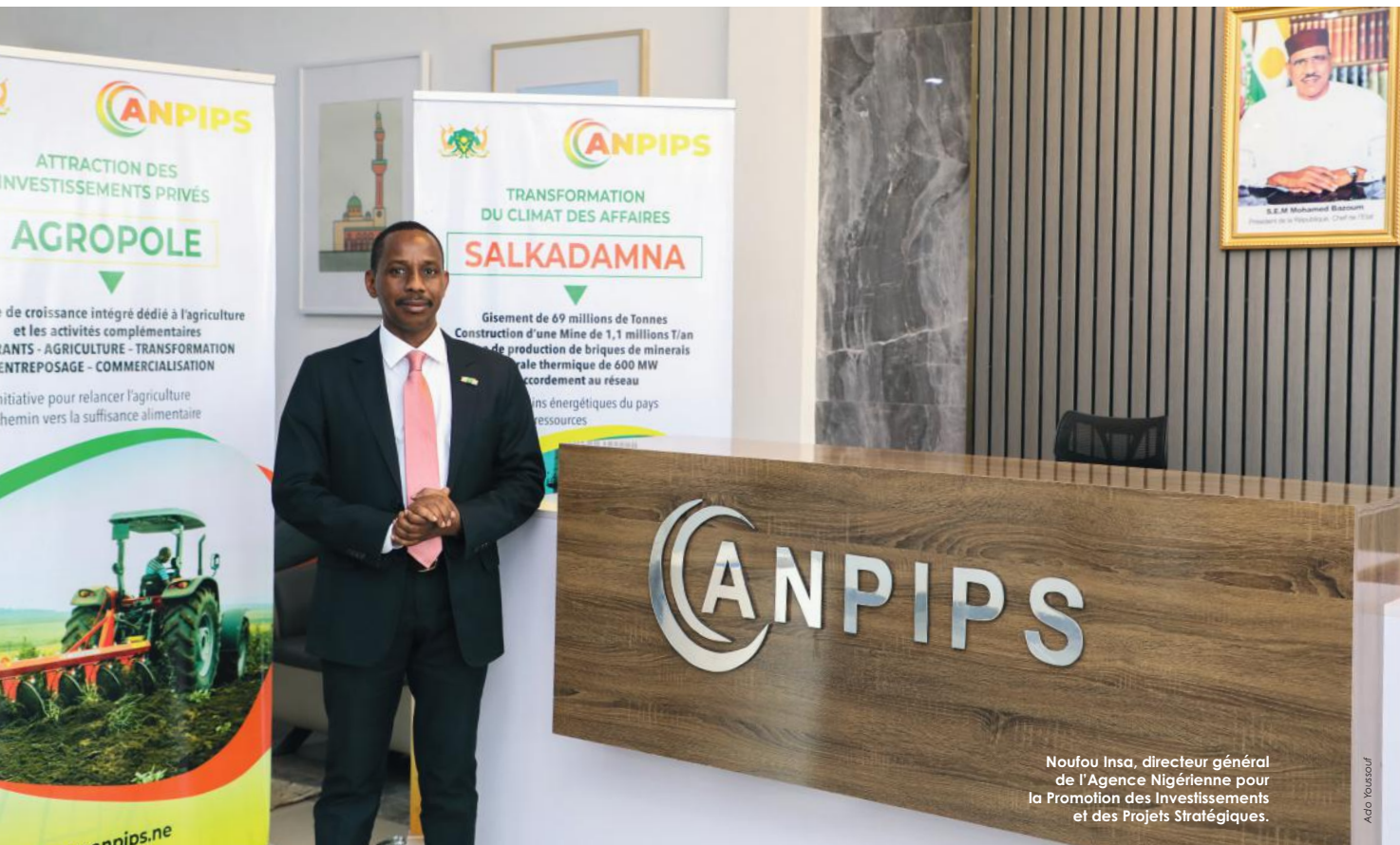
Avant la création de l’ANPIPS en 2018, les activités de promotion des investissements et de service aux investisseurs étaient morcelées. A-t-elle canalisé les investissements, et comment s’articule sa mission avec celle du Haut Conseil à l’investissement au Niger (HCIN) ?

L’ANPIPS a pour rôle de créer un environnement favorable à l’investissement direct local et étranger en vue de stimuler une croissance durable très largement portée par un secteur privé robuste. C’est un cadre fédérateur qui a en effet canalisé les procédures relatives à la réalisation des projets d’investissement. Elle se charge de la promotion du dispositif d’attraction des investissements et des opportunités d’affaires, de la coordination des activités de promotion, de la recherche d’investisseurs potentiels, de l’examen des projets d’investissement privés et de l’assistance nécessaire à leur mise en œuvre. En matière de services, elle facilite les procédures administratives et techniques pour les projets de type PPP ou les demandes d’agrément au code des investissements, conseille et oriente les investisseurs dans tous les secteurs économiques dans les phases de démarrage et

de développement de leurs projets, assure le suivi des projets de PPP et ce ceux ayant bénéficié des avantages liés au code des investissements. Elle fournit donc des services répondant aux standards internationaux et garantit des conditions d'investissement satisfaisantes. Le Haut Conseil pour l'investissement au Niger (HCIN) est quant à lui le principal maillon du dispositif institutionnel du climat des affaires et des investissements. Organe d'orientation de haut niveau présidé par le président de la République, il réunit le Premier ministre, des membres du gouvernement, les représentants du patronat, de la Chambre du commerce et d'industrie, de la Chambre d'agriculture ainsi que ceux des organisations professionnelles non affiliées à ces deux chambres. Le HCIN dispose d'un secrétariat permanent assuré par le directeur général de l'ANPIPS, qui prépare l'agenda des réunions et assure le suivi de la mise en œuvre des décisions prises. La principale mission du HCIN est d'impulser les actions visant à promouvoir et à assainir l'environnement des affaires. Il définit chaque année les orientations stratégiques et les domaines d'investissement prioritaires réservés aux interventions directes du secteur privé.

Le gouvernement s'est engagé à construire 6 550 logements sociaux pour répondre aux objectifs de développement durable. Quel rôle va jouer l'ANPIPS dans cette politique ?

Les interventions de l'ANPIPS visent entre autres la facilitation et l'approbation des projets d'investissement ainsi que la promotion des projets stratégiques dans le pays. Première porte d'entrée pour les investisseurs souhaitant s'installer au Niger ou déjà sur place, elle contribue à l'instauration d'un cadre incitatif à la réalisation d'investissements, à la mise en œuvre du code des investissements, au renforcement de la compétitivité des sociétés installées sur place, à la promotion des projets de PPP ainsi qu'à la simplification d'un grand nombre de procédures administratives afin de rendre attrayant le climat des affaires. Dans cette politique de développement économique et social en général et sur les logements sociaux en particulier, elle apporte son expertise à travers les études de faisabilité des projets soumis, la coordination entre les différentes parties prenantes et la structuration pour la viabilité et la soutenabilité budgétaire des projets. Dans le cadre du PDES 2022-2026, parmi les nombreux projets ►(suite p. 74)



Noufou Insa, directeur général de l'Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements et des Projets Stratégiques.

► prévus dans le secteur de l'habitat, certains ont déjà fait l'objet d'études de préféabilité et leur financement est en cours de recherche. C'est le lieu ici d'inviter les investisseurs, privés notamment, à investir dans ce secteur qui offre des perspectives de croissance très intéressantes. Ainsi, l'ANPIPS joue un rôle clé pour l'atteinte des objectifs de développement durable en accompagnant le gouvernement.

Lors de la Table ronde tenue à Paris, votre pays a obtenu le financement du PDES 2022-2026 à hauteur 150 % de la somme espérée. Comment va s'impliquer l'ANPIPS ?

Le Niger s'est doté d'un Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026, et la Table ronde a permis de mobiliser 45 milliards d'euros, soit 150 % des besoins exprimés, ce qui témoigne de la crédibilité financière du Niger. Le PDES 2022-2026 est un document de

rupture en ce sens qu'il confère au secteur privé un rôle primordial dans l'atteinte de l'objectif de transformation structurelle de l'économie. S'agissant du secteur privé, plusieurs mémorandums et manifestations d'intérêt ont été enregistrés à la Table ronde, soit 8 milliards d'euros pour un besoin de 6 milliards d'euros.

L'implication de l'ANPIPS dans la matérialisation de ces annonces se fera principalement à quatre niveaux. Premièrement, elle fera la promotion du PDES 2022-2026 et des projets qui y figurent auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux, mais également du secteur privé, par l'organisation de forums au Niger ou à l'étranger, la promotion des projets auprès des investisseurs nationaux et étrangers et le déploiement d'actions de marketing du Niger comme destination favorable aux investissements. Deuxièmement, elle contribuera à l'amélioration du dispositif attractif mis en place par l'État nigérien pour encourager les investissements. Troisièmement, elle accompagnera et facilitera la concrétisation des projets portés par les investisseurs en les assistant dans les démarches administratives ainsi qu'en assurant le suivi de la réalisation des projets d'investissement et l'exécution des engagements souscrits par les entreprises dans le cadre de contrat de type PPP. Quatrièmement, sur les projets stratégiques nécessitant des investissements de grands volumes, l'ANPIPS encouragera et facilitera le recours à des partenariats multi-bailleurs de type PPP. Le Niger s'est d'ailleurs doté depuis 2018 d'une loi portant régime des contrats de partenariat public-privé. Ce texte réglementaire fixe le cadre de réalisation des PPP et les obligations y afférentes pour toutes les parties. À l'image de l'aéroport international Diori Hamani et du pipeline Niger-Bénin, de nombreux projets stratégiques ont été réalisés avec grand succès grâce à ce type de partenariat.

Quelles sont vos priorités pour 2023 ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2022-2026, la principale priorité de l'ANPIPS en 2023 est d'affirmer son rôle d'unique porte d'entrée pour tout investisseur au Niger, avec comme but d'absorber la totalité des ressources annoncées lors de la Table ronde de Paris au profit de projets structurants dans divers secteurs. De manière générale, nos objectifs de l'année 2023 visent la réalisation de projets portant sur les énergies renouvelables, les pôles agro-industriels, les industries manufacturières, les télécommunications, les infrastructures administratives, de transports et universitaires ainsi que les projets relatifs au développement du commerce, de l'hôtellerie et des exportations.

Rendez-vous au Niger pour prendre part à l'exploitation des opportunités d'affaires qu'il présente. Investir au Niger, c'est maintenant. Le monde bouge, le Niger aussi !

Propos recueillis par Andju Ani

Bio

Noufou Insa est directeur général de l'Agence Nigérienne pour la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques (ANPIPS) depuis juillet 2022. Titulaire depuis 2005 d'un DEA en macroéconomie appliquée aux finances publiques délivré par l'université Cheik Anta Diop de Dakar, il y prépare actuellement un doctorat d'État en sciences économiques. Il y a aussi dispensé des cours, ainsi qu'à l'Institut international de management (IIM), à la faculté de sciences économique et juridique de l'université Abdou Moumouni encore à l'ENA de Niamey. Il a en outre bénéficié de plusieurs formations, certifications et accréditations en suivi et analyse des politiques publiques du FMI et de la Banque mondiale.

Il débute sa carrière en 2005 à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique lors de son service civique national. En 2007, il exerce en qualité d'expert en gouvernance au Bureau du PNUD-Niamey et d'expert macro-économiste à l'Institut national de la statistique du Niger. De 2009 à 2021, il assume les fonctions de conseiller principal, chef de département Économie et Finances du Premier ministre de la République du Niger, parallèlement durant 4 ans avec celles de coordonnateur de la Cellule d'analyse et de prospective en développement (CAPEP), devenue CAPEG, au cabinet du Premier ministre. Durant ces 12 ans, il développe une expérience du travail gouvernemental en collaboration avec les ministères techniques et les partenaires au développement et acquiert une expertise dans l'assistance au processus de prise de décision en matière de gestion stratégique des questions de développement, de gestion des finances publiques, de coordination de l'aide budgétaire et de négociation des financements des projets et programmes. Enfin, il a été conseiller aux Affaires administratives et financières au Secrétariat exécutif de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) à N'Djamena, au Tchad, ainsi qu'administrateur dans plusieurs sociétés minières, notamment les filiales d'Areva (Cominak, Imouraren, Somair) et la société des mines d'Azelik, une coentreprise entre la société chinoise CNNC et l'État nigérien.

noom[®]
HOTEL NIAMEY



+227 23 02 30 30



info.niamey@noomhotels.com



[noom_niamey](https://www.instagram.com/noom_niamey)

LA NOUVELLE HÔTELLERIE AFRICAINE HAUT DE GAMME

noom[®]
HOTEL NIAMEY


MANGALIS.
HOTEL GROUP

NOOM HOTEL NIAMEY
Avenue de l'Uranium, quartier Deizeibon
BP 11811 NIAMEY, NIGER - Tel +227 23 02 30 30
info.niamey@noomhotels.com
www.noomhotels.com
GPS : 13.5119102, 2.105764

UN BON CLIMAT DES AFFAIRES POUR BOOSTER LE SECTEUR PRIVÉ

Le gouvernement nigérien a mis en œuvre plusieurs réformes en vue de faciliter l'exercice des activités économiques. Malgré ces efforts, les autorités ont constaté quelques insuffisances que doivent pallier les propositions d'amélioration contenues dans le PDES 2022-2026.

Comme le rappelle le ministre du Commerce Alkache Alhada, « l'objectif global du Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026 est de contribuer à bâtir un pays pacifique et bien gouverné, avec une économie émergente et durable, ainsi qu'une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits du progrès ». L'ambition du gouvernement est donc clairement de continuer à déployer des réformes visant à rendre performant le climat des affaires afin de booster le développement d'un secteur privé à même de créer de l'emploi et de la richesse.

Les réformes figurant dans le PDES portent notamment sur le parachèvement du Système informatisé de suivi des impôts et des contribuables (e-SISIC), une plateforme de déclaration et de paiement des impôts en ligne lancée en juin 2021 pour améliorer la qualité des services aux usagers et moderniser le système fiscal du Niger. Le PDES projette aussi l'élargissement de l'assiette fiscale par des mesures systématisant la présentation de documents qui attestent de la régularité de la situation fiscale et par l'imposition des niches fiscales. En ce qui concerne le foncier, un travail de numérisation de l'ensemble des titres fonciers sur toute l'étendue du territoire a été entrepris en 2020, et le PDES prévoit de poursuivre ce programme de modernisation de l'administration foncière pour une meilleure sécurisation des titres fonciers.

S'agissant du problème d'accès des entreprises au financement, il continue de figurer au rang des principales entraves au développement du secteur privé malgré les efforts consentis par le gouvernement avec, notamment, la création du Bureau d'information sur le crédit (BIC), le Fonds d'appui aux PME-PMI (FONAF) et le Fonds pour le développement de l'inclusion financière (FDIF). Ces différentes structures seront renforcées par la mise en place de lignes de crédit, de fonds de garantie ou encore de crédits-bails, et par l'opérationnalisation du dispositif d'appui au financement des PME-PMI.

Quant au problème d'accès à l'énergie et de disponibilité de celle-ci, des efforts considérables ont été faits grâce notamment à la création d'un guichet unique pour le raccordement des PME-PMI à l'électricité, avec une réduction significative du coût et du délai de raccordement. S'y ajoutent la construction de la centrale solaire de Gorou Banda et la modernisation des procédures de contrôle des pannes électriques en vue d'assurer une offre de service de qualité. Pour appuyer ces efforts, le PDES comporte l'opérationnalisation du programme de développement de la production et du transport d'énergie avec la mise en service de la centrale hydroélectrique de 130 MW à Kandadji et la construction des lignes d'interconnexion régionales et sous-régionales, des dispositifs en faveur de la disponibilité d'une énergie abordable et durable.

En matière d'infrastructures publiques, notamment de transport, le PDES va lever les contraintes aussi bien au niveau routier que ferroviaire et aérien. Pour les routes, un programme de développement du réseau routier sera déployé afin de relier les différents chefs-lieux de départements aux communes et régions du pays. L'objectif est de poursuivre le désenclavement interne et externe ainsi que celui des zones de production, et de favoriser la mobilité des personnes et des biens. Ce sont ainsi 500 km de routes rurales qui seront construites chaque année. Pour ce qui est des infrastructures ferroviaires, la réalisation de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan et de tronçons de chemin de fer reliant le Niger à la République fédérale du Nigeria est en cours. Dans un contexte de libre échange continental sont également envisagées des infrastructures d'acheminement des produits embarqués par voie ferroviaire, en particulier la construction de ports secs. Enfin, les aéroports de Maradi, Tahoua et Zinder seront modernisés, notamment en prolongeant leurs pistes de 3 000 mètres.

Paul de Manfred



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NIGER (CCIN),

Etablissement public à caractère professionnel (EPP), assure la représentation des intérêts de ses membres au plan commercial et industriel.

Acteur essentiel de l'économie, la **Chambre de Commerce** a connu d'importants changements institutionnels au cours de ces dernières années. Il s'agit essentiellement d'améliorer quantitativement et qualitativement l'offre des services aux entreprises afin qu'elles contribuent significativement au développement économique du Niger.

*Dans ce cadre, la **CCIN** a créé plusieurs structures spécialisées:*

MAISON DE L'ENTREPRISE

Renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires.



Créer son entreprise avec le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Permettre aux Opérateurs Economiques nationaux et étrangers, personnes physiques et morales, d'accomplir en un même lieu, à un coût réduit et à un délai minimum, les formalités et déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et règlements en vigueur



Investir au Niger avec le Centre de Promotion des Investissements (CPI)

Structure d'accueil, d'orientation, de conseil et d'assistance aux entrepreneurs et investisseurs.



CENTRE DE GESTION AGREE DE NIAMEY (CGAN)

Contribution à la réduction de l'informel dans l'économie, en apportant une assistance technique à ses adhérents en comptabilité, gestion, formation, information et fiscalité.



CENTRE DE GESTION AGREE DE MARADI (CGAM)

Contribuer à la réduction de l'informel dans l'économie, en apportant une assistance technique à ses adhérents en comptabilité, gestion, formation, information et fiscalité.



AGENCE NIGERIEENNE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS (ANIPEX)

Interface de tous les intervenants en matière de développement des exportations et point focal de tout ce qui touche à la promotion des exportations au Niger.



CENTRE NATIONAL DE PERFECTIONNEMENT A LA GESTION

Promouvoir et développer le perfectionnement à la gestion au sein des entreprises nigériennes



CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DE NIAMEY (CMAN)

Cadre adéquat de règlement des litiges, à la disposition des opérateurs économiques nationaux et des investisseurs étrangers et dont l'un des objectifs primordiaux est de préserver l'intégrité des relations d'affaires.



Siège National de la CCIN: 168, Place de la Concertation. BP: 209 Niamey, Niger
Tel: (+227) 20 73 22 10. Fax: (+227) 2073 46 68. E-mail: ccaian@intnet.ne /Site web: www.cciaan.ne

« NOUS COMPTONS RENFORCER LA GOUVERNANCE DES MARCHÉS »

Alkache Alhada, ministre du Commerce, donne un aperçu des opportunités d'investissements au Niger et nous détaille les priorités inscrites sur sa riche feuille de route de 2023.

Quels sont les atouts du Niger, pays enclavé, et quels efforts ont été entrepris pour y renforcer l'attractivité du climat des affaires ?

Alkache Alhada : C'est vrai que le Niger est un pays enclavé : le port le plus proche, celui de Cotonou au Bénin, se trouve à 1 000 km de la capitale Niamey. Pourtant, la position géographique du Niger constitue l'un de ses premiers atouts. Au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne, il partage ses frontières avec quatre pays de la CEDEAO – Mali, Burkina Faso, Bénin et Nigeria, première économie d'Afrique, avec lequel il partage 1 500 km de frontière –, un pays de la CEMAC, le Tchad, et deux Pays du Maghreb, l'Algérie et la Libye. Ce positionnement stratégique en fait un hub naturel à partir duquel accéder à plusieurs marchés. Ajoutons qu'un seul pays et la mer le séparent de l'Europe, aussi bien côté algérien que libyen. C'est donc un corridor qui, une fois mis en valeur avec les infrastructures adéquates, pourra créer une dynamique d'échanges commerciaux qui bouleversera positivement toute l'économie de la région. La route transsaharienne est très avancée, et le gazoduc partant du Nigeria et traversant le Niger et l'Algérie fournira du gaz à l'Europe. Autant de bonnes perspectives qui constituent des atouts et opportunités pour les investisseurs. S'y adjoignent les ressources minières que recèle le pays, notamment l'uranium dont les prix

« Le Niger présente aujourd'hui l'image modèle d'un pays stable, démocratique et soucieux du respect du droit. »

commencent à monter et vis-à-vis duquel les sociétés étrangères manifestent un regain d'intérêt, l'or déjà exploité mais dont des découvertes récentes révèlent un grand potentiel, ou encore le pétrole dont l'exploitation

connaît un certain dynamisme avec les puits pétrolières de l'Agadem dans l'est du pays. Actuellement, un pipeline de près de 2 000 km est en construction en vue d'évacuer le brut vers le port de Cotonou. La livraison de cet ouvrage structurant est prévue pour fin juillet 2023. Mentionnons aussi la découverte par la société algérienne Sonatrach, au nord du pays, d'un important gisement de pétrole qui laisse présager une augmentation notable de la quantité de brut produite par le Niger.

Par ailleurs, sur le plan agricole, des découvertes récentes montrent que le Niger dispose d'importantes quantités d'eau souterraine qui peuvent être mises à profit pour développer une agriculture industrielle. Enfin, je ne vais pas terminer ce volet sur les atouts du Niger sans parler de son potentiel en matière d'énergie solaire. Pour mettre en valeur tout ce potentiel, le pays a besoin de mobiliser d'importantes ressources financières grâce aux investisseurs. C'est pourquoi il a engagé de grandes réformes afin d'améliorer le climat des affaires.

Votre pays a accueilli en septembre 2021 le 1^{er} Forum des investisseurs pakistanais. Quel a été son impact pour le climat des affaires nigérien, ainsi que celui du Business Forum organisé par l'Union européenne en février dernier à Niamey ?

Le Niger a effectivement accueilli le Forum des investisseurs pakistanais en septembre 2021. Il faut rappeler qu'il y a eu plus de 200 échanges entre entrepreneurs pakistanais et nigériens dans le cadre des rencontres B to B. Ces échanges ont permis d'élaborer un certain nombre de projets dans les domaines de l'industrie pharmaceutique ainsi que des unités de production de fer à béton et de montage-assemblage de tracteurs. Une zone économique spéciale sera installée dans la région de Niamey. Plus récemment, les 7 et 8 février dernier, nous avons

organisé avec l'Union européenne un forum qui a regroupé les entreprises européennes et nigériennes. Plus de 80 entreprises européennes étaient présentes, avec des domaines d'intervention très diversifiés et de grands groupes européens comme Airbus Defense and Space, Vinci ou encore Orano, ce qui témoigne de l'intérêt qu'accordent dorénavant les entreprises européennes au Niger. Il faut dire qu'en plus de ses opportunités, le Niger a nettement amélioré son climat des affaires et surtout, il présente aujourd'hui l'image modèle d'un pays stable, démocratique et soucieux du respect du droit, ce qui constitue un facteur de sécurité des investissements. On a noté aussi la présence à ce forum de trois ministres européens venus de

France, de Grèce et du Portugal, et d'une représentante de la ministre espagnole. On peut dire que cette rencontre a été un succès non seulement en termes de participation et de qualité des participants mais aussi de retombées, car les entreprises ont pu tisser des partenariats entre elles.

En 2023, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Les priorités inscrites sur notre feuille de route 2023 sont celles prévues par le programme de Renaissance acte III dans le domaine du commerce et de la promotion du secteur privé. Elles portent sur la promotion du partenariat économique et de l'intégration commerciale du Niger par des coopérations bilatérales, communautaires et multilatérales, sur l'amélioration de l'accès aux marchés extérieurs des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ainsi que des services grâce à l'e-commerce, sur la poursuite de la mise en œuvre des accords de facilitation des échanges et des appuis à la valorisation et à la diversification des exportations et des partenaires commerciaux du Niger par l'exploitation des opportunités qu'offrent les partenariats économiques, y compris dans le cadre de la ZLECAf, sur le développement du commerce intérieur où nous comptons renforcer la gouvernance des marchés en vue d'accroître leurs fonctions économiques, sur la promotion de la préférence nationale, sur la protection du droit des consommateurs et de la libre



Alkache Alhada,
ministre du Commerce.

ONEP

concurrence ainsi que sur la contribution au plan de soutien à la sécurité alimentaire par la reconstitution de la réserve alimentaire stratégique et l'organisation d'opérations de vente à prix modéré de céréales et de sucre. Citons également la promotion du secteur privé par le renforcement du dialogue public-privé et l'amélioration de l'environnement des affaires, avec un accent particulier mis sur le plan d'action issu des recommandations émanant du dialogue public-privé et la poursuite des actions de modernisation des services aux entreprises et d'appui à la compétitivité des exportations, la promotion des PME et de l'entrepreneuriat pour lesquels l'action phare sera l'adoption de la charte des MPME/I et le déploiement de son plan d'action quinquennal, le lancement du projet d'appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, et enfin la promotion des investissements privés, en particulier via la promotion de la destination Niger et l'organisation de fora et rencontres B to B et B to G afin de mobiliser des investisseurs, y compris nationaux, autour des projets stratégiques du pays. Sachant que ces actions ne seront effectives et ne produiront les résultats recherchés que dans un contexte de coordination et de synergie d'action entre les acteurs clés, les priorités 2023 de notre feuille de route portent aussi sur le renforcement du cadre institutionnel pour un pilotage efficace des actions en faveur du secteur privé au Niger et leur visibilité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

LA CCIN ENGAGE DES ACTIONS PHARES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Moussa Sidi Mohamed, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN), détaille son plan stratégique 2022-2026 et dévoile les contours de sa feuille de route pour l'année 2023.

Le 9 mars 2022 à Tahoua, vous avez été réélu président de la CCI du Niger pour un 3^e mandat. À l'issue de cette réélection, pourquoi mettre la modernisation du secteur privé au cœur de votre 3^e plan d'action pour la mandature 2022-2026 ?

Moussa Sidi Mohamed : Je dirais que le Niger s'est engagé dans une politique volontariste de libéralisation de son économie et de promotion du secteur privé à travers notamment son Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026, les réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires et la concertation permanente avec les partenaires du secteur privé, en particulier la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN). Malgré les multiples réformes et actions entreprises en vue de favoriser son développement, le secteur privé n'a pas connu la croissance souhaitée. Il est largement dominé par le secteur informel, avec une part estimée à 60 % du PIB. Par ailleurs, il est essentiellement orienté vers les activités commerciales et de services, au détriment

« L'objectif général est de promouvoir un secteur privé compétitif, capable de jouer pleinement son rôle dans le développement économique. »

d'activités industrielles plus structurantes. C'est pourquoi la CCIN, en tant qu'acteur essentiel de la vie économique, a inscrit ses actions dans une dynamique de modernisation et d'accompagnement des entreprises afin de poursuivre et de conforter l'impulsion nouvelle donnée au secteur privé. Le programme de la mandature 2022-2026 guidera donc les actions de la CCIN pour la période considérée, actions centrées sur la poursuite et la consolidation de celles prévues et engagées au cours de la dernière mandature. Ainsi, la définition de ce programme de mandature s'appuie sur un alignement

logique entre les objectifs, les axes stratégiques et les composantes, déclinées en plusieurs actions. L'objectif général du programme est de promouvoir un secteur privé compétitif capable de jouer pleinement son rôle dans le développement économique au plan national. De cet objectif général, cinq objectifs spécifiques ont été dégagés : améliorer le cadre institutionnel et la gouvernance de la CCIN, renforcer ses moyens d'intervention, faire de la CCIN un partenaire privilégié et efficace de l'État ainsi que des institutions régionales et internationales et des partenaires techniques et financiers, et enfin contribuer au développement du secteur privé et améliorer la visibilité de la CCIN.

Avez-vous les moyens de mener à bien cette stratégie ?

Pour atteindre les objectifs du programme, six axes sont retenus : l'amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance de la CCIN, l'amélioration de la qualité des ressources humaines et de l'autonomie financière, le développement et l'équipement des infrastructures d'intérêt économique, le développement de la coopération et du partenariat, le développement du secteur privé, et enfin l'amélioration de la visibilité de la CCIN. Ce programme permettra aux différentes instances de la CCIN et à ses partenaires d'avoir une idée plus précise des actions à entreprendre en vue de leurs plus grandes

adhésion et implication dans sa mise en œuvre. Car le programme de la mandature se veut un véritable tableau de bord, un cadre de convergence des actions à entreprendre et un outil de mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son exécution.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du programme de la mandature 2022-2026, elle sera assurée principalement par les services de la CCIN. Ceux-ci devraient toutefois bénéficier des appuis de certains services de l'État, des partenaires techniques et financiers et d'une partici-

pation effective des membres consulaires représentés dans différentes structures de la CCIN au niveau central et régional. Les principales parties prenantes à la mise en œuvre du programme sont l'État, la CCIN, les structures consulaires, les organisations socio-professionnelles ainsi que les partenaires techniques et financiers. Le dispositif de suivi-évaluation du programme permettra de suivre son exécution afin de dégager les facteurs favorables et les contraintes en vue de la recherche de solutions adéquates par les différentes instances compétentes. Le programme sera financé sur ressources propres de la CCIN et grâce aux appuis des différents partenaires. Cette mise en œuvre du programme de la mandature 2022-2026 pourrait certes être confrontée à plusieurs facteurs de risques pour lesquels des actions d'atténuation doivent être envisagées, mais plusieurs facteurs favorables devraient permettre son exécution dans de bonnes conditions.

La vision globale retenue à travers ce nouveau programme est de faire de la CCIN «une institution forte au service des entreprises et d'une économie compétitive et intégrée dans l'économie mondiale». Quelles sont les actions phares que vous allez initier en 2023 ?

En 2023, la CCIN va en effet engager des actions phares destinées à accompagner les entreprises: la poursuite de l'amélioration de l'offre de service aux entreprises, la promotion des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux, l'accompagnement des opérateurs économiques dans les voyages d'affaires tels que les forums économiques internationaux, ou encore le renforcement du partenariat avec les institutions nationales et internationales, du partenariat inter consulaire ainsi que des capacités des opérateurs économiques et du personnel de la CCIN. Enfin sera poursuivie la construction des infrastructures d'intérêt économique, notamment l'aménagement des aires de dédouanement et voies d'accès à Diffa, Dosso et Tahoua, ainsi que les travaux de construction des magasins et bureaux à Diffa, Dosso et Tahoua.

Quelle stratégie avez-vous mise en place pour séduire les investisseurs étrangers ?

Ce qu'il faut retenir, c'est que le Niger offre aux acteurs économiques privés la possibilité d'exploiter ses nombreuses potentialités propres à attirer de nombreux investisseurs, notamment un important potentiel minier



Moussa Sidi Mohamed,
président de la Chambre de commerce
et d'industrie du Niger.

et pétrolier en cours d'exploitation ou en recherche d'investisseurs – uranium, or, fer, pétrole, charbon, phosphates et autres métaux précieux – supposant des activités de sous-traitance, un regain d'activité dans le secteur du BTP, des transports, de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation, avec plusieurs chantiers en cours de réalisation, des filières porteuses comme celles du bétail et ses dérivés – cuirs et peaux, viande, lait –, les produits agricoles et maraîchers que sont l'oignon, le sésame, l'arachide, la gomme arabique, le poivron, le souchet, etc., un artisanat riche et varié qui constitue un créneau porteur pour les entreprises modernes de fabrication et de commercialisation de produits artisanaux haut de gamme, une diversité culturelle et des sites touristiques des plus attrayants, et enfin une population jeune apte à être formée et représentant une main-d'œuvre abondante. C'est d'ailleurs ici le lieu de rassurer tout investisseur étranger sur le fait que le cadre réglementaire nigérien est propice à l'investissement et offre beaucoup d'opportunités, un marché attractif et des acteurs avisés.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Noom Pool Bar qui surplombe la piscine à ciel ouvert, un lieu idéal pour se détendre dans un cadre idyllique.

■ Noom Hotel Niamey



Noom Hotel Niamey

AU NOOM HOTEL NIAMEY, TOUT LE MONDE SE SENT BIEN

Richard Robaix, directeur général du Noom Hotel Niamey, a bien compris l'importance du facteur humain dans la réussite d'une entreprise, si prestigieuse soit-elle par ailleurs, en témoignant le budget record accordé à la formation, avec des résultats perceptibles sur la qualité, et la certification Great Place To Work obtenue par l'établissement en 2022-2023.

« Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté », écrivait au XIX^e siècle le poète Charles Baudelaire dans « L'invitation au voyage ». Au XXI^e siècle, le très haut de gamme établissement 5 étoiles Noom Hotel Niamey répond en tous points à ce rêve intemporel de dépaysement, d'harmonie et d'esthétique.

De prime abord, l'architecture contemporaine du lieu, magnifiée par sa façade élégante et épurée, conforte le visiteur dans le bien-fondé de son choix. Dès la porte franchie, la première excellente impression se trouve confirmée par les espaces au design contemporain où trônent des pièces uniques d'art africain dans une ambiance invitante à savourer le « Noom Mood », cette atmosphère maison faite de senteurs, de musique et d'éclairage savamment dosés et adaptés au moment de la journée.

Vous cherchez un hébergement, un restaurant, une salle

de conférence ou un espace de détente entre amis ou en famille ? Quel que soit le motif de votre présence, que vous veniez en voisin ou de beaucoup plus loin, vous êtes au bon endroit pour bénéficier de cet ensemble de services. Vous êtes à Niamey, ville carrefour au cœur du Sahel traversée par le somptueux fleuve Niger et culturellement riche de la diversité ethnique de sa population. Plus précisément, vous êtes dans le quartier Deizeibon, face au Palais des congrès et près des ministères, des grandes institutions et des attractions locales, à seulement 10 kilomètres de l'aéroport international Dori Hamani.

Un séjour enchanteur pour se détendre ou travailler

Le Noom Hotel Niamey, ce sont 141 chambres et suites équipées de mobilier design sur mesure, soit un lit King size ou deux lits séparés, un bureau design en Corian, une Smart TV de 49 à 55 " avec une sélection

de chaînes nationales et internationales, des chargeurs USB incorporés au lit, le WiFi haut débit, une salle de bains avec douche à l'italienne et produits cosmétiques d'accueil au parfum Noom thé vert, un minibar approvisionné en divers thés, cafés et eaux minérales, un coffre, un service blanchisserie, ou encore un système d'air conditionné réglable individuellement. Dans le détail, l'hôtel comporte 123 chambres de 24 m², 2 chambres de 27 m² pour les personnes à mobilité réduite, 10 executive rooms de 27 m², et enfin 5 junior suites de 49 m² ainsi qu'une suite prestige de 75 m² composées de deux pièces séparées et équipées d'une machine à café Nespresso.

En matière de restauration et de détente, le Noom Hotel Niamey propose un alliage raffiné de gastronomie locale et internationale ainsi qu'un ensemble d'animations. Le restaurant Kabani, avec son décor contemporain et sa terrasse, vous reçoit de 6 h 30 à 10 h pour le petit déjeuner – 10 h 30 les week-ends et jours fériés –, de 12 à 15 h pour le déjeuner et de 19 à 23 h pour le dîner. Il assure le room-service 24/7. Que vous soyez ou non client de l'hôtel, le Kori Lounge Bar, animé par un DJ en fin de semaine, vous propose de 6 h à 1 h du matin une variété de cocktails et de collations originales. Quant au Noom Pool Bar qui surplombe la piscine à ciel ouvert de 26 mètres de long équipée d'un bassin enfant, c'est le lieu idéal pour simplement se rafraîchir ou pour faire quelques brasses, de 6 à 23 h.

Le Noom Hotel Niamey dispose également, sur une superficie de 470 m², de salles de conférence modulables pouvant accueillir de 12 à 200 personnes pour des réunions de travail ou des événements privés. Les

salles, lumineuses grâce à leurs grandes baies vitrées, sont dotées d'équipements audio-vidéo à la pointe de la technologie : vidéoprojecteur, écrans motorisés, interface de présentation, WiFi haut débit, micros sans fil... L'espace conférence est prolongé par un jardin pouvant être utilisé pour des événements, et une équipe de professionnels vous accompagne pour l'organisation de vos réunions. Enfin, l'hôtel met aussi à la disposition de ses clients une salle de gym adaptée à tout type d'exercices ainsi que la Noom Boutique, qui offre une sélection d'articles souvenirs du Niger, produits locaux et œuvres d'art. Cerise sur le gâteau, une navette aéroport gratuite est disponible sur réservation.

Le secret de la réussite ? Un personnel bien formé et épanoui au travail

S'il est une chose que Richard Robaix, directeur général du Noom Hotel Niamey, a bien comprise, c'est l'importance du facteur humain dans la réussite de l'entreprise, qu'il s'agisse de la qualité de la relation avec le client ou du bien-être et de la formation du personnel. *« Notre établissement hôtelier est à taille humaine. Nous compensons sa taille relativement modeste au regard de la concurrence par la qualité de notre accueil et par la personnalisation du service. Ma capacité à interagir avec les clients me permet de transmettre cette culture aux employés et à mes chefs de service pour qu'ils développent une proximité et une chaleur humaine avec nos clients. C'est ainsi que nous arrivons à creuser notre trou et à nous faire une place sur le marché. Et partout ailleurs, quel que soit le pays, les liens créés avec les clients génèrent du business »*, avoue



Le restaurant Kabani, avec son décor contemporain, propose un alliage raffiné de gastronomie locale et internationale.



Le Noom Hotel Niamey, ce sont 141 chambres et suites équipées de mobilier design sur mesure.

le dirigeant. Mais pour créer de la chaleur humaine et de la proximité, il faut se sentir bien. Outre la qualité relationnelle des échanges, le sentiment de sa compétence participe grandement au bien-être du personnel. Cela aussi, Richard Robaix l'a bien compris, en témoigne le budget tout à fait exceptionnel accordé à la formation au Noom Hotel Niamey.

Et les résultats sont si encourageants que la direction a décidé de reconduire et de parfaire la formation en 2023, et qu'elle envisage de continuer ces programmes en 2024 et en 2025 afin d'assurer une continuité dans la formation dont les modules sont dispensés à tous les niveaux de la chaîne de responsabilité, des simples employés aux chefs de services. Par exemple, tout le personnel a été formé en HACCP, l'hygiène alimentaire dans les secteurs de la restauration et de la cuisine. Il existe aussi des formations liées au service, à la gestion, ou encore au management de soi pour s'épanouir sur son lieu de travail et mieux vendre l'hôtel. Le retour sur investissement se mesure certes sur le long terme, et il est probable que le Noom Hotel Niamey soit le seul établissement de ce standing à accorder autant de budget à la formation, mais les premiers résultats se font néanmoins déjà ressentir, comme l'atteste le site Revinate qui regroupe les sites de toutes les plateformes hôtelières – Booking, Expedia, Tripadvisor, hotel.com –, compile l'ensemble des évaluations et notations des clients et attribue une moyenne. De 4,4 en 2021, la note de l'établissement est passée à 4,5 en 2022, un baromètre qui indique une incontestable progression. De quoi en conclure que la politique assidue de formation et le suivi de la qualité de service des

employés contribuent à rendre le Noom Hotel Niamey plus performant d'une année à l'autre.

Plus performant et plus agréable à vivre ? Il a en tout cas obtenu la certification Great Place To Work qui récompense les entreprises où il fait bon travailler... (*lire l'encadré*). « *Songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble!* », rêvait le poète. Y vivre un moment inoubliable, certainement.

Serge-Henri Malet

La certification Great Place To Work obtenue en 2022-2023

Ouvert depuis 2019 à la faveur du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le Noom Hotel Niamey vient déjà d'obtenir la certification Great Place To Work 2022-2023, une distinction valable un an qui récompense les entreprises où il fait bon travailler ayant totalisé au minimum 65 % de réponses positives à l'enquête interne Trust Index menée selon des critères techniques et de management. Si la certification Great Place To Work influe positivement sur le rendement, elle a également un impact en termes de crédibilité auprès des acteurs et décideurs du marché.

Richard Robaix, directeur général du Noom Hotel Niamey depuis son lancement, n'a pas ménagé ses efforts pour en faire un fleuron du Niger. Manager de plus de 120 personnes issues d'horizons géographiques divers, il éprouve une fierté particulière à contribuer à l'accroissement de l'offre hôtelière de Niamey. Secondé par son équipe qui, la certification le prouve, éprouve le même plaisir que lui à bâtir la réputation du prestigieux Noom Hotel Niamey, il met tout en œuvre pour apporter aussi bien à la population locale qu'aux voyageurs de passage à Niamey une expérience des plus agréables.

S-H M

Économies AFRICAINES

dans votre poche ! →

**TÉLÉCHARGEZ NOTRE
APPLICATION MOBILE !**



Gratuite
Simple
Instantanée

**L'intégralité de nos éditions
partout avec vous**



« FAIRE DU NIGER UN ACTEUR MAJEUR SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ »

Ibrahim Yacoubou, ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, détaille les projets destinés à développer la production d'énergie électrique. Il confirme la mise en service, en 2023, d'une centrale solaire de 30 MW à Niamey et d'une centrale hybride de 25 MW à Agadez.

Le Document de politique nationale de l'électricité (DPNE), qui s'arrime à la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive Niger 2035, s'inscrit en droite ligne des engagements internationaux et régionaux auxquels le Niger a souscrit. Pouvez-vous nous dresser les grandes lignes du DPNE ?

Ibrahim Yacoubou : La vision du DPNE est de faire de l'électricité, d'ici 2035, un véritable moteur du développement durable grâce à l'accès universel à l'électricité, et de faire du Niger un acteur majeur sur le marché régional de l'électricité créé par la CEDEAO grâce à la valorisation des ressources énergétiques nationales. Globalement, c'est de parvenir, grâce au service de l'électricité, à accroître la productivité agricole, favoriser l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'éducation, ainsi que l'autonomisation des femmes. De façon spécifique, il s'agira de rendre l'électricité accessible en mettant en valeur nos ressources énergétiques nationales et en mobilisant le secteur privé.

De la mise en œuvre du DPNE, il est attendu à court terme l'optimisation des performances du sous-secteur, une planification des investissements pour renforcer les infrastructures électriques, l'élargissement de l'accès et l'amélioration de la qualité du service, la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement du sous-secteur de l'électricité, et enfin la création d'un environnement favorable aux investissements privés dans la production d'énergie, y compris à partir de sources renouvelables. À moyen terme, la production d'électricité serait accrue par la valorisation des ressources énergétiques nationales avec la participation du secteur privé, la réalisation des grands projets de centrale hydroélectrique à Kandadji et de centrale thermique à Salkadamna, le renforcement de la centrale thermique de SONICHAR et l'édification de centrales solaires photovoltaïques, et enfin le renforcement du réseau de transport national et le développement de l'interconnexion régionale. À long terme, l'essentiel de

l'énergie électrique consommée au Niger est produit à partir des ressources énergétiques nationales, avec une part d'énergies renouvelables de 30 % minimum dans le mix énergétique, et le Niger est exportateur net d'énergie électrique dans le cadre du marché régional de la CEDEAO. En termes d'accès, le territoire national est totalement électrifié et l'électricité mise à la disposition du monde rural, tant pour les ménages que pour les usages productifs et sociaux.

Cinquième pays le plus ensoleillé au monde, le Niger recèle des potentialités inestimables en matière d'énergies renouvelables. Son sous-sol, particulièrement riche, renferme plusieurs sources d'énergie fossile. Par quels projets relever le taux d'électrification, encore faible, tout en intégrant les enjeux mondiaux du développement durable ?

Le défi de relever le taux d'accès à l'électricité revient aussi à développer une offre suffisante pour rendre l'énergie disponible et accessible. C'est pourquoi des actions sont concomitamment menées en amont pour développer la production d'énergie électrique de façon à répondre à la demande ainsi créée. Dans ce cadre, des projets de construction de centrales sont en cours d'exécution dans les différentes régions du pays. Il est attendu cette année la mise en service de la centrale solaire de 30 MW à Niamey, de la centrale hybride d'Agadez, soit 25 MW – 19 MW produits à partir du solaire et 6 MW du diesel –, et enfin du 5^e groupe de Gorou Banda. Il y aura aussi le démarrage des travaux de construction de la centrale solaire de 20 MW à Maradi, de la centrale de 10 MW à Dosso et de la centrale solaire de 50 MW à Gorou Banda II, à Niamey. Bien d'autres projets de production d'énergie électrique à partir du potentiel énergétique national sont programmés pour parvenir à assurer l'énergie nécessaire à la réalisation des objectifs d'accès à moyen et long termes. Des lignes d'interconnexion nationales sont

Ibrahim Yacoubou,
ministre d'État, ministre de l'Énergie
et des Énergies renouvelables.



Youssef/Ado

également prévues pour relier la zone Fleuve à la zone Niger Centre-Est et la zone Nord à la zone Niger Centre-Est. La construction de ces lignes de transport d'énergie électrique permettra d'électrifier davantage de pôles de développement ruraux et agricoles dans le sud et le centre du pays. Ces lignes serviront aussi à améliorer la qualité de la desserte et la sécurité de l'approvisionnement en mettant en commun les sources d'alimentation électrique disponibles dans les zones interconnectées et le secours mutuel par des échanges d'énergie en cas de nécessité.

La demande en électricité augmente au Niger de 10 à 12 % chaque année. Avec l'investissement des moyens propres de l'État, pensez-vous réussir à électrifier un grand nombre de localités en zone rurale ?

Au rythme actuel d'électrification, soit une centaine de localités en moyenne par an, il faut 110 ans pour électrifier les 11 000 localités qui ne le sont pas encore. Fort heureusement, la Stratégie nationale d'accès à l'électricité (SNAE) prévoit un rythme d'électrification de 300 localités en moyenne par an. Les efforts de l'État ne peuvent, à eux seuls, suffire, il faut un appui des partenaires au développement et l'implication du secteur privé.

La Conférence internationale sur l'énergie solaire (CIES 2023) prévue du 9 au 11 mai prochain à Niamey sur le thème « Énergies solaire, inclusion énergétique et développement » réunira des acteurs politiques et techniques, des gouvernements et les organisations internationales en charge de l'énergie solaire afin de promouvoir l'accès à l'électricité. Quels sont les objectifs de la CIES 2023 et qu'en attendez-vous ?

De façon globale, cette conférence vise à créer un espace de réflexion et d'échange au sein duquel les États pourront prendre des décisions communes en vue de poser des actions concrètes pour la promotion de l'énergie solaire au service d'un développement socio-économique inclusif. De façon spécifique, il s'agit d'impulser, d'accompagner et d'amplifier la dynamique en faveur du choix du solaire comme moyen d'accès à l'énergie propre au Niger et en Afrique. Elle vise aussi la recherche des voies et moyens de faire de l'énergie solaire un élément central de l'inclusion énergétique et du développement ainsi que de l'autonomisation des femmes et des jeunes en Afrique. La conférence verra également comment

développer, accompagner et soutenir le rôle du secteur privé dans le développement et les usages de l'énergie solaire. La conférence adoptera la déclaration de Niamey comme engagement politique des acteurs publics et privés à œuvrer sans relâche en vue de l'utilisation du solaire comme pilier de l'inclusion énergétique et du développement.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre agenda en 2023 ?

Mes priorités sont axées sur le renforcement de nos capacités de production nationale avec la mise en service de la centrale solaire 30 MW de Gorou Banda, la centrale hybride d'Agadez, le 5^e groupe de Gorou Banda, le démarrage des travaux de la centrale solaire de 50 MW à Gorou Banda II, les centrales solaires de Maradi, Dosso et Diffa. Aussi, la réhabilitation de la centrale électrique de Sonichar, le projet de construction de la première phase de la centrale thermique de Salkadamna (200 MW) et des briquettes de 150 000 T/an et le Projet d'électrification par système solaire des bâtiments administratifs.

L'amélioration de l'accès à l'électricité à travers les différents projets d'électrification par réseau et par mini réseaux solaires. Également, la révision du cadre législatif et réglementaire du sous-secteur de l'électricité avec l'adoption d'un nouveau Code de l'électricité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« PORTER À 55 % LE TAUX D’ACCÈS À L’EAU POTABLE EN ZONE RURALE EN 2025 »

Au lendemain de la présentation du PDES 2022-2206 aux bailleurs de fonds lors de la Table ronde de Paris, Mahaman Adamou, ministre de l’Hydraulique et de l’Assainissement, confirme que la mobilisation des financements pour ces deux secteurs est en bonne voie, avec plus de 1 150 milliards de FCFA attendus pour la réalisation d’une dizaine de projets.

Que prévoit-on aujourd’hui, dans le cadre du programme d’urgence du président de la République, pour la ville de Maradi, située au centre-sud du pays ?

Mahaman Adamou : La ville de Maradi est l’une des huit capitales régionales du Niger. Sa situation géographique et son attachement aux divers commerces et au développement des industries font qu’on la considère comme la capitale économique. Malgré cette situation avantageuse, elle est confrontée à un sérieux problème d’approvisionnement en eau potable. Pour un besoin de 28 000 m³/j dans les conditions normales, elle ne reçoit que 22 000 m³ à partir de 21 forages disséminés dans la ville, soit un gap variant de 6 000 à 13 000 m³/j. Ce déficit s’accroît pendant les fortes chaleurs d’avril à juillet, période qui rend problématique l’approvisionnement en énergie électrique pour le pompage, avec souvent un arrêt total de la distribution d’eau potable dans certains quartiers.

Pour atténuer ce déficit de production, un programme d’urgence a été initié avec la fourniture et la mise en place de trois groupes électrogènes de secours au niveau

production et étendre le réseau de distribution aux quartiers non desservis.

D’ores et déjà, un projet de grande envergure est en cours dans le but de sécuriser durablement la desserte en eau de la ville de Maradi, en pleine expansion, par la réalisation de 45 forages d’exploitation, de 2 châteaux d’eau de 2 000 m³ chacun, de 150 000 ml d’extension de réseaux dans les différents quartiers non encore desservis, de 60 000 ml de canalisation d’adduction, de 9 000 ml de ligne électrique pour alimenter l’ensemble des forages, de 10 000 branchements sociaux au profit des ménages, et enfin de 200 bornes fontaines dans les quartiers périphériques au profit des populations défavorisées.

Bien que votre gouvernement et les bailleurs de fonds aient consenti d’énormes efforts en matière d’accès des populations à l’eau potable et aux ouvrages d’assainissement, les taux d’accès demeurent encore faibles en zone rurale. Que faites-vous pour inverser la tendance ?

Effectivement, le taux d’accès théorique à l’eau potable en milieu rural est de 48,59 % à fin 2021. L’objectif du gouvernement, avec le Programme de renaissance acte 3 du président de la République, est de le porter à 55 % fin 2025 par la réalisation de 30 000 équivalents points d’eau modernes en milieu villageois et 5 000 en milieu pastoral. Le bilan de l’année 2022 fait ressortir la réalisation de 4 503 équivalents points d’eau modernes, dont 4 283 en milieu villageois et 220 en milieu pastoral. Ces réalisations vont faire augmenter sensiblement le taux d’accès à l’eau potable.

Le 26 septembre 2022, vous avez présidé une rencontre technique entre votre ministère et une équipe de l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA)

« Pour la sécurité de l’eau au Niger, la construction d’un laboratoire national de contrôle de qualité et de pollution des eaux est en vue. »

de trois forages qui en étaient dépourvus pour pallier les coupures d’électricité, ainsi que l’aménagement de l’espace abritant le forage F22, situé dans un bas-fond insalubre et servant de réceptacle aux eaux de pluie. Ce fut aussi l’occasion d’aménager sur ce site un terrain de basket-ball pour les jeunes du quartier afin de préserver cet espace. Le programme prévoit également la réalisation de quatre forages pour augmenter la

Mahaman Adamou,
ministre de l'Hydraulique et
de l'Assainissement.



à propos d'un projet de laboratoire national de qualité et de pollution des eaux. Quelle est l'importance de ce projet pour la sécurité de l'eau au Niger, pour quel coût et avec quel mécanisme de financement ?

Le Niger, comme les autres pays du Sahel, est confronté à des défis qui se renforcent mutuellement et qui aggravent la sécurité de l'eau : forte variabilité climatique, dégradation des ressources naturelles, fragilité, croissance démographique rapide... Pour assurer son autosuffisance alimentaire, le Niger s'est résolument tourné vers des cultures irriguées à partir de son potentiel en ressources souterraines et de surface. Mais l'utilisation souvent abusive des engrais et des pesticides finit au fil du temps par altérer la qualité de l'eau. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet intégré pour la sécurité de l'eau au Niger (PISEN) financée par la banque mondiale PISEN, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a inscrit la construction d'un laboratoire national de contrôle de qualité et de pollution des eaux au Niger au niveau central ainsi que la mise à niveau des laboratoires régionaux, pour un coût total de 15 milliards de FCFA. L'AEIA nous apporte son expertise sur les plans technique, scientifique et financier.

Quels sont les projets destinés aux secteurs de l'eau et de l'assainissement issus de la Table ronde sur les investissements qui s'est tenue à Paris en décembre 2022 ?

Le PDES 2022-2026, présenté à la Table ronde des bailleurs de fonds, renferme dans son axe 1 « Développement du capital humain, inclusion et solidarité » de nombreux projets structurants dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Citons tout d'abord le Projet de

renforcement de l'AEP (alimentation en eau potable) des villes de Zinder, Mirriah et villages environnants sur la période 2023-2025, soit 60 000 m³/j pour un montant de 138 milliards de FCFA, le Projet multicentres d'AEP à Torodi-Makolandi et Tamou-Tapoa à partir de Say sur la période 2023-2025, soit 20 000 m³/j pour un montant de 25 milliards de FCFA, le Projet de sécurisation de l'AEP de Niamey par la mobilisation des eaux souterraines à partir de la commune de Balleyara sur la période 2023-2025, soit 35 000 m³/j pour un montant de 35 milliards de FCFA, le Projet d'extension et de renforcement des AEP des villes de Maradi, Dosso et Diffa sur la période 2022-2024, soit 82 800 m³/j pour un montant de 32 milliards de FCFA, ou encore le Projet de construction d'une 3^e usine de traitement d'eau potable à Niamey, soit 250 000 m³/j en 2030 avec une première tranche de 100 000 m³/j en 2026, pour un montant de 139 milliards de FCFA. S'y ajoutent le Projet d'alimentation en eau potable de Téra et de ses alentours à partir de Gothéye, soit 10 000 m³/j pour un montant de 52 milliards de FCFA, le projet de construction des AEP multi-villages en milieu rural 2023-2025 pour un montant de 625 milliards de FCFA, le projet de transformation des forages équipés de pompes à motricité humaine en postes d'eau autonomes en milieu rural pour un montant de 40 milliards de FCFA, et enfin la réalisation des ouvrages d'assainissement et des stations de traitement des boues de vidange sur l'ensemble du pays pour un montant de 76 milliards de FCFA. Comme vous pouvez le constater, le PDES se veut ambitieux pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, et la mobilisation des financements est sur la bonne voie.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



LE PÉTROLE « MADE IN NIGER » À L'ASSAUT DU MARCHÉ INTERNATIONAL

La politique pétrolière nigérienne vise à faire de l'or noir le moteur de l'économie du pays dans un proche avenir. La visite du directeur général de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) le 8 mars dernier à Niamey confirme d'ailleurs que le Niger fait ses premiers pas dans la cour des grands.

Ces derniers temps, il souffle un bel air de coopération entre le Niger et l'OPEP. Le mercredi 8 mars 2023, le président de la République Mohamed Bazoum recevait une délégation du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), une institution spécialisée dans le contrôle et la régulation des cours du pétrole. Cette délégation, conduite par le directeur général du Fonds Abdulhameed Alkhalifa, était porteuse d'une bonne nouvelle pour les autorités de Niamey. En effet, en plus d'un certain nombre de projets déjà en cours au Niger, l'OPEP envisage d'y financer d'autres opérations importantes, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'énergie. Pour ce qui est du secteur de l'énergie, l'accord de financement signé à l'occasion de cette visite s'évalue à 16,7 milliards de FCFA destinés à la mise en œuvre du projet de développement de centrales solaires et d'amélioration de l'accès à l'électricité au Niger (RANA) d'une capacité de production de plus de 40 Mwc à base solaire. Ce financement partiel s'inscrit en droite ligne de l'annonce d'environ 120 milliards de FCFA faite par le Fonds de l'OPEP lors de la Table ronde des bailleurs de fonds tenue à Paris en décembre 2022. Selon le docteur Ahmat Jidoud, ministre nigérien des Finances intervenant lors de la signature de l'accord, cet appui au projet RANA porte ainsi à quatre le nombre des projets

et programmes du portefeuille actif du Fonds de l'OPEP au Niger, pour un engagement global de 70 millions de dollars, soit près de 43 milliards de FCFA. Cette marque d'intérêt envers ce pays connu pour sa longue tradition dans l'extraction minière, notamment de l'uranium, n'est sans doute pas fortuite, sachant que le Niger a aussi, à partir de 2011, fait ses premiers pas dans le secteur du pétrole avec une production de 20 000 barils/j. Grâce à cette production, le Niger peut déjà se réjouir d'assurer la couverture de la demande intérieure ainsi que d'exporter une bonne partie de son pétrole dans les pays voisins.

L'ambition d'adhérer à l'OPEP

Ce volume de production est certes trop modeste pour que le Niger puisse prétendre intégrer le cercle très envié des pays membres de l'OPEP, mais son nouveau statut de membre du club des pays producteurs d'or noir représente en soi une bonne carte d'accès aux faveurs de l'organisation. D'ores et déjà, en s'appuyant sur les perspectives prometteuses attachées au domaine de la production pétrolière, le Niger a clairement exprimé son souhait d'adhérer à l'OPEP.

Il faut dire que le pays affiche de grandes ambitions dans le secteur des hydrocarbures en Afrique. En effet, la politique pétrolière du Niger vise à faire du secteur



Academy stock / iStock

des hydrocarbures, dans un proche avenir, le moteur de l'économie du pays, avec l'objectif d'accroître la production jusqu'à 200 000 barils de pétrole par jour à l'horizon 2025-2026. Une performance qui pourrait évoluer pour atteindre les 500 000 barils/jour à l'horizon 2030.

Booster la production des hydrocarbures

En chiffres, sur la base du programme de Renaissance acte III du président de la République, le gouvernement nigérien ambitionne de rehausser la contribution pétrolière au PIB de 4 % en 2017 à 24 % en 2025. La part du pétrole devrait ainsi passer de 19 % à 45 % dans les recettes de l'État, et évoluer de 5 % à 12 % pour ce qui concerne les emplois. Mieux, les retombées attendues de l'industrie pétrolière représenteront près de 80 % de toutes les exportations du pays. Pour gagner



Mahamane Sani Issoufou,
ministre du Pétrole.

ce pari, les autorités du Niger misent sur plusieurs atouts, à commencer par le fort potentiel de réserves de pétrole prouvées dont regorge le pays et qui sont estimées à plus de deux milliards de barils sur les deux grands bassins sédimentaires couvrant près de 90 % du territoire national. À cela s'ajoute la stratégie du gouvernement visant à augmenter la part de revenu issue de l'exploitation pétrolière.

Une vision qui se traduit par la construction en cours de l'oléoduc Niger-Bénin, un outil en mesure d'accroître de façon significative, et au plus tôt, la production pétrolière. « *Lorsque l'oléoduc sera achevé l'année prochaine, notre production passera à 110 000 barils par jour : 20 000 barils seront toujours raffinés localement et 90 000 barils seront acheminés par l'oléoduc jusqu'au Bénin* », expliquait en avril 2022 le ministre du pétrole Mahamane Sani Issoufou. Par ailleurs, le Niger compte renforcer la diversification de ses partenariats dans le secteur en mettant l'accent sur l'exploration pétrolière et gazière. Elle dispose d'ailleurs en la matière d'un autre atout non négligeable avec l'expertise des trois grands partenaires opérant dans le secteur du pétrole au Niger : le groupe pétrolier China National Petroleum Corporation (CNPC), Savannah Petroleum et SipeX (Sonatrach).

2 000 km d'oléoduc pour l'exportation du brut

Pour l'instant, tous les espoirs reposent véritablement sur l'aboutissement des travaux de construction de l'oléoduc de près de 2 000 km devant exporter le pétrole brut du champ pétrolier d'Agadem jusqu'au port de Sèmè, au Bénin. Un travail titanesque quand on sait que cette infrastructure est l'un des plus grands oléoducs du continent africain.

Certes, l'enjeu est de taille, mais l'engagement des autorités des deux pays l'est tout autant. On comprend bien la motivation du ministre nigérien du Pétrole Mahamane Sani Issoufou qui multiplie les descentes sur les sites du gigantesque chantier. La dernière en date, il l'a effectuée avec son homologue du Bénin chargé de l'Eau et des Mines, M. Samou Seidou Adambi, le 10 mars 2023 à l'Agadem, à l'extrême est du Niger, dans la région de Diffa, où ils ont visité plusieurs sites dans le cadre du suivi des travaux de construction de l'oléoduc. Et à tous points de vue, eu égard à l'état d'avancement très satisfaisant des travaux, l'optimisme reste de mise quant à leur achèvement dans le délai prescrit, soit fin 2023. À partir de là, le Niger pourra enfin gagner sa place dans le cercle très convoité des pays exportateurs de pétrole, mais surtout conforter ses performances économiques avec les énormes retombées attendues de l'exportation de ses hydrocarbures.

Assane Soumana

« NOUS COMPTONS 105 PERMIS DE RECHERCHE EN VIGUEUR »

Ousseini Hadizatou Yacouba, ministre des Mines, révèle qu'à l'issue de la Table ronde de Paris dédiée au financement du PDES 2022-2026, ce ne sont pas moins de 11 investisseurs qui ont manifesté leur intérêt pour venir exploiter des gisements miniers au Niger.

Les experts sont unanimes, le potentiel minier de votre pays est qualifié de remarquable. Jusqu'à quel point ce potentiel a séduit-il les investisseurs lors de la Table ronde de Paris en décembre dernier ?

Ousseini Hadizatou Yacouba: Outre le fait que notre pays est le quatrième producteur mondial d'uranium, son sous-sol regorge aussi de réserves de charbon, de fer, d'or et autres phosphates et calcaires... De plus, notre gouvernement a totalement libéralisé ce secteur clé de l'économie. Depuis la Table ronde de Paris en décembre 2022, onze demandes ont été enregistrées : six pour l'or, trois pour l'uranium et deux pour le lithium.

Pouvez-vous nous faire le point en matière de recherche et d'exploitation dans le domaine minier au Niger ?

En matière de recherches minières, nous comptons au total 105 permis actuellement en vigueur : 31 pour l'uranium, 61 pour l'or, 8 pour le charbon, 4 pour le lithium et 1 pour les terres rares. Concernant l'exploitation minière, trois sociétés sont en activité. Tout d'abord la société des Mines de l'Air (SOMAÏR), qui exploite depuis 1971 plusieurs gisements d'uranium au nord-ouest du pays et dont le capital est détenu à 37,48 % par Orano Mining (France), à 36,59 % par la Société de patrimoine des mines du Niger (SOPAMIN) et à 25,71 % par la Compagnie française des mines et métaux (CFMM). Ensuite la Société nigérienne du charbon d'Anou-Araren (SONICHAR), qui exploite depuis 1978 un complexe énergétique produisant de l'électricité dans une centrale thermique à charbon à partir de la transformation du minerai extrait d'une mine à ciel ouvert sur son

site de Tefereyre, au nord du pays, et dont l'État du Niger détient 69 % du capital, les 31 % restants étant détenus par la BCN, la NIGELEC, la SNAR-LEYMA, la SOMAÏR, la BID et la SONIBANK. Enfin, la Société des mines du Liptako (SML), dont Mckinel est actionnaire à 80 % et SOPAMIN à 20 %, et qui exploite la mine d'or Samira Hill depuis 2004, ainsi que la mine Libiri, dans le département de Gotheye, région de Tillabéri. En revanche, la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK) dont Orano Mining était actionnaire à 34 %, la SOPAMIN

Ousseini Hadizatou Yacouba,
ministre des Mines.





à 31 %, OURD (Japon) à 25 % et ENUSA (Espagne) à 10 %, et qui exploitait depuis 1978 des gisements d'uranium dans la province d'Agadez, au nord du Niger, a arrêté sa production en 2021 et se trouve actuellement en cours de réhabilitation. Deux autres sociétés minières qui exploitaient l'uranium ont également mis leurs activités en stand-by : la Société des mines d'Azelik (SOMINA), avec pour actionnaires depuis 2011 la SINI (Chine) à 37,2 %, la SOPAMIN à 33 %, ZX JOY Invest. (Chine) à 24,8 % et Trend Field Holding SA (privé nigérien) à 5 %, et IMOURAREN SA, dont le capital se répartit entre Orano Mining à 66,65 % et SOPAMIN à 33,35 %.

Cependant, toujours dans le domaine de l'uranium, la SOMIDA (Société des mines de Dasa), créée en 2022, a débuté ses travaux pour la mise en exploitation. Elle compte comme actionnaires l'État du Niger à hauteur de 20 % et la société canadienne Global Atomic Corporation pour les 80 % restants. Son objet est l'exploitation du gisement d'uranium de Dasa, situé à environ 140 km au nord d'Agadez et 130 km au sud d'Arlit. Nous enregistrons aussi, en termes de projet concernant l'exploitation de l'uranium, la Compagnie minière de Madaouéla (COMINA), le capital de sa société d'exploitation étant réparti entre GoviEx Niger Holdings Ltd (Canada) avec 80 % des parts et SOPAMIN avec 20 %.

Entre 2020 et 2022, quelle a été la production minière ?

La production minière au Niger se répartit entre l'uranium, l'or industriel, l'or artisanal et le charbon. En matière de charbon, la production enregistrée entre 2020 et 2022 s'élève à 706 144 tonnes. En 2020, le Niger a

produit 246 880 tonnes, puis 223 936 tonnes en 2021 et 235 328 tonnes en 2022. Concernant la production d'uranium sur ces mêmes trois années, elle s'est élevée à 7 294 tonnes : 2 992 tonnes en 2020, 2 282 tonnes en 2021 et 2 020 tonnes en 2022. Pour ce qui est de l'or artisanal, il a connu une année record en 2020 avec une production de 18 363,46 kg. Cependant, cette production a chuté en 2021 pour atteindre les 17,51 kg, mais affiche 2 065,96 kg pour l'année 2022. La production d'or artisanal a représenté 20 446,94 kg entre 2020 et 2022. Enfin, la production d'or industriel s'est chiffrée à 984,7 kg en trois ans. L'année 2021 a été la plus productive, avec 451 kg, contre 151 kg en 2020, alors que l'année 2022 a enregistré une légère baisse par rapport à l'année précédente avec 382,7 kg.

Le 3 juillet 2020, un projet de décret relatif à la politique minière du Niger pour la période 2020-2029 a été adopté. Quelles sont les innovations que contient ce document ?

Les innovations portent principalement sur les actions envisagées pour faire face aux faiblesses en matière de gouvernance du secteur minier, de développement du potentiel minier, et enfin de développement de la chaîne de valeurs minières avec une diversification de la production et une prise en charge de la gestion durable de l'environnement minier. Les dispositions inscrites dans ce projet de décret concourent parfaitement à générer davantage de ressources issues de la filière minière pour contribuer au développement économique et social du pays.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LE PROGRAMME PÔLES AGRO-INDUSTRIELS VISE À CRÉER DES EMPLOIS ET DES REVENUS AUX POPULATIONS »

Le D^r Alamedji Abba Issa, ministre de l'Agriculture, confirme que l'ensemble des efforts consentis par l'État et les partenaires au développement a permis d'atteindre une production céréalière pluviale de 5 923 162 tonnes en 2022, soit une augmentation de 69,34 % par rapport à 2021.

Depuis 2020, votre gouvernement a élaboré une stratégie et un plan national d'adaptation au changement climatique dénommé SNP2A 2020 -2025. Quel est le coût de ce dispositif ? A-t-il été intégré au programme de Renaissance acte III ?

D^r Alamedji Abba Issa : Le plan d'actions 2020-2025 de la SPN2A a été estimé à 995,260 milliards de FCFA, et il est en effet incorporé dans l'axe stratégique 1 « Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques », plus spécifiquement dans le programme opérationnel 4 « Gestion durable de l'environnement et accroissement des productions forestières et halieutiques ».

Le Niger dispose de 19 millions d'hectares de terres cultivables et offre un important potentiel d'amélioration de la productivité pour ses principales productions. Avec 1,2 million de tonnes d'oignons « violet de Galmi », il en est le premier exportateur dans la sous-région. Comment comptez-vous renforcer la compétitivité des filières comme la gomme arabique, le sésame ou le souchet ?

Les filières comme la gomme arabique, le sésame et le souchet sont en effet des filières porteuses dont la compétitivité peut être renforcée grâce à plusieurs actions.

« Le Fonds commun des engrais va bénéficier de 5 milliards de FCFA grâce aux ressources du budget de l'État, et de 1,2 milliard par les bailleurs de fonds. »

Parmi elles, la création des pôles, de concert avec les producteurs, ainsi que des choix technico-économiques bien établis : potentialités, appétence et chaînes de trans-

port, de stockage, de transformation, d'approvisionnement, d'écoulement, etc. Citons aussi l'aménagement et la réhabilitation des bases productives en développant des technologies innovantes et résilientes avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources et des infrastructures ainsi que le désenclavement des zones de production, la réduction significative des coûts de production et la lutte contre la concurrence déloyale, la création des conditions et des opportunités de marchés grâce au développement de partenariats entre l'État, les partenaires privés, les institutions financières et les communautés de base, la promotion du partenariat économique et commercial par le biais des chambres consulaires commerciales, et enfin la structuration et la professionnalisation de la chaîne de valeur de la filière ainsi que la labélisation.

Quelles sont les filières agro-alimentaires qui représentent de véritables opportunités d'affaires ?

Les opportunités d'affaires dans les chaînes de valeur sont l'oignon, le niébé, le sésame, le souchet, la tomate, le poivron, les agrumes, le bétail/viande, le lait ainsi que les cuirs et peaux. Les principales visions relatives sont la valorisation de la production pour assurer des revenus permettant de vivre décemment de l'agriculture

tout en créant et en assurant un partage plus équitable de la valeur ajoutée au sein de la filière agro-alimentaire. Il faut aussi développer une politique de recherche, de développement et d'innovation à la hauteur des ambitions de l'agriculture, et inscrire pleinement l'agriculture dans la durabilité par le

partage d'une vision d'avenir commune de l'ensemble des acteurs et des habitants. Il s'agit également de renforcer l'agro-alimentaire et d'encourager l'agro-indus-

Le D^r Alamedji Abba Issa,
ministre de l'Agriculture.



trie, de prendre en compte les attentes des consommateurs en termes de diversité et de qualité des produits et des conditions de production, et enfin de conquérir les marchés sous-régionaux et internationaux.

Quelles sont les actions du gouvernement pour soutenir les agriculteurs du Niger et, du même coup, améliorer la sécurité alimentaire, stimuler les économies locales et renforcer la résilience des communautés ?

La principale action d'envergure pour soutenir de façon durable les agriculteurs et stimuler l'économie locale réside dans le programme Pôles agro-industriels qui vise à augmenter durablement la disponibilité en produits agricoles, réduire la dépendance aux importations agro-alimentaires et créer des emplois et des revenus aux populations. Pour ce faire, des actions majeures sont prévues en soutien au monde rural afin d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle : la sécurité foncière des acteurs, l'effectivité des plates-formes de services intégrés comme la Maison du paysan, l'accès à des équipements et intrants agricoles appropriés, ou encore un conseil agricole de proximité et de qualité. S'y ajoutent l'accès à un financement adapté, la mobilisation des ressources en eau pour la production agricole irriguée, le développement des chaînes de valeur des produits agricoles et le renforcement de la résilience face aux chocs climatiques et aux crises.

Chaque année, le gouvernement du Niger apporte des appuis multiformes pour booster la production, conformément à l'axe stratégique I de notre politique agricole I3N : appuis en semences de variétés améliorées, engrais à des prix subventionnés, protection phytosanitaire des cultures, équipements d'exhaure, réalisation de forages, réalisation et réhabilitation des aménagements hydro-agricoles, réalisation des seuils, désenclavement des zones de production par la création/réhabilitation de pistes rurales, etc.

Quelle est le niveau des ressources qui vont être affectées au nouveau Fonds commun des engrais (FCE) ?

Les ressources qui proviennent du budget de l'État s'élèvent à 5 milliards de FCFA en 2022 et les ressources provenant des partenaires à 1,2 milliard de FCFA.

Quelle est la physionomie de la campagne céréalière pluviale 2022-2023 ?

Au titre de la campagne pluviale 2022-2023, il ressort du rapport des résultats définitifs de son évaluation que l'ensemble des efforts consentis par l'État et les partenaires au développement a permis d'atteindre une production céréalière pluviale de 5 923 162 tonnes, soit une augmentation de 69,34 % par rapport à 2021, et de 12,26 % par rapport aux cinq dernières années. Pour les cultures pluviales de rente, la production se chiffre à 3 887 666 tonnes pour une prévision de 4 117 609 tonnes, soit 94 % de la cible.

Le plan d'urgence de 11,4 milliards de FCFA mis en place jusqu'au 15 mars dernier a-t-il fait baisser le niveau du déficit céréalier en 2022 ?

56 % des ressources prévues pour le programme de cultures irriguées contenu dans le plan d'urgence ont été mobilisées, et cela a permis de réaliser une production de 1 147 645 tonnes, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2020-2021. Cette production a significativement contribué à réduire le gap issu du déficit céréalier enregistré en 2021 et a amélioré la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire.

Quelles sont priorités inscrites sur votre feuille de route en 2023 ?

Mes priorités sont principalement axées sur l'opérationnalisation de la Stratégie nationale du développement de la riziculture (SNDR) et la mise en œuvre du Plan annuel de performance (PAP), qui est une déclinaison du Document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) né de l'engagement de l'espace communautaire.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE BOOSTÉ PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES START-UP LOCALES

Pour réduire la fracture numérique, les autorités nigériennes ambitionnent de lancer d'ici à 2026 une multitude de grands chantiers. Parmi eux, un Datacenter, un centre national de cybersécurité, un laboratoire d'investigations numériques, des points d'atterrissage virtuel et le Laboratoire national de gestion des déchets électroniques.

Hassane Barazé Moussa, ministre de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information, indique que les objectifs de sa feuille de route pour l'année 2023, contenus dans la Déclaration de politique générale du président Mohamed Bazoum, concernent la mise en œuvre de la politique du développement du Niger sur la période 2021-2030 – une politique en cours de révision – ainsi que la stratégie nationale en matière de cybersécurité, qui devrait faire l'objet d'une adoption au Parlement.

En guise de bilan d'action pour 2022, Hassane Barazé Moussa précise que son département ministériel a fait adopter la neutralité technologique, qui offre une certaine flexibilité aux opérateurs télécoms en leur conférant la liberté d'offrir, selon les besoins du marché, des services innovants basés sur des technologies avancées. Avec cette nouvelle licence, les opérateurs pourront s'adapter plus aisément aux nouvelles technologies dès qu'elles seront disponibles. « *L'objectif de toutes ces réformes est de favoriser l'essor d'un entrepreneuriat numérique par l'accompagnement des start-up locales. Une de nos autres priorités est l'interconnexion internationale de notre pays en matière de fibre optique* », détaille le ministre.

Connecter 2 175 villages grâce au projet « villages intelligents »

À cet effet, le ministère de la Poste et des Nouvelles Technologies de l'information est à la manœuvre pour lancer le projet sous-régional de Dorsale transsaharienne à fibre optique. Un vaste chantier qui doit relier le Niger à l'Algérie, au Nigeria, au Tchad, au Bénin et au Burkina Faso. « *Ce projet, qui a un taux d'exécution de 85 %, facilitera l'accès des populations, des adminis-*

trations et des entreprises à des services de télécommunications de qualité, fiables et à moindre coût », explique le ministre. La connectivité du monde rural grâce au désenclavement numérique des villages administratifs et au développement des services numériques en zones urbaines et rurales deviendra aussi bientôt une réalité au Niger. En effet, les autorités nigériennes sont en train de rendre effective la connectivité de 2 175 villages par le biais du projet « villages intelligents ». S'y ajoute le développement des services numériques dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la justice, des finances, etc.

S'agissant de perspectives, le gouvernement nigérien a lancé les programmes de digitalisation de l'administration, d'extension de la fibre optique par le déploiement des maillons manquants du réseau national, la construction d'un centre de données (Datacenter), l'établissement du centre national de cybersécurité et du laboratoire d'investigations numériques, et enfin les projets d'instauration de points d'atterrissage virtuel (PAV) et de création du Laboratoire national de gestion des déchets électroniques, pour ne citer que ceux-là. « *Tous ces projets seront mis en œuvre en mobilisant en grande partie des financements du secteur privé. À cela s'ajoute une forte volonté politique du président de la République, qui veut faire du numérique un puissant accélérateur de l'atteinte des objectifs contenus dans son programme politique. Nous serons donc très heureux de vous accueillir et vous serez traités avec la plus grande attention, comme l'a dit aux investisseurs le président de la République lors du Business forum Union européenne-Niger* », conclut Hassane Barazé Moussa.

Louise Bibalou-Durand



Confiance - Proximité - Innovation

ENVOYEZ ET RECEVEZ DU COURRIER OU DES COLIS PARTOUT !

ENVOYEZ DU NIGER VERS LE MONDE



Ici vous êtes **l'Expéditeur (celui qui envoie le courrier ou le colis)**. Veuillez renseigner l'adresse complète du destinataire comme ci-dessous et présentez-vous dans le Bureau de Poste le plus proche pour effectuer l'envoi.



EXEMPLE :

Nom & Prénom : Aïssa Ali
Nom de la rue : 12 Avenue Midi
Code Postal : 75014
Ville & Pays : Paris -France

TOUS LES PRODUITS :

- Alimentaires (Kilichi, Viande de Tabaski, Epices...
- Habillements/Artisanat/Encens et autres.

RECEVEZ DU MONDE VERS LE NIGER



Ici vous êtes **le Destinataire (celui qui reçoit le courrier ou le colis)**. Veuillez communiquer votre adresse complète à l'expéditeur comme ci-dessous et présentez-vous dans le bureau de Poste indiqué pour récupérer votre envoi.

EXEMPLE :

Nom & Prénom : Issa Garba
Ville : Niamey Plateau
Code Postal : 8001
Téléphone : 52 52 52 52
Ville & Pays : Niamey-Niger



- Le code postal permet de positionner l'envoi dans le bureau de poste le plus proche.
- Votre **numéro de téléphone est obligatoire** afin de vous localiser (en tant que destinataire).



Contactez-nous :

00227 97 97 02 25

www.nigerposte.ne



Un Monde
mieux servi

UNE HAUSSE DU CA DE 14,8% EN 2021

En 2021, les quatre opérateurs de téléphonie mobile Airtel, Moov Africa, NIGER TELECOMS et Zamani Telecom se sont partagé un parc global de 15,070 millions de clients. Depuis 2017, le secteur a connu en moyenne une augmentation d'environ 1 million d'abonnés par an.

Sur ces quatre dernières années, l'événement majeur dans le secteur de la téléphonie mobile au Niger est le rachat en novembre 2019 de la filiale Orange Niger S.A. par l'homme d'affaires nigérien Mohamed Rhissa, dit « Rimbo », associé au Malien Moctar Thiam. Ils ont ainsi fait l'acquisition de la totalité des actions d'Orange Niger, désormais Zamani Telecom. Le groupe français Orange avait d'ailleurs confirmé dès début 2019 à la presse internationale qu'au vu des difficultés financières de la filiale, il cherchait un repreneur. Ainsi donc, des investisseurs africains ont racheté la filiale d'une multinationale européenne, un fait rarissime en Afrique subsaharienne, ce que ne manque pas de souligner Souleymane Diallo, directeur général de Zamani Telecom : « C'est la première fois au Niger que des investisseurs africains rachètent des filiales de multinationales. Le rachat d'Orange Niger montre qu'en Afrique, nous avons des hommes d'affaires qui ont la capacité, l'ambition de faire bien, et même mieux que les investisseurs étrangers. »

Depuis ce rachat, le repreneur Zamani Telecom a réalisé des investissements dans tout le pays dans le but d'accompagner la politique numérique du gouvernement. « Des investissements de plus de 40 milliards de FCFA incluant les frais de licences, la modernisation à la 3G/4G de 240 sites et le déploiement de 50 nouveaux sites. En effet, toutes les capitales de régions sont passées à la technologie 4G – et, pour la partie fixe, TDD LTE, des évolutions au haut débit – et tous les chefs-lieux de départements sont passés à la technologie 4G ou 3G au plus bas débit », indique Sallah Abdallah Mahadi, directeur des ressources humaines, de la réglementation et des affaires juridiques.

À ce jour, le Niger compte donc quatre opérateurs de téléphonie mobile, avec un parc d'abonnés qui réunissait en 2021 un total de 15,070 362 millions de clients. En termes de répartition, Airtel se hisse en haut du podium avec 6,638 383 millions d'abonnés, suivi de Zamani Telecom avec 4,016 892 millions, Moov Africa à 3,212 270 millions et NIGER TELECOMS à

Le nouveau visage de Niger Poste

Le ministère de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information – et à travers lui le gouvernement – s'est engagé dans un processus de réformes du secteur en profondeur afin de le doter d'instruments performants qui lui permettront de s'adapter aux évolutions technologiques.

Ainsi, Niger Poste a déployé plusieurs services innovants, notamment Kaomini, première plate-forme d'e-commerce au Niger, et Post eMoney Mobile, un porte-monnaie électronique lié au numéro de téléphone, sécurisé par un code personnel et permettant d'effectuer des transferts d'argent et des paiements en ligne : factures d'eau et d'électricité, etc. Ces réformes concernent aussi le CCP Mobile, une solution de Mobile Banking destinée à diversifier les offres et à proposer des services novateurs pour être plus proche des besoins des clients. À en croire le ministre de la Poste Hassane Barazé Moussa, « cette digitalisation de Niger Poste et l'opérationnalisation de la société Poste Finance concourent à améliorer l'offre de services digitaux postaux et à favoriser l'inclusion financière des femmes et des jeunes ainsi que l'accélération du développement des PME, des start-up et des activités des artisans ».

P. de M.

1,202 817 million. L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et de la Poste) relève, dans son dernier rapport, que l'augmentation du nombre d'abonnés au mobile a été régulière sur la période 2017-2021, affichant une moyenne d'un million par an et une augmentation sensible d'environ 2,8 millions en 2021 par rapport à 2020. Une progression tirée essentiellement par Airtel et Zamani Telecom.

Toujours en 2021, le secteur global des télécoms a connu une hausse conséquente de son chiffre d'affaires (CA) et de la pénétration de la téléphonie mobile auprès de la population. Le CA a augmenté de 14,8 %, pour atteindre les 267,357 milliards de FCFA, contre 232,877 milliards en 2020, tandis que le taux de pénétration de la téléphonie mobile est passé de 53 % en 2020 à 61 % en 2021. Ajoutons que l'accès global à Internet enregistre aussi une hausse de 3 points : 33 % en 2021, contre 30 % en 2020. **Paul de Manfred**



**AUTORITÉ DE RÉGULATION DES COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES ET DE LA POSTE**

LE STATUT

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP), est une Autorité Administrative indépendante, rattachée au Cabinet du Premier Ministre, créée par la loi 2018-47 du 12 juillet 2018. L'ARCEP assure une mission de service public et jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ses décisions ont un caractère d'actes administratifs. Elles sont exécutoires mais sont susceptibles de recours.

LES MISSIONS

Les principales missions de l'ARCEP sont :

- Veiller à l'application stricte des textes législatifs et réglementaires, au respect des conventions, des termes des licences, des autorisations et des déclarations y afférents dans des conditions objectives, transparentes et non-discriminatoires ;
- Protéger les intérêts de l'Etat, des utilisateurs et des opérateurs, en prenant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence saine et loyale, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- Promouvoir le développement des secteurs concernés en veillant, notamment à leur équilibre économique et financier et en procédant au besoin à un contrôle technique, comptable et financier des entreprises des secteurs régulés ;
- Mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs tels que prévus par les lois et règlements en vigueur ;
- Collecter les ressources financières devant alimenter le fonds d'accès universel ;
- Veiller au respect des exigences essentielles notamment les normes environnementales et sanitaires en matière de communications électroniques et de la poste.

LES PRINCIPALES FONCTIONS DE L'ARCEP

Les principales fonctions de l'ARCEP peuvent se résumer ainsi :

Techniques : la gestion notamment des ressources dites rares (Fréquences et numérotation dans le secteur des télécommunications), etc.

Économiques : la gestion de toutes questions liées au tarifs (de gros et de détail), du partage des infrastructures, l'accès universel au service, dans le domaine du secteur de la poste en particulier, etc.

Administratives et Juridiques : l'administration des contrôles des obligations, les sanctions, le règlement des différends, etc.

ORGANISATION

Les organes de l'ARCEP sont :

1. Le Conseil National de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (CNRCEP)

Il est composé de sept membres choisis sur la base de leurs compétences et leurs qualifications professionnelles dans les domaines technique, juridique, économique, financier ou administratif ainsi que de leur intégrité morale attestée par une enquête de moralité. Ils sont désignés comme suit :

- Trois par le Président de la République;
- Deux par le Président de l'Assemblée Nationale;
- Deux par le Président du Conseil Economique, Social et Culturel

Les membres du CNRCEP sont nommés par décret pris en Conseil des Ministres pour un mandat de trois ans renouvelable, une fois.

2. la Direction Générale de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (DG).

Le Directeur Général est nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Premier Ministre.

Retrouvez-nous derrière l'arrondissement communal NY II
BP 13179 – Niamey – NIGER

Tél. : (+227) 20 73 90 11/ 08 • E-mail : infos@arcep.ne

www.arcep.ne

« 100 % DE PÉNÉTRATION MOBILE ET 66 % DE PÉNÉTRATION INTERNET D'ICI À 2026 »

Hassane Barazé Moussa, ministre de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information, détaille les projets de son pays pour booster la connectivité Internet. Une ambition en passe de devenir réalité grâce à la Dorsale transsaharienne à fibre optique, qui va déployer plus de 1 000 km de fibre, et au projet de connectivité de 2 175 villages.

En octobre 2021, votre département a officiellement lancé l'étude sur le développement d'Internet au Niger. Quels sont les objectifs visés par cette enquête et quelle est la méthode utilisée ?

Hassane Barazé Moussa : En effet, mon département ministériel avait lancé en octobre 2021, en collaboration avec l'UNESCO, une étude sur le développement d'Internet au Niger. L'objectif de cette étude était de relever les performances et les contre-performances du Niger dans le domaine digital. Il s'agit en particulier de mettre l'accent sur la qualité des infrastructures numériques et sur leur pertinence, mais aussi d'identifier les insuffisances du cadre légal et réglementaire du chantier numérique nigérien. L'étude, réalisée suivant une approche multipartite, a respecté les étapes de pré-validation et de validation ouvertes à l'ensemble des acteurs du numérique du pays.

Dans quelle mesure les résultats de cette enquête pourraient-ils conduire à la réduction significative de la fracture numérique observée entre votre pays et ceux d'Europe par exemple ?

L'étude a souligné une forte volonté politique de développer Internet et l'écosystème du numérique au Niger, et des avancées significatives ont été enregistrées. Le taux d'accès à Internet est passé de 24,53 % en 2019 à 33 % en 2021. Le taux de pénétration mobile est lui aussi passé de 51,90 % en 2019 à 61,00 % en 2021. Mais le rapport relève également des points

de fragilité liés au coût de la connexion de base à la technologie large bande mobile, qui est le plus élevé de la sous-région, au cadre juridique et institutionnel, au manque de compétences, ou encore au manque d'infrastructures et à la qualité de celles qui existent, notamment en milieu rural, etc. En se basant sur les constats et recommandations du rapport, le Niger fait de l'accès universel à Internet à un prix abordable une priorité. Il nous faut revoir les politiques fiscale et parafiscale afin de stimuler les investissements privés, investir dans des infrastructures adaptées et faire la promotion du partage des infrastructures. Plusieurs programmes et projets ont été initiés par le gouvernement pour atteindre ces objectifs : un taux de pénétration mobile de 100 % et un taux de pénétration



Hassane Barazé Moussa, ministre de la Poste et des Nouvelles technologies de l'information.

Internet de 66 % à l'horizon 2026. On peut citer entre autres le projet de Dorsale transsaharienne à fibre optique, qui va déployer plus de 1 000 km de fibre optique avec une interconnexion des frontières de l'Algérie, du Nigeria, du Bénin, du Tchad et du Burkina Faso, et le projet de connectivité de 2 175 villages ruraux. Je rappelle d'ailleurs que dans le programme de Renaissance acte III, le président de la République ambitionne de faire du numérique un puissant levier de développement, car en raison de leur transversalité, les services numériques seront, s'ils sont développés et si leur usage est promu, un facteur accélérateur de l'atteinte des objectifs du programme 2021-2026. C'est pourquoi il s'est engagé à réduire significativement la fracture numérique dans notre pays d'ici à 2026.

Vous avez participé à Abidjan du 9 au 27 août 2021, avec une forte délégation, au 27^e Congrès postal universel sur le thème « Digitalisation des services postaux et développement de l'e-commerce ». Pouvez-vous nous expliquer en quoi les résolutions de ce congrès seront une valeur ajoutée pour les TIC nigériennes ?

La Poste au Niger dispose aujourd'hui du plus grand réseau logistique de la planète. C'est ce qui lui a permis de jouer un rôle important dans la distribution pendant la crise du Covid-19 même si, selon l'Union postale universelle (UPU), les échanges transfrontaliers dans le monde ont diminué de 21 % en 2020. Mais la pandémie est arrivée à un moment où le secteur postal faisait

« La part du secteur dans le PIB est passée de 2,1 % en 2015 à 2,43 % en 2021. »

déjà face à plusieurs défis liés aux questions actuelles comme le développement des services numériques, la libéralisation, ou encore l'évolution des besoins des citoyens. La pandémie de Covid-19 a juste accéléré les choses. C'est au regard de ces défis et du fait que la future stratégie postale sera axée sur l'e-commerce que l'UPU a exhorté ses pays membres à digitaliser les postes et à développer l'e-commerce, d'où le thème de son 27^e congrès : « Digitalisation des services postaux et développement de l'e-commerce ». Cet enjeu tient également le devant de la scène des préoccupations de Son Excellence Mohamed Bazoum, président de la République, qui vise à faire du secteur postal nigérien un important levier de croissance économique et sociale inclusive de notre pays.

Depuis 2017, le marché de la téléphonie au Niger, composé de quatre opérateurs, est en pleine croissance. Un cinquième opérateur est-il imaginable pour que les

consommateurs bénéficient d'une baisse des coûts ?

Au stade actuel des choses, seule une étude globale du secteur peut nous édifier sur l'installation ou non d'un cinquième opérateur. Comme vous le savez, le niveau des prix obéit à la loi de l'offre et de la demande. L'autorité de régulation suit de près l'évolution des prix dans notre pays. De façon générale, les prix pratiqués au Niger se situent parmi les moins chers de la sous-région, malgré l'enclavement du pays.

Quel est le chiffre d'affaires généré par l'économie numérique et combien pèse-t-il dans le PIB du pays ?

Le chiffre d'affaires généré par le secteur du numérique s'établit à un peu plus de 267 milliards de FCFA en 2021. Il est en progression de 14,8 % par rapport à 2020, ce qui témoigne de la vitalité du secteur, qui est en constante évolution. Je n'ai pas encore les statistiques 2022 sur l'apport global de l'économie numérique au PIB, mais je peux vous dire que la part contributive du secteur au PIB du Niger est passée de 2,1 % en 2015 à 2,43 % en 2021.

Quel souffle nouveau comptez-vous apporter à Niger Poste en termes de système d'information, de processus industriel et d'ingénierie marketing ?

La société Niger Poste, consciente du rôle qu'elle doit jouer pour favoriser le développement économique et social de notre pays, s'est déjà positionnée comme l'acteur de référence de l'inclusion financière et sociale grâce à ses 101 points de contact répartis sur l'ensemble du territoire. Elle s'est engagée depuis 2017 dans une démarche de modernisation de ses activités historiques afin de favoriser l'inclusion financière et l'accélération du développement des PME, start-up et artisans. C'est à ce titre qu'elle a déployé plusieurs services innovants, dont la Poste Finances, le CCP mobile, la Post eMoney Mobile et Kaomini. L'objectif du gouvernement est de digitaliser Niger Poste pour qu'elle accompagne le plus grand nombre de Nigériens, pour simplifier la vie de chacun et pour contribuer à la transformation numérique en cours de la société.

Votre gouvernement a engagé votre pays sur le chemin de la révolution numérique. Les opportunités de ce secteur porteur ont-elles séduit les investisseurs à la Table ronde pour le financement du PDES 2022-2026 ?

Depuis la Table ronde pour le financement du PDES 2022-2026 à Paris, plusieurs partenaires se sont manifestés pour nous accompagner dans cette ambition. Par ailleurs, une nouvelle loi postale qui prend en compte le nouvel environnement postal est en cours d'adoption.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« ASSEoir UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET RÉDUIRE LA FRACTURE »

Bety Aïchatou Habibou Oumani, présidente du Conseil National de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste, et Hachimou Hassane, directeur général sortant de l’Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP), mettent tout en œuvre pour asseoir une économie numérique au Niger et créer un marché des TIC harmonisé dans les pays de la CEDEAO et du G5 Sahel.

Comment expliquez-vous que les investissements des opérateurs de téléphonie aient enregistré une baisse de 7 % en 2021, alors même que leur chiffre d’affaires global est passé de 232,877 milliards de FCFA à plus de 267,357 milliards, soit une augmentation de 14,8 % par rapport à 2020 ?

Hachimou Hassane : Il faut d’abord rappeler que l’exercice 2020 a été une année de fort investissement chez les opérateurs pour deux raisons essentielles. La première fut le renouvellement des licences mobiles 2G/3G et l’acquisition d’une licence mobile 4G chez Zamani Com pour une contrepartie financière totale supérieure à 45 milliards de FCFA, événements suivis d’un investissement massif pour établir une couverture mobile initiale du réseau 4G. La seconde fut la migration de plus de la moitié des sites de l’opérateur Celtel opérant sous la marque Airtel de la technologie 2G vers la technologie 3G. Sachant que les renouvellements de licences interviennent une fois par quinzaine d’années, et tenant compte de la stratégie de l’opérateur Airtel à migrer 80 % de ses sites 2G en 3G sur l’année 2020, l’on peut dire que l’année 2020 a été une année d’investissements exceptionnels dans le secteur des télécommunications au Niger. Il est donc tout à fait compréhensible de constater une baisse des investissements entre 2020 et 2021.

Pourquoi l’ARCEP a-t-elle jugé indispensable de formuler des recommandations sur, notamment, l’élaboration d’une stratégie de haut débit ? En quoi consiste-t-elle et quel peut être son impact sur l’économie numérique ? Il ressort de l’état des lieux des télécommunications au Niger que la couverture de la population en Internet haut débit est extrêmement faible, soit environ 10 %. Avec un tel niveau de couverture, il est difficile de démocratiser l’accès de la population au numérique et d’en faire un levier de croissance socio-économique



Bety Aïchatou Habibou Oumani, présidente du Conseil National de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste.

pour le Niger. Cette stratégie vise donc à asseoir une connectivité numérique pour tous par le développement des infrastructures à large bande, à faciliter l’accès aux terminaux à haut débit et à promouvoir des services applicatifs. L’atteinte des objectifs de cette stratégie permettrait de réduire la fracture numérique et d’asseoir une véritable économie numérique au Niger.

Par ailleurs, pourquoi l’ARCEP tient-elle à la mise en œuvre de l’initiative Free Roaming entre les pays membres de la CEDEAO et ceux du G5 Sahel ?

Il faut tout d’abord rappeler que l’initiative Free Roaming résulte du Règlement C/REG.21/12/17 du 16 décembre 2017 et de la résolution n° 000004/G5S/



Hachimou Hassane, directeur général sortant de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste.

PCM/2018 respectivement de la CEDEAO et du G5 Sahel, dont le Niger est partie prenante en tant qu'État membre des deux organisations sous-régionales. Or, dans la hiérarchie des normes juridiques, le règlement s'impose aux États de la CEDEAO sans besoin de transposer ses dispositions au plan national. Quant à la résolution du G5 Sahel, elle émane de la volonté de nos chefs d'États de créer un marché des TIC harmonisé dans l'espace communautaire. L'objectif de ces deux textes est de mettre en place un cadre juridique approprié pour minimiser les coûts d'itinérance en

vue de créer un marché intégré des TIC dans les deux espaces communautaires.

L'ARCEP tient à la mise en œuvre de ces textes communautaires parce qu'outre leur caractère obligatoire, il s'agit de matérialiser la décision de nos chefs d'État visant à favoriser un libre usage des services TIC dans ces deux espaces communautaires et à permettre de faire face au niveau actuellement élevé des tarifs en situation d'itinérance mobile.

Au titre de l'année 2021, l'ARCEP a procédé aux contrôles des obligations des opérateurs de téléphonie, et il semble que des défaillances aient été décelées chez chacun des quatre opérateurs, avec des mises en demeure. Ces défaillances concernaient-elles la qualité du service à la clientèle ? Avez-vous renforcé vos contrôles en 2022 ?

Les contrôles effectués par l'ARCEP au titre de l'année 2021 ont effectivement mis en exergue des problèmes de qualité de service chez l'ensemble des opérateurs de mobile. Ces problèmes ont essentiellement trait à des défaillances au niveau de la couverture radio de certaines localités, à des difficultés d'accessibilité aux réseaux et d'établissement des appels, et enfin souvent à une mauvaise qualité auditive lorsque l'appel est établi. Nous avons également constaté un retard dans l'acheminement des SMS et une mauvaise qualité de la connexion Internet mobile 3G/4G qui se traduit par le non-respect, dans certains cas, des seuils de débit minimums définis par l'ARCEP.

En 2022, l'ARCEP a intensifié ses contrôles en organisant une campagne de mesure de la qualité de services offerts par les opérateurs de mobile sur la période du 14 janvier au 9 mai dans les localités suivantes: Agadez, Balleyara, Birni N'Gaouré, Dosso, Doutchi, Konni, Madaoua, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Le siège social de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste à Niamey.

« NOUS DISPOSONS DU PLUS GRAND RÉSEAU DE SERVICES FINANCIERS »

Idrissa Souleymane Kané, directeur général de NIGER POSTE, est sans aucun doute l'homme qui a modernisé cette société publique également banque universelle en mesure d'accélérer la bancarisation dans le pays grâce à des services digitaux innovants comme POST-eMONEY Mobile et le CCP Mobile.

Quel est le bilan de NIGER POSTE en 2022 par rapport à 2021 et 2020, notamment au niveau de la rentabilité de l'activité dans les différents métiers ?

Idrissa Souleymane Kané : NIGER POSTE affiche un bilan très satisfaisant en 2022 et poursuit sa dynamique de croissance soutenue depuis 2017. En effet, la société est passée de moins d'un milliard de chiffre d'affaires en 2017 à plus de trois milliards les exercices suivants. En 2022, nous avons dépassé les quatre milliards. Les services innovants comme Logistic-Post, mais aussi et surtout les services financiers, ont contribué très significativement à l'atteinte de cette performance. Avec

l'adaptation des prestations aux besoins des clients, le courrier aussi retrouve sa position sur le marché.

Vous n'aviez que 37 ans quand, fort de votre expertise acquise à la Poste française, vous avez été propulsé en 2017 à la tête de la première société publique du pays. Après plus de 6 ans qui ont suffi à redresser financièrement NIGER POSTE, le visage de cette entreprise en 2023 est-il conforme à vos ambitions ?

NIGER POSTE est devenue progressivement une société qui compte dans l'écosystème nigérien. En 2023, nous pouvons l'affirmer avec fierté, la société joue un rôle très important dans le processus d'inclusion financière en offrant des services financiers digitaux et de proximité. En interne, c'est un travail de transformation titanesque qui s'opère depuis trois ans, tant sur le plan des infrastructures que des ressources humaines. Mon ambition s'est concrétisée dès lors que la stratégie managériale que j'ai mise en place donne déjà ses fruits : le rehaussement significatif du chiffre d'affaires, la modernisation des offres et surtout la restructuration de la société pour l'adapter aux normes et standards internationaux.

Ces dernières années, NIGER POSTE a innové dans ses offres avec des services comme Logistic-Post, Post-Transfert, Classic-Post, Premium et Comptes, favorisant aussi la bancarisation depuis 2018 avec le paiement des salaires des enseignants contractuels. Quel est le niveau de performance de NIGER POSTE depuis les réformes que vous avez initiées ?

En 2016, nous étions une société qui mourait lentement et qui comptait sur diverses aides pour soutenir son activité. Nous avons décidé de renverser cette tendance à travers une offensive dont l'objectif était de redonner confiance aux clients et partenaires de NIGER POSTE. Cela s'est traduit par les premières actions de notre

Bio

Idrissa Souleymane Kané est directeur général de NIGER POSTE depuis juillet 2017. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes d'information de l'École Hassania du Maroc et de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG géomatique) de France, il a également obtenu en France un master 2 en management des systèmes d'information délivré par l'École nationale des Ponts et Chaussées.

En droite ligne de sa formation académique, il débute en juin 2005 une carrière entièrement dévouée à la Poste durant plus de 12 ans en région parisienne, d'abord comme maître d'ouvrage (MOA) des référentiels et chef de projet des systèmes d'information (SI), fonctions qu'il assumera jusqu'en décembre 2013 avant d'être nommé, en janvier 2014, responsable du processus de prise en charge et du système d'information. En juin 2015, il devient responsable des solutions clients, se consacrant notamment à l'évolution/refonte des solutions de préparation et d'affranchissement du courrier, à la mise en œuvre de la stratégie d'APsation (interface de programmation d'application) des offres et services du courrier, au pilotage et à la coordination des projets sur les solutions clients, ou encore à la mise à jour de la documentation technique relative aux spécifications de chaque solution. Il contribue aussi à la réalisation des projets d'évolution des solutions d'affranchissement et d'intervention en tant qu'expert de l'intégration et de la mise en œuvre des projets d'offres.

stratégie orientée vers la communication des valeurs que nous avons définies : confiance, proximité et innovation. Trois valeurs que nous nous sommes approprié en interne puis que nous avons partagées avec nos clients et partenaires. NIGER POSTE a ainsi gagné la confiance de grands clients internationaux et nationaux avec l'offre Logistic-Post, et le gouvernement nous a également fait confiance sur le secteur financier grâce à notre savoir-faire et à la capillarité de notre réseau. Sur ce volet, le résultat a largement dépassé les attentes des autorités, qui ont de ce fait multiplié la prestation avec le reversement progressif des paiements de salaires et pécules de tous les contractuels de l'État. À titre illustratif, nous disposons du plus grand réseau de services financiers au Niger avec plus de 100 points de contact et plus de 100 000 comptes mouvementés chaque mois. En somme, sur ces 5 dernières années, NIGER POSTE a acquis une expérience inégalable dans la transformation digitale et surtout dans le développement de services financiers de base permettant de toucher toute la population sur un vaste pays comme le Niger malgré tous les handicaps sociotechniques que nous rencontrons, au rang desquels la disponibilité d'Internet, le niveau d'alphabétisation, les distances entre les villes...

Quelle est la politique de proximité de NIGER POSTE, sachant que le pays comprend huit grandes régions ?

En tant que service public de base, la Poste doit être proche des populations. Le Niger compte 265 communes, mais le niveau du revenu moyen par habitant et les activités commerciales en général n'encouragent pas les sociétés à s'implanter dans l'ensemble de ces localités. Ce n'est pas pour autant que NIGER POSTE ne poursuit pas son développement vers ces communes. En effet, nous avons développé des partenariats avec les collectivités locales afin de mutualiser nos efforts pour rendre disponibles les services postaux et financiers aux populations. Cette expérience a fait ses preuves et continue de rehausser le taux d'inclusion financière au Niger.

Quelle place NIGER POSTE a-t-elle donnée au développement du digital ?

Le digital est le cœur de nos activités. Nous avons très tôt identifié son importance et surtout son aspect incontournable pour une entreprise qui doit être à la



Idrissa Souleymane Kané,
directeur général de NIGER POSTE.

portée des 25 millions d'habitants du Niger. Cela se traduit par une transformation en interne, notamment la digitalisation de l'ensemble des processus de management et de production, puis à l'externe avec des portails numériques tels que le site de e-commerce KAomini, le porte-monnaie électronique POST-eMONEY Mobile, le traitement et le suivi de courrier en ligne, les renseignements aux clients en ligne et, récemment, le CCP Mobile, qui est comme un compte bancaire sur mobile mis à la portée de tous les Nigériens résidant au Niger ou de la diaspora. Ils ont la possibilité d'auto-crée leur compte et d'accéder à une large gamme de services. Il s'agit donc d'une solution révolutionnaire qui permettra d'accélérer la bancarisation en augmentant considérablement le taux de titulaires de comptes.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'ESCEP NIGER PREND L'AVENIR À BRAS LE CORPS

Le D^r Boubacar Issoufou Djibo, DG de l'ESCEP Niger, nous explique en quoi la nouvelle dénomination de cet établissement de formation aux TIC l'a résolument ancré dans l'ère numérique.



D^r Boubacar Issoufou Djibo,
directeur général de l'ESCEP Niger.

Yousouf Aïda

dans sa dynamique d'adaptation à l'écosystème numérique au Niger, l'école a mis à profit cette réforme réglementaire pour étendre officiellement son champ d'action de formation des télécommunications initiales à l'ensemble des domaines que couvre les Communications Électroniques. Pour rappel, les Communications Électroniques favorisées par les techniques de numérisation couvrent l'ensemble des infrastructures de transmission et des services associés qui permettent aux réseaux de véhiculer des contenus et des services aussi variés que diversifiés. À l'origine, c'est un Centre d'Instruction des Postes et des Télécommunications qui formait des cadres moyens du secteur des postes et télécommunications. L'importance avérée des TIC dans le développement socioéconomique du Niger a amené le gouvernement à sa transformation en une École Supérieure des Télécommunications en décembre 2011. La mission principale de l'école est de former des cadres supérieures au profit du secteur des télécommunications en laissant la formation en matière postale sans encrage institutionnel. L'évolution du secteur engendrée par la convergence des services Voix,

Pourquoi l'École Supérieure des Télécommunications (EST) est-elle devenue l'École Supérieure des Communications Électroniques et de la Poste (ESCEP Niger) ?
D^r Boubacar Issoufou Djibo : La motivation principale de cette transformation est la mise en conformité avec une évolution du cadre réglementaire des établissements publics en République du Niger. Aussi,

Données et Image et l'émergence des nouvelles formes des communications portée par le développement de l'Internet ont entraîné un changement de paradigme qui impose un recadrage du cadre réglementaire du secteur et sa régulation à travers respectivement les lois 2018-45 et 2018-47 qui portent désormais sur les communications électroniques. L'école dans sa dynamique

Bio

Le D^r Boubacar Issoufou Djibo, directeur général de l'ESCEP Niger, est expert en sciences et technologies numériques, planification et conduite de projets structurants, politiques et stratégies de développement numérique et gestion des transitions. Détenteur d'un doctorat en sciences et technologies du numérique, il poursuit actuellement un doctorat en gestion des projets. Il est aussi titulaire d'un diplôme d'ingénieur en techniques des télécommunications et d'un master spécialisé en réseaux et services de télécommunications. Ministre de la Communication du Niger de décembre 2020 à avril 2021, il a dirigé l'EST de 2015 à 2020 et fut le premier directeur de l'économie numérique du Niger. En entreprise, il a occupé plusieurs postes stratégiques dont entre autres directeur des directions régionales SONITEL de 2013 à 2014, directeur de développement des réseaux, coordonnateur du projet de modernisation. Au niveau international, il a été consultant chef de projet Fibre Optique ESMT-Dakar en 2012 et à Conakry en 2013 et consultant chef de projet déploiement de l'Intranet gouvernemental au Burkina Faso.

adaptation au besoin du marché de l'emploi dans le secteur du numérique a adopté au-delà des télécommunications des filières en génie Logiciel, réseaux des données, Marketing Digital, Économie Numérique, Big Data, Cloud Computing, Cybersécurité et Intelligence Artificielle. La dénomination de l'établissement étant devenue réductrice, sa modification vise à lui donner une nouvelle identité et à mieux refléter ses missions et activités. Elle implique également une réorientation dans la pédagogie, avec une plus grande place accordée au savoir-faire, à l'innovation et à la recherche.

Quelles sont les principales missions de l'ESCEP Niger ?

Les missions de l'ESCEP Niger sont regroupées en 4 pôles : formation initiale, formation continue, recherche appliquée et innovation. La formation initiale offre un enseignement supérieur de qualité dotant les étudiants des connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge efficiente de tous les segments de l'écosystème numérique dès l'issue de leur cursus académique. La formation continue propose des enseignements adaptés au développement des compétences des cadres professionnels, prépare au redéploiement ou à la reconversion des cadres professionnels, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et les évolutions des postes de travail. La recherche appliquée, soutenue par un processus d'identification et de définition des projets portés par des start-up, contribue à la résolution de problèmes concrets dans le domaine des TIC au profit des usagers et des acteurs du secteur. L'approche inclut un accompagnement et un coaching aux porteurs de projets au sein du Centre d'incubation des projets CITIC de l'école. Enfin, l'innovation concerne l'intégration et/ou le développement de nouveaux pro-

duits et services en rapport avec l'industrie du secteur et l'évolution technologique grâce au Fab-Lab et au Centre d'intégration de l'école.

Comment l'établissement s'inscrit-il dans les politiques publiques en matière de compétences et d'emploi ?

L'ESCEP Niger joue un rôle de premier ordre dans la mise en œuvre de la politique nationale pour le développement d'une société de l'information au Niger. L'un des cinq axes stratégiques du document de politique sectorielle adopté par le gouvernement en 2013 définit la mission assignée à l'école. L'école doit garantir sur le marché de l'emploi la disponibilité de cadres supérieurs compétents capables de porter le développement du secteur. De sa création en décembre 2011 à ce jour, l'école a mis sur le marché de l'emploi de l'écosystème du numérique, une moyenne de 170 cadres supérieurs par an. Dans l'optique d'assurer une meilleure employabilité de ses produits, le programme d'enseignement de l'ESCEP Niger intègre tout au long des cursus une bonne proportion de culture entrepreneuriale assortie de sélection des projets pertinents portés par les apprenants qui seront incubés au CITIC. Cette approche met en évidence les liens étroits entre l'école et le milieu professionnel composé des entreprises, des collectivités et des institutions publiques. Les grands chantiers de l'établissement ont également été exposés et passés au crible, notamment la démarche qualité devant conduire l'école à des certifications qualité, de poursuite d'accréditation de ses diplômes au niveau de l'Agence Nationale pour l'Assurance Qualité et le CAMES. L'ESCEP est actuellement le seul centre Person View au Niger et poursuit la mise à disposition des acteurs l'opportunité des certifications diverses. L'évolution en cours des enseignants technologues en thèse doctorale laisse présager une amélioration de la qualité de service et la mise en place d'une école doctorale.

Pour 2023, quels sont vos objectifs prioritaires ?

Les objectifs prioritaires pour 2023 sont de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2023, de procéder à son évaluation et de projeter un nouveau plan pour 2024-2026. La réforme législative ayant entraîné la modification des statuts de l'école et son nom impose aussi un chantier d'adaptation du cadre organisationnel assorti d'un référencement national et international. L'élan de stabilisation de l'année académique porté par l'ensemble du personnel laisse présager une synchronisation des activités de l'école. Il sera proposé en 2023 la reconnaissance et l'accréditation des programmes restants au CAMES. Enfin, il est projeté l'édification d'un immeuble qui servira de bloc administratif pour l'école.

Propos recueillis par Andju Ani



École Supérieure des Communications Électroniques et de la Poste (ESCEP-NIGER)

Établissement public à caractère scientifique,
culturel et technique

Filières

Premier cycle

Diplôme de technicien supérieur (Bac+2)

- Option : Télécoms-Informatique
- Option : Technico-Commercial
- Option : Énergie & Environnement Télécoms

Diplôme de licence professionnel (Bac+3)

- Option : Réseaux & Services Télécoms
- Option : Réseaux de Données et Sécurité
- Option : Génie Logiciel
- Option : Technico-Commercial
- Option : Économie du Numérique
- Option : Marketing Digital

Second cycle

Diplôme de master professionnel (Bac+5)

- Option : Réseaux & Services Télécoms
- Option : Réseaux de Données et Sécurité
- Option : Génie Logiciel
- Option : Management des Télécommunications
- Option : Régulation des Communications Électroniques
- Option : Marketing Digital

Cycle préparatoire intégré (Bac+2)

Pour l'accès en première année de
diplôme d'ingénieur

Diplôme d'ingénieur (Bac+5)

- Option : Ingénieur Génie Télécoms
- Option : Ingénieur Génie Informatique

Nouvelles filières

Master professionnel

ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT
TÉLÉCOMS

Master professionnel

CLOUD COMPUTING

Master professionnel


BIG DATA


Master professionnel

CYBERSÉCURITÉ

Master professionnel

INGÉNIERIE DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

 info@est.edu.ne

 +227 20 72 30 55

 Niamey, Rue des grandes écoles

 www.est.edu.ne

SONIBANK, BOA, ECOBANK ET BIA, LE QUARTÉ GAGNANT

La relance de la machine économique nigérienne, avec des projections de croissance au-delà de 7 % selon la FMI, devrait à n'en pas douter profiter à l'activité des 14 banques du pays.

En 2020, la SONIBANK figure en première place en termes de produit net bancaire (PNB), le sien étant passé de 20,615 milliards de FCFA en 2019 à 24,455 milliards, soit une progression de 3,840 milliards de FCFA. Elle est talonnée par la BANK OF AFRICA (BOA), qui a affiché un PNB de 24,255 milliards de FCFA en 2020, contre 23,448 milliards en 2019, soit une progression plus faible de 807 millions de FCFA.

En revanche, en termes de rentabilité, la BOA excelle : son résultat brut d'exploitation (RBE) est de 12,328 milliards de FCFA en 2020, contre 10,864 milliards pour la SONIBANK sur la même année. Ecobank, classée troisième sur 14 banques par rapport à ces données, enregistre entre 2019 et 2020 un PNB en nette progression passé de 14,336 à 17,314 milliards de FCFA, et un RBE passé de 2,259 milliards en 2019 à 5,383 milliards de FCFA. En quatrième position arrive la Banque internationale pour l'Afrique au Niger (BIA), avec un PNB de 13,173 milliards de FCFA en 2020, contre 12,475 milliards en 2019, soit une progression de 698 millions, mais un RBE en légère baisse de 582 millions entre 2019 et 2020. Quant à la cinquième place, elle échoit à la Banque Atlantique, dont le PNB en 2020 est de 10,473 milliards de FCFA, soit une progression de

Le taux de bancarisation strict est passé de 7,30 % en 2020 à 8,40 % en 2021

776 millions. Son résultat net bancaire a toutefois subi une légère baisse : de 2,548 milliards de FCFA en 2019, il est passé à 2,282 milliards en 2020.

La place bancaire de Niamey comprend vingt acteurs : 10 banques, 4 succursales – CBAO, Orabank, Coris Bank International et Banque régionale des marchés – et les 6 établissements financiers que sont la Société sahélienne de financement, Al-Izza Transfert d'argent

La finance islamique fait son nid

«Le rôle des oulémas dans la promotion de la finance islamique et l'éducation financière», tel était le thème de l'atelier de formation et de sensibilisation organisé par le Secrétariat exécutif de la Stratégie nationale de finance inclusive (SE-SNFI) le 28 novembre 2022 au palais des Congrès de Niamey. Cet atelier que présidait le D^r Mahamane L. Makaou, secrétaire exécutif, avait pour principal objectif d'impliquer les docteurs de la loi musulmane que sont les oulémas dans l'appropriation des instruments de la finance islamique en vue de son expansion dans le pays. En effet, selon eux, la finance islamique contribue, grâce à l'épargne et au bénéfice du financement institutionnel, à l'inclusion financière des personnes exclues du système financier classique. C'est en 1983 qu'a été créée la Banque islamique du Niger et, en 2020, la Haute Autorité du Waqf, institution dont l'une des fonctions est de rendre plus perceptibles les vertus de la finance islamique. En janvier 2018 a été adoptée au Parlement une loi qui modifie et complète celle du 21 janvier 2010 portant réglementation des institutions de microfinance pour leur permettre d'offrir désormais à leurs clients des produits et services de finance islamique. Enfin, en 2021, Coris Bank International au Niger a lancé une branche dédiée à la finance islamique.

P. de M.

international, Amana Transfert d'argent et Finance SA, BNIF-AFUWA, NITA et ZEYNA. Le taux de bancarisation strict est passé de 7,30 % en 2020 à 8,40 % en 2021, alors que le taux de bancarisation élargi, qui inclut les structures de microfinance, accuse une légère baisse de 0,79 %, passant de 13,83 % en 2020 à 13,04 % en 2021. Enfin, les chiffres du taux d'utilisation (TU) sont moroses dans le secteur de la microfinance puisqu'ils présentent une baisse continue depuis 2019 et ses 9,70 % passés à 6,5 % en 2020 et à 4,64 % en 2021. Pour finir sur une note optimiste, remarquons que le TU appliqué aux services de monnaie électronique sur la base des comptes actifs a enregistré une progression entre 2019 et 2020 en passant de 2,76 % à 3,79 %, même si le faible recul que dénotent les 3,62 % de 2021 apportent une légère ombre au tableau.

Paul de Manfred



RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



La Haute Autorité du Waqf (HAWaqf) doit sa création, il y a trois ans, à la volonté politique des plus Hautes Autorités du Niger par l'adoption du décret n° 2020-136/PRN du 7 février 2020, modifié et complété par décret n° 2020-878/PRN/MF du 3 décembre 2020.

L'institution a pour mission, d'imprimer un nouveau souffle à la culture du waqf, traditionnellement bien ancrée dans ce pays à 99% de population musulmane.

Selon l'ordonnance n° 2019-20 du 20 septembre 2019 fixant les règles relatives au waqf au Niger ratifiée par la loi n° 2019-4 du 30 octobre 2019, le waqf s'entend de « tout bien dont la nue-propriété est immobilisée à perpétuité ou à temps et dont la jouissance est affectée à une œuvre de charité et de bienfaisance publique ou privée ».



Le waqf procède d'une démarche originale qui consiste à investir dans des projets hautement lucratifs (sous forme de partenariat Public-Privés-Philanthropiques), pour, ensuite, orienter le profit vers le financement d'actions de développement dans les secteurs sociaux (Santé-Education-Sécurité Alimentaire-Autonomisation Economique). Outre, la renaissance de la culture du waqf, la HAWaqf gère des awqaf (pluriel du waqf) publics, et assure le contrôle et la supervision des autres types de waqf au Niger. Elle est également, chargée de la mobilisation des ressources (techniques-financières) pour la réalisation des grands projets waqf d'intérêt public.

Cela cadre bien avec la vision des hautes autorités du pays qui croient fermement au rôle que peut jouer le waqf dans l'atteinte des objectifs de développement durable au Niger, en favorisant une croissance économique à fort impact sur le développement humain et surtout leur désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités.



Dr Hamid Algabid
Président du COC de la HAWaqf

Placée sous la tutelle du Cabinet du Président de la République, la HAWaqf est dotée d'un Conseil d'Orientation et de Contrôle (COC), présidé par le Dr Hamid Algabid, ancien Premier Ministre du Niger (1983-1988), ancien Secrétaire Général (1989-1996) de la deuxième plus grande organisation internationale, après l'ONU, l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), siégeant à Djeddah.

Il fut également membre fondateur de la Banque Islamique de Développement (BID), et père-fondateur de l'Association Nigérienne pour le Waqf et la Zakat au Niger depuis 2008. Le Conseil d'Orientation et de Contrôle (COC) comporte douze membres représentant les institutions de la République en charge des questions économiques, sociales et culturelles.

M^{me} Khadijah Youssouf DIALLO

Directrice Générale de la Haute Autorité du Waqf Niger

« Le waqf est aujourd'hui un secteur qui se trouve à la jonction du secteur public et du secteur privé »



Le Niger a des réalisations waqf à son actif, qui constituent la meilleure illustration de cette approche, en particulier en termes d'impact positif sur l'économie.

Il s'agit du premier fonds waqf public, constitué par le Gouvernement au profit des ayants-droits des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) tombés sur le champ d'honneur, dont l'objectif est de d'apporter une assistance additionnelle en sus de celle déjà prévue par les services sociaux de l'État afin de garantir une vie décente et digne aux familles de ces vaillants soldats qui ont consenti d'énormes sacrifices pour faire régner la paix et la sécurité au Niger.

Près de 5 millions de Dollars US ont été mobilisés pour ce fonds waqf FDS, qui sont depuis lors, opérationnel.

De plus, l'État a attribué un lot de terrains, pouvant accueillir **550 unités de logement**, avec toutes les commodités en termes d'écoles, d'infrastructures de santé, de centres commerciaux, etc.

La Haute Autorité du Waqf, envisage sa mise en valeur, sous forme de projet d'investissement waqf qui va générer une rente nécessaire à l'autonomisation des ayants droits de ce fonds waqf FDS.

En cela, s'ajoute quelques awqaf emblématiques dont **le Campus Universitaire du Roi Abdullah Bin Abdulaziz**, dédié à l'hébergement des étudiantes de l'Université Islamique du Niger. Ce nouveau campus est construit sur un terrain de 12 ha, attribué par l'État Nigérien, et est financé, à hauteur de **66 millions de Dollar US**, sous forme de don, par le programme « Fael Khair » du regretté Roi Abdullah dont les ressources sont administrées par la Banque Islamique du Développement (BID). Il comporte plus de **35 bâtiments dont 5 facultés**, une résidence pour le Recteur de l'Université, des logements pour les professeurs, une cité accueillant plus de 900 étudiants, des laboratoires, des centres médicaux)

Ensuite, **la tour commerciale**, érigée au cœur de la ville de Niamey, l'un des plus grands immeubles de la ville, avec 2 étages à usage commercial et 10 étages d'appartements à usage de logements ou de bureaux.

D'innombrables awqaf privés sont constitués par les philanthropes nigériens et les organisations non gouvernemental (ONG) internationales pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables. La HAWaqf envisage la valorisation de ce patrimoine waqf par le recensement de l'existant.

Le Niger dispose de tous les atouts pour être un hub sous-régional de la finance islamique en Afrique subsaharienne et la Haute Autorité du Waqf a vocation à renforcer ce positionnement.



Lancement du fond waqf FDS



Campus Universitaire du Roi Abdullah Bin Abdulaziz



Tour commerciale de 12 étages

Le Waqf, l'assurance d'un investissement éternel !

LMC, FER DE LANCE DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Yayé Hima Hamani, créateur et directeur général du cabinet de formation et conseil LMC (Lean Management Consulting) à destination des banquiers en activité, démontre que les interventions de ses experts de terrain aux qualifications avérées sont les mieux à même d'élargir le champ des connaissances des autres banquiers du Niger et de la sous-région.



Yayé Hima Hamani, directeur général du cabinet de formation et conseil LMC (Lean Management Consulting).

Dans la zone UEMOA, tous les banquiers africains connaissent le très réputé Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires (COFEB) de Dakar. Ici au Niger, il y a quatre ans, vous avez créé sur initiative privée le cabinet Lean Management Consulting (LMC). D'où vous est venue cette idée, quelle est la singularité de LMC et comment vous positionnez-vous par rapport au COFEB ?

Yayé Hima Hamani : À mes yeux, le COFEB est l'un des meilleurs centres de formation des banquiers africains de notre zone monétaire. D'abord parce que c'est le

centre de la BCEAO, ensuite parce que le contenu de la formation est très complet. LMC est un jeune cabinet de formation, et non un centre de formation bancaire comme le COFEB ou le CFBT, le Centre de formation bancaire du Togo. À l'origine de la création de LMC, nous avons constaté, en tant que professionnel de la banque, l'absence de cabinets spécialisés uniquement dans la formation bancaire au Niger. C'est ce vide que nous avons voulu combler. Dans cette démarche, nous commercialisons des thématiques propres au secteur bancaire et, dans une moindre mesure, à ceux de la

microfinance et de l'assurance. Nous avons quatre ans d'existence, et nous nous positionnons déjà comme une référence par rapport à la formation dans le secteur bancaire au Niger : treize banques sur les quatorze nous ont déjà fait confiance.

Au-delà de la formation, nous intervenons aussi dans l'étude et le montage des dossiers de financement pour les entreprises désireuses de présenter à leur banquier de solides dossiers, éligibles au financement. Je pense que nous sommes complémentaires du travail du COFEB, dans la mesure où nous intervenons auprès du personnel des banques après sa formation au COFEB, dans le cadre du renforcement de ses capacités, et le plus souvent à la demande des banques elles-mêmes. Ainsi, nos experts formateurs conçoivent les modules

« LMC est un acteur incontournable du développement du capital humain dans l'industrie de la finance islamique au Niger. »

en fonction de situations réelles vécues par les clients. LMC est donc original d'un point de vue andragogique (éducation des adultes), d'abord dans l'approfondissement des connaissances des banquiers acquises par le passé, et ensuite du fait que tous nos formateurs sont eux-mêmes des banquiers en exercice ou à la retraite, avec le plus souvent 15 à 20 années d'expérience pratique à un niveau CODIR. Nous disons souvent ceci : « *Qui mieux qu'un banquier peut former un banquier* » ?

En 2022, vous avez organisé des sessions de formation sur, notamment, le code de déontologie bancaire ainsi que sur la certification internationale en structuration de crédit et en finance islamique. Combien de banquiers ont été certifiés et quelle est l'importance de ces certifications auprès des banques locales ?

En 2022, LMC a formé 40 banquiers sur le code de déontologie. C'était la première cohorte de ce que nous avons appelé « *les ambassadeurs de la déontologie bancaire au Niger* ». Une formation très dense où nous avons comparé à travers des exemples les différents codes déontologiques de banques européennes et africaines. Les banquiers recevront leur parchemin cette année après une évaluation de terrain post-formation en collaboration avec les DRH. Nous avons aussi exécuté, en effet, deux programmes de certification internationale : la structuration des dossiers de crédit, avec 55 certifiés, et le Certified Islamic Banking Manager (CIBM), au profit de 197 formés et 147 admis à l'examen de certification, le certificat étant délivré par

le cabinet IFAAS France, dont LMC est partenaire et représentant au Niger. Pour les banques et institutions financières qui commercialisent des produits de finance islamique, il est évident que ce parchemin prouve que les cadres ont la formation de base requise pour exercer pleinement leur mission de banquier islamique. Ce devrait même être une obligation, et c'est d'ailleurs déjà le cas pour certaines institutions.

Quelles sont les sessions programmées en 2023, sur quelles thématiques, à destination de quels publics et pour quel coût ?

Notre plan de formation 2023 prévoit de délivrer pour le secteur bancaire 38 modules sur la période allant de février à novembre. Tous les corps de métier de la banque seront touchés : direction financière et trésorerie, relations extérieures, réseaux d'agences, gestion des risques, marketing et communication, direction commerciale, monétique et opération, exploitation bancaire et juridique, système d'information, audit, ressources humaines et moyens généraux, etc.

Quant aux coûts de formation, ils dépendent de plusieurs facteurs, sachant que les tarifications des formations intra-entreprise diffèrent des formations de certification qui nécessitent le déplacement de formateurs d'Afrique et d'Europe. Les participants qui viennent de la sous-région prennent en charge leur déplacement et leur hébergement. Par exemple, pour la certification internationale en finance islamique délocalisée de Paris à Niamey au Niger, nous sommes à environ 1 200 euros HT par participant. Les autres formations sont facturées entre 500 et 600 euros par personne, mais tout dépend du besoin exprimé par le client, du nombre de jours de formation et du nombre de participants à inscrire par institution.

Pourquoi le cabinet LMC a-t-il l'ambition de faire du Niger une sorte de hub de la finance islamique ? Peu connue du grand public de la zone UEMOA, elle fait une véritable percée dans le système bancaire nigérien. Dans quelle mesure les formations dispensées par LMC peuvent-elles contribuer à son essor dans les huit pays de l'UMOA ?

En mars 2018, la BCEAO a publié les instructions applicables aux établissements de crédit et aux systèmes financiers décentralisés (SFD) exerçant une activité de finance islamique. En tant qu'acteurs de cette finance islamique, nous savions que le renforcement du capital humain constituait un défi à relever immédiatement pour accompagner les acteurs de cette industrie naissante à mieux servir des clients qui, eux-mêmes, ► (suite p. 114)

► n'avaient aucune connaissance des produits financiers islamiques. La même année, en novembre 2018, nous avons créé LMC et aussitôt cherché un partenaire stratégique pour nous aider à relever ce défi. Étant nous-même un pur produit de la formation IFAAS France, nous nous sommes tout naturellement tourné vers ce cabinet internationalement reconnu car partenaire éducation de l'AAOIFI, la référence pour les instances législatives et de régulation, les institutions financières ou encore les cabinets d'experts comptables... Nous étions convaincu que ce partenariat stratégique, combiné à la volonté des plus hautes autorités de ce pays concrétisée par la création de la Haute Autorité du Waqf, qui intervient dans la finance sociale islamique, il était possible de contribuer rapidement à faire du Niger un hub de la finance islamique.

Et bien nous en a pris car aujourd'hui, LMC est un acteur incontournable du développement du capital humain dans l'industrie de la finance islamique au Niger, et nos efforts sont aussi récompensés par l'introduction de modules de finance islamique dans des établissements d'enseignement supérieur du Niger, où nous intervenons personnellement comme enseignant vacataire. Entre 2019 et 2022, près de 500 étudiants ont été formés sur nos modules, et nous avons également animé dans des IUT du Niger et au CFBT du Togo des conférences sur le thème de l'introduction à la finance islamique auxquelles des centaines de participants ont pris part. Nous sommes ainsi persuadés d'avoir créé de nouveaux adeptes de la finance islamique au Niger et dans la sous-région. Enfin, je suis aussi ravi de vous annoncer en exclusivité la création de l'Institut nigérien de la finance islamique (INFI), qui a pour mission de promouvoir la finance islamique en tant que source de financement durable pour le développement économique du Niger. Nous sommes déterminés à offrir des solutions financières inclusives en adéquation avec les principes de la finance islamique.

Quels sont les types de partenariats stratégiques et pédagogiques entre LMC et IFAAS, et que souhaitez-vous développer avec d'autres centres ?

Je dirai d'abord que le partenariat stratégique avec IFAAS se passe très bien : chacun joue son rôle contractuellement défini à l'avance du point de vue organisationnel et pédagogique, à l'entière satisfaction des clients qui comprennent surtout que l'inscription à la formation ne donne pas automa-

tiquement droit au certificat : nous affichons un taux de réussite de 74,6 % sur l'ensemble.

LMC possède de l'expertise dans la formation, et nous souhaiterions faire partager notre passion aux banquiers africains par l'intermédiaire des centres de formation des groupes bancaires de Dakar, Lomé ou Bamako. Nous pourrions, en tant qu'ancien banquier et formateur des IUT et universités, apprendre aux jeunes le métier de banquier, car c'est une évidence d'apprendre sur nos traces... Comme le dit si bien ce proverbe peul du Niger : « *La gazelle saute, comment son petit ramperait-il ?* »

En 2023, quels sont les objectifs visés par le cabinet LMC dans sa stratégie de conquête sous-régionale ?

LMC veut d'abord être un acteur majeur du Plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026 dans son axe consacré au « développement du capital humain, inclusion et solidarité ». À ce niveau, nous allons contribuer à accélérer le développement du capital humain dans le secteur des banques, invitant des sommités du secteur bancaire, experts formateurs mondialement reconnus, afin qu'ils partagent leur expérience avec les banquiers nigériens. Nous comptons ensuite contribuer au développement du secteur de la microfinance par des modules d'éducation financière en appuyant la SNFI dans son programme « inclusion financière et solidarité » pour ce qui est du volet formation. La sous-région sera la seconde étape, sans précipitation, car pour paraphraser un proverbe Tutsi du Burundi, « *un visiteur pressé mange le petit poussin* ». Autrement dit, l'impatience peut vous faire rater un succès...

Propos recueillis par Andju Ani

BIO

Yayé Hima Hamani, économiste de formation, peut se prévaloir d'une très longue et solide expérience dans les activités du secteur bancaire en Afrique de l'Ouest, où il évolue depuis près de 30 ans, avec de prestigieuses références telles que la Société nigérienne des banques (SONIBANK), ECOBANK Niger ou encore la Banque islamique du Niger (BIN).

Titulaire d'un diplôme de l'Institut technique de banque (ITB) de Paris et d'une maîtrise de sciences économiques de la faculté des sciences juridiques, économiques et politiques de l'Université nationale du Bénin, il s'est naturellement orienté vers la transmission de son vaste savoir, développant aussi une riche expérience dans les domaines de l'enseignement et de la formation comme professeur de marketing des institutions financières islamiques à l'Université islamique du Niger, professeur de finance islamique à HECF (Université marocaine du Niger), professeur de marketing bancaire à l'Institut britannique de management IBMT, à l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), à l'École des cadres du Niger et à l'IUT de Tahoua, ou encore, sans être exhaustif, professeur à l'Institut privé de nouvelles technologies de l'Ader de Tahoua...

Il était alors logique pour cet expert, consultant international rompu aux techniques du terrain, de fonder son propre cabinet de formation et conseil, LMC (Lean Management Consulting), afin d'étoffer les connaissances et de renforcer les capacités des banquiers en activité en Afrique de l'Ouest.

SUNU Assurances

A LE BON PROFIL POUR VOUS ACCOMPAGNER



Éducation



Automobile



Retraite



Transport



Prévoyance



**Multirisque
Professionnelle**

Chez SUNU Assurances, vous êtes unique.

Souscrivez à l'assurance **éducation, automobile, retraite, transport, prévoyance, multirisque professionnelle** pour protéger vos proches et vous ; et vos biens.

SUNU Assurances, *Notre métier, l'assurance.*



SUNU Assurances Vie Niger

216, rue de Kalley

BP : 423 Niamey

Tél. : (+227) 20 73 41 75

niger.vie@sunu-group.com

www.sunu-group.com



SUNU Assurances IARD Niger

216, rue de Kalley

BP : 11935 Niamey

Tél. : (+227) 20 73 54 06

niger.iard@sunu-group.com

UN CA DE 41,1 MILLIARDS DE FCFA EN 2021

Le chiffre d'affaires (CA) global du marché des assurances au Niger ne cesse de se renforcer, passant de 36,9 milliards de FCFA en 2020 à 41,1 milliards en 2021. Dans le trio de tête, CAREN, SUNU Assurances Vie et SUNU IARD.

Le marché des assurances au Niger est depuis une décennie animé par huit compagnies, six en assurances dommages (IARDT) et deux en assurances-vie. Beaucoup espéraient que l'ouverture d'une filiale bancaire de Coris Bank International (CBI) au Niger en 2019 se traduirait par l'ouverture concomitante d'une filiale assurance, comme ce fut le cas au Burkina Faso avec la création de Coris Assurance Vie, mais il n'en fut rien. La filiale de CBI, dotée d'un solide capital de 32 milliards de FCFA, évolue exclusivement dans le secteur bancaire.

En matière d'effectifs et selon les données d'un rapport de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF), le nombre d'employés du secteur des assurances n'a cessé de diminuer entre 2017 et 2021. En 2017, le marché comptait 241 salariés, puis 236 en 2018 et 2019, pour atteindre les 231 employés en 2020 et 229 en 2021. Ces baisses, indique un rapport du ministère des Finances, sont liées au départ des agents de maîtrise et de ceux en charge des exécutions. En outre, dans son dernier rapport disponible sur le marché des assurances publié en 2021, le ministère des Finances nigérien relève que le secteur recense 85 agents généraux, contre 80 en 2019, et 72 courtiers, contre 59, soit une progression de 6,25 % pour les agents généraux et de 4,34 % pour les courtiers.

S'agissant du CA global des huit compagnies IARDT et vie, le dernier rapport de la FANAF fait appa-

raître un montant de 41,1 milliards de FCFA pour les primes émises en 2021, contre 36,9 milliards en 2020. Dans le détail, la branche IARDT a affiché un CA de 32,7 milliards de FCFA en 2021, contre 28,6 milliards en 2020, et la branche vie un CA de 8,4 milliards de FCFA, contre 8,3 milliards en 2020. En termes de CA, le marché est dominé par trois compagnies : la Compagnie d'assurances et de réassurances du Niger (CAREN), qui a réalisé 9,7 milliards de FCFA en 2021, contre 8,7 milliards en 2020, SUNU Assurances IARD avec 6,8 milliards de FCFA, contre 5,2 milliards en 2020, et SUNU Assurances Vie avec un CA de 5,9 milliards de FCFA, contre 5,5 milliards en 2020. La quatrième place revient au leader de l'assurance aviation au Niger, la Société nigérienne d'assurances et de réassurances (SNAR-LEYMA), qui a enregistré un CA de 4,8 milliards de FCFA en 2021, contre 4,1 milliards en 2020.

Précisons qu'en 2021, la CA global a été tiré principalement par les branches automobile à 35 %, accidents & maladie à 26 %, l'assurance-vie à 20 % et l'incendie à 10 %. En détail, sur la branche automobile, CAREN se positionne en première place avec 3,3 milliards de FCFA de primes émises, suivi de Mutual Benefits Assurances et SNAR-LEYMA, qui enregistrent un CA de 2,8 milliards chacun. Concernant les accidents & maladie, CAREN se présente à nouveau comme leader avec un CA de 3,7 milliards de FCFA, suivi

SNAR-LEYMA affirme son leadership dans l'assurance aviation

Historiquement, la Société nigérienne d'assurances et de réassurances (SNAR-LEYMA) est la première compagnie d'assurance nigérienne. Implantée dans les huit régions du pays et la plupart des départements, elle revendique un portefeuille de plus de 250 000 clients, tant pour la souscription des polices que pour la prise en charge et le dédommagement des sinistres. Elle contribue également au développement socioéconomique du Niger grâce à sa participation aux capitaux de plusieurs sociétés et entreprises, au nombre desquelles la Sonibank, la Sonichar, l'hôtel Gaweye et la Socogem.

S'agissant des activités aéronautiques, la SNAR-LEYMA est le premier assureur nigérien en aviation et l'assureur exclusif du tout premier avion présidentiel, le Boeing 737 Mont Bagazen. Depuis 2009, la SNAR-LEYMA assure de surcroît les trois avions de la flotte aérienne de Tamara Niger Aviation ainsi que les quatre avions de la Direction de protection des végétaux du Niger et un avion du ministère de la Défense. Ce rôle de leader dans l'assurance des aéronefs au Niger, la SNAR-LEYMA entend le consolider grâce à son partenariat stratégique noué avec le Français Aelia Assurances, un expert technique en aviation d'affaires et de ligne ainsi qu'en hélicoptères.

P.D M

par SUNU Assurances IARD avec 2,1 milliards de primes et par la Nigérienne d'assurance et de réassurance avec 2 milliards. Quant à la branche incendie, les trois premières compagnies qui tirent leur épingle du jeu sont SUNU Assurances IARD avec 2 milliards de FCFA de CA, CAREN avec 973 millions et SALAM Assurances avec 394 millions. Enfin, pour la branche vie, le CA se répartit entre SUNU Assurances Vie et la Compagnie nouvelle d'Assurances Vie (Cnavie), le premier totalisant un montant de 5,9 milliards de FCFA et le second un montant de 2,8 milliards.

Enfin, même si le secteur de l'assurance-vie ne représente que 20 % du CA global du marché et ne compte que deux compagnies, ces dernières font preuve de dynamisme dans leurs activités. Comme l'explique Thierno Madiou Diallo, directeur général de SUNU Assurances Vie, sa compagnie a enregistré une croissance de 13 % entre 2021 et 2022 et se situe à 7 points au-dessus des exercices 2020 et 2021. Rappelons que ce leader détenait

une part de marché de 68 % l'année dernière. De son côté Ibrahim Ndoye, le directeur général adjoint de Cnavie, confirme l'augmentation fulgurante de son CA, passé de 2,8 milliards de FCFA en 2021 à plus de 3 milliards en 2022. Au plan des affaires, Cnavie occupe la deuxième place avec près de 43 % du CA global du secteur vie. « Cette progression est constituée à hauteur de 95 % d'affaires nouvelles et non d'affaires arrachées à la concurrence », se réjouit le directeur général adjoint.

Bien qu'étant un marché relativement étriqué, en tout cas moins important que celui du Cameroun avec son CA de 229,8 milliards de FCFA ou de la Côte d'Ivoire avec son CA de 462,7 milliards de FCFA, le marché nigérien reste très animé puisque ses différents CA sont en hausse continue ces dernières années, et particulièrement sa branche vie qui détenait une part de marché de 22,7 % en 2019 et qui devrait frôler les 25 % en 2022.

Paul de Manfred

En 2022, la part de marché de la branche vie devrait frôler les 25 %.



SNAR-LEYMA

Première Compagnie d'Assurances du Niger

LE PARAPLUIE DE VOTRE SÉCURITÉ



Nos Agences Directes :

- Garkua
- Doutchi
- Kaocen
- Maradi
- Ecogar
- Zinder
- Konni
- Anykouara

Assurances

- Automobile
- Aviation
- Incendie
- Vol
- Globale Dommages (y compris les risques énergie)
- Transport
- Responsabilité Civile
- Individuelle contre les Accidents Corporels
- Tous Risques Informatiques
- Perte d'emploi
- Assistance Voyage
- Santé
- Tous Risques Montage
- Tous Risques Chantiers

Siège

SNAR-LEYMA – Société Nigérienne d'Assurances et de Réassurances
Avenue de la Mairie – BP. 426 Niamey
Tél. : (+227) 20 73 55 26 – 20 73 55 41 • E-mail : leyma@intnet.ne

« CHEZ SUNU ASSURANCES, LE CLIENT EST AU CENTRE DE TOUT »

Thierno Madiou Diallo et David Sanon, directeurs généraux de SUNU Assurances Vie et SUNU Assurances IARD Niger, nous expliquent comment l'esprit intègre et novateur propre au Groupe SUNU contribue au leadership des filiales nigériennes.

M. Pathé Dione, fondateur et président du Groupe SUNU, nous a quittés récemment. Comment la nouvelle a-t-elle été accueillie par le personnel ?

Thierno Madiou Diallo : Le Groupe SUNU et le monde de la finance africaine ont perdu un grand homme. Le personnel a été ébranlé par cette nouvelle mais lui a rendu un hommage mérité et à sa dimension dans chacun des pays de présence du groupe. Depuis l'annonce de cette triste nouvelle jusqu'à la cérémonie d'hommage qui s'est déroulée le samedi 28 janvier 2023 à Abidjan, les messages de condoléances se sont multipliés à la hauteur de l'illustre disparu.

Je profite donc de cette occasion pour remercier, au nom de l'ensemble du personnel de SUNU Assurances Vie Niger et en mon nom propre, l'ensemble des personnalités, partenaires et clients qui nous ont témoigné leur compassion dans ces moments difficiles. Quant à nous, du Groupe SUNU, nous nous sommes engagés à poursuivre son œuvre : être un groupe panafricain leader dans l'assurance et les services financiers, qui accompagne les hommes, les femmes et les organisations désireux de réaliser leur potentiel et soucieux de se protéger.

Dans un environnement concurrentiel comptant au Niger 6 compagnies d'assurances IARD, comment SUNU Assurances IARD Niger tire son épingle du jeu ?

David Sanon : Chez SUNU Assurances, « le client est au centre de tout » ! Voici l'une des valeurs qui nous caractérisent essentiellement. Nous nous réinventons donc continuellement pour assurer à nos clients et partenaires une qualité de service irréprochable. Nous nous efforçons de maintenir ces standards tant dans nos offres de solutions d'assurance que dans la gestion de la relation client. Grâce à tous ces efforts, nous sommes reconnus sur le marché nigérien pour



Ado Youssouf

Bio
Thierno Madiou Diallo, ingénieur d'État en actuariat finance de l'Institut national de statistique et économie appliquée de Rabat, au Maroc, cumule une vingtaine d'années d'expérience internationale dans les métiers de l'assurance. Il débute avec Zurich Assurances à Casablanca, puis occupe des fonctions stratégiques dans des groupes internationaux comme Generali Assurances et Groupama avant de devenir directeur technique actuariat d'April Immobilier. En juillet 2018, il est nommé directeur général adjoint de SUNU Services, société du Groupe SUNU qui fournit à ses 26 filiales d'assurance l'assistance technique et informatique ainsi que le contrôle. Enfin, il est promu directeur général de SUNU Assurances Vie Niger en janvier 2023.

Bio

David Sanon, titulaire du diplôme d'études supérieures d'assurances de l'Institut international des assurances de Yaoundé et d'une maîtrise en sciences juridiques option droit des affaires de l'École supérieure de droit de Ouagadougou, débute en 1992 comme inspecteur des assurances. Après avoir administré au Burkina Faso les services de réassurance et de transport chez UAB/UAP puis Foncias, il devient le premier directeur général de La Générale des Assurances en 1997. Il rejoint ensuite le Mali chez AGM puis AGF avant d'être promu en 2009 directeur général adjoint pour Allianz Mali Assurances, puis, de 2014 à 2020, DGA chez Allianz Burkina Assurances, devenue en 2019 SUNU Assurances IARD Burkina Faso. Il prend la tête de SUNU Assurances IARD Niger en 2020.



le respect de nos engagements, notamment dans la gestion des sinistres.

En 2021-2022, vous avez affiché une croissance de 13 %. À quoi s'attendre en 2023 ?

Thierno Madiou Diallo : Cette croissance de 13 % se situe à 7 points au-dessus de celle de 2020-2021, ce qui montre que notre société poursuit son leadership et que de plus en plus de clients nous font confiance. Nous continuons de travailler pour offrir aux populations du Niger des solutions d'assurances novatrices. Toutefois, même si notre part de marché, déjà considérable en 2021, a augmenté en 2022 (68 % en assurance-vie), le taux de pénétration de l'assurance au Niger reste faible (0,51 %). Notre défi pour 2023 et pour les années à venir est de poursuivre la sensibilisation afin que les populations aient une meilleure compréhension de l'assurance et soient conscientes de l'importance d'assurer leurs biens, leurs projets et leur famille.

Qu'est-ce qui vous différencie des autres assureurs sur le marché nigérien ?

David Sanon : L'innovation est l'une des valeurs du Groupe SUNU. Nous anticipons les besoins de nos clients. C'est ainsi qu'en 2019, SUNU Assurances a été pionnière au Niger en mettant en place le service « Avance sur recours » adossé à nos contrats automobiles. Cette garantie, inédite dans le pays, octroie une avance d'indemnité pouvant atteindre deux millions de FCFA en cas de dommages matériels dont l'assuré n'est pas responsable. L'avance sur recours traduit notre volonté d'être à l'écoute de nos clients, d'améliorer leurs expériences et de leur donner du réconfort. Par ailleurs, le Groupe SUNU est résolument inscrit dans la digitalisation de ses produits. Très prochainement, nos clients seront en mesure de souscrire en ligne leur assurance automobile grâce à « Clic'Auto », une innovation déjà effective en Côte d'Ivoire.

Comment SUNU Assurances Vie Niger accompagne la croissance économique impulsée par l'État du Niger ?

Thierno Madiou Diallo : Le Niger connaît des avancées économiques malgré le contexte difficile. En effet, après

une progression économique de 5,8 % en 2019, un ralentissement à 3,6 % en 2020, l'économie est repassée sous la barre des 1,5 % en 2021. Une situation due à la pandémie de Covid-19, mais aussi aux perturbations climatiques et sécuritaires. SUNU Assurances au Niger continue d'apporter avec dynamisme sa modeste contribution au développement de l'économie du pays en jouant son rôle de collecteur d'épargne intérieure et d'investisseur dans plusieurs secteurs dont les bons du Trésor, les dépôts à terme bancaires, les prêts aux ménages et les actifs immobiliers. SUNU Assurances accompagne aussi ses clients et partenaires en favorisant la prévoyance et en mettant à leur disposition des outils tout en leur garantissant une vie paisible sur le plan financier.

Dans votre gouvernance, quelle place accordez-vous aux actions en faveur des communautés et populations vulnérables ?

David Sanon : En droite ligne avec la politique sociale du Groupe SUNU, les filiales du Niger ont mené plusieurs actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, du sport et de la culture. Nous avons récemment effectué divers dons à plusieurs associations œuvrant en faveur des populations vulnérables. Nous mettons un point d'honneur à soutenir les femmes et les jeunes défavorisés. C'est ainsi que nous sommes en train de construire une cantine et un magasin de stockage de vivres pour l'école des sourds de Niamey afin d'améliorer leur cadre d'apprentissage et les aider à mieux s'insérer dans la société. La cantine et le magasin, d'une valeur de près de 20 millions de FCFA, porteront le nom de Papa Pathé Dione en mémoire du fondateur du Groupe SUNU.

Propos recueillis par Andju Ani

« NOUS AVONS RÉALISÉ UN CA DE 3,060 MDS EN 2022 »

La Compagnie Nouvelle Assurance Vie (Cnavie) réalise près de 43% du chiffre d'affaires (CA) global de la branche vie du Niger. Ibrahima Ndoye, directeur général adjoint, vise une augmentation du CA de 10% en 2023.

Comment a évolué l'activité de la Cnavie depuis sa création en octobre 2011, sachant que la culture de l'assurance-vie est moins familière aux Nigériens que celle de la branche IARD ?

Ibrahima Ndoye:

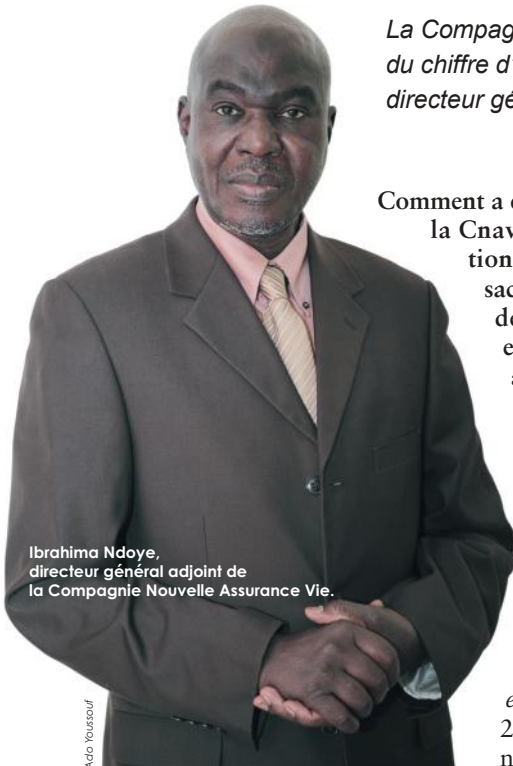
La Cnavie, créée en 2011, a reçu son agrément d'exercer en août 2012 pour démarrer son premier exercice *ex nihilo* en juin 2013. Son actionnariat national était constitué de NIA

Assurances, Caren Assurances, Sonibank Niger et une personne physique du secteur, et son actionnariat international composé de Sonar Assurances IARD, Sonar Assurances vie du Burkina Faso et Atlantic Financial Group de Côte d'Ivoire. Cette situation a légèrement changé lors du passage du capital social des sociétés d'assurances de 1 à 3 milliards de FCFA. Une institution nationale de prévoyance sociale de premier plan est devenue actionnaire.

Comme tout début *ex nihilo*, le démarrage a été difficile pendant 4 ou 5 ans, les efforts de souscription étant été plus portés sur les institutions financières qui avaient ficelé des accords avec la concurrence que sur la grande branche à la gestion plus difficile, surtout, en effet, sur un marché où la culture de l'assurance est absente. L'assurance-vie a ses règles de fonctionnement, contraignant les deux premières années pour des souscripteurs épargnants pensant pouvoir recourir à leurs assureurs à la moindre difficulté financière, ce qui entrave le développement de la branche. Des situations conflictuelles apparaissent entre un assureur-vie qui pense disposer d'une épargne à long terme qu'il peut rentabiliser et un souscripteur qui croit disposer chez l'assureur d'un tiroir-caisse accessible à tout moment. Néanmoins, il faut retenir que sur le marché nigérien, la branche vie est porteuse, même si elle est moins visible que l'IARD, et qu'elle rentre de plus en plus dans le quotidien grâce à la commercialisation de contrats simples et adaptés aux revenus des souscripteurs ciblés par les acteurs du marché vie. Cette pénétration orientée client instaure une familiarité.

Quelle est la composition de votre portefeuille de produits ?

Le portefeuille-produits de la Cnavie Niger est composé de 5 types de contrats combinant des garanties en cas de décès et des garanties en cas de vie. Le contrat décès en tant que produit de prévoyance n'attire pas individuellement les souscripteurs. Ils y recourent dans



Ibrahima Ndoye, directeur général adjoint de la Compagnie Nouvelle Assurance Vie.

Ado Youssouf



Votre Bonheur, C'est Notre Passion

- Épargne retraite entreprise
- Prévoyance décès entreprise

www.cnavieniger.com

Bio

Ibrahima Ndoye est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques option gestion des entreprises de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et du diplôme d'études supérieures spécialisées en assurances de l'Institut international des assurances de Yaoundé, au Cameroun.

Il débute sa carrière en 1982 avec la création de la Nationale d'Assurance Vie en tant que directeur technique, cumulativement avec la fonction de chef d'agence IARD durant 16 ans. À l'avènement de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA), il intègre le cabinet Sorec Assurances et intervient au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Congo Brazzaville pour arrêter des états financiers ou élaborer des manuels de procédures et des plans de redressement exigés par la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA).

De 2012 à 2020, il est directeur général de la Cnavie Niger, puis la société change de gouvernance, devenant une société anonyme avec président directeur général (PDG) assisté d'un directeur général adjoint (DGA). Retenu comme conseiller spécial du PDG, il est nommé DGA en avril 2022.

le cadre de prêts et autres crédits obtenus auprès des banques car ces dernières en font une conditionnalité pour bénéficier de leurs prêts. Cependant, nous proposons des contrats collectifs décès ou épargne-retraite aux entreprises pour leur personnel, et l'on note alors un engouement pour ces types de couverture.

Quelle est votre part de marché et quelles actions ont été mises en place par la direction pour faire connaître tous les avantages liés à l'assurance-vie ?

La Cnavie Niger est venue sur le marché de l'assurance-vie après plus de dix ans de monopole de sa concurrente. Son premier exercice de 18 mois a été arrêté le 31 décembre 2014 avec un chiffre d'affaires de 300 millions de FCFA. En 2017, notre part de marché était de 8 % sur un chiffre d'affaires global de 5,85 milliards, soit en valeur absolue 468 millions de FCFA. Aujourd'hui, notre CA atteint les 3,060 milliards de FCFA à la clôture du neuvième exercice au 31 décembre 2022. Au plan ordinal, elle est la deuxième société vie du marché nigérien et, au plan des affaires, elle occupe la deuxième place avec près de 43 % du chiffre d'affaires global vie à la clôture

de l'exercice 2022. Cette progression est très saine parce qu'elle est constituée à hauteur de 95 % d'affaires nouvelles et non d'affaires arrachées à la concurrence. Ces trois dernières années, la société a gardé un contact très serré avec ses principaux clients, suivis au quotidien grâce à une écoute attentive de leurs divers besoins et une capacité technique et financière à leur trouver des solutions presque immédiates.

Vu l'expansion actuelle du Mobile Money, avez-vous développé un service digital pour vous adapter à ce nouveau profil de clients ?

À l'instar de celui de l'assurance, le taux de pénétration du Mobile Money est encore très faible au Niger comparativement aux autres marchés de l'espace CIMA. Néanmoins, la demande de services digitalisés existe, venant de certaines banques, ONG et autres organismes. Elle est encore à l'état embryonnaire, et nous mettons à profit cette accalmie pour nous adapter à cette demande potentielle. Le dernier conseil d'administration a d'ailleurs pris l'option incontournable de migrer vers la digitalisation.

Comment qualifier le poids de la branche vie au Niger, sachant qu'elle représente plus de 20 % de part du marché global de l'assurance ?

Sans se tromper, on peut dire que c'est un poids non négligeable. En 2019, la part de marché de la branche vie était de 22,7 % sur un chiffre global de près de 31 milliards de FCFA. En 2022, si cette part ne dépasse pas 25 %, elle n'en sera pas très loin, ce qui serait en effet très encourageant sur un marché de 8 compagnies, dont 2 sociétés respectivement âgées de 20 et 10 ans qui réalisent le quart du CA.

En 2022, quelle a été la tendance de votre CA par rapport à 2021, et quels sont vos objectifs en 2023 ?

Le chiffre d'affaires de 2022 connaît une évolution à la hausse avec un taux de progression à un chiffre, ce qui n'est pas mal. Pour 2023, nous avons fixé dans notre budget une évolution de 10 %, donc à deux chiffres, par rapport au CA de 2022.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Votre Bonheur, C'est Notre Passion

- Décès emprunteur • Temporaire décès • Indemnité de fin de carrière • Épargne retraite individuelle • Mixte anticipé

www.cnavieniger.com

PLUS DE 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX À CONSTRUIRE D'ICI À 2026

Maizoumbou Laoual Amadou, ministre de l'Urbanisme et du Logement, devra mener de front d'ici à 2026 plusieurs dossiers de construction de logements, dont le Programme d'investissement de l'État et le projet financé par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).



Maizoumbou Laoual Amadou,
ministre de l'Urbanisme et du Logement.

Quelle place occupent l'urbanisme et le logement dans le PDES 2022-2026 et quels sont les projets d'ici à 2025 ?

Maizoumbou Laoual Amadou: En matière de logements d'ici à 2025, il y a plusieurs projets : la construction de 5 000 logements sociaux dans les villes et communes chefs-lieux de région du Niger inscrite dans le Programme d'investissement de l'État (PIE) 2022-2026, de 5 000 logements sociaux à Niamey financée par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), de 500 logements sociaux pour le personnel de l'administration parlementaire du Niger, et enfin de 300 loge-

ments sociaux à Niamey, Maradi et Zinder financée par la Banque de l'Habitat du Niger. Nous pouvons citer également les projets relatifs aux conventions PPP avec ACI et Global Gates Properties, ceux des conventions simples avec les opérateurs économiques privés Zuwhalfix, NA Sarl, SAHIL, etc., ainsi que le projet de construction de 2 500 villages modèles prévoyant 300 maisons familiales par village.

Concernant la place de l'urbanisme et du logement dans le PDES 2022-2026, dans son volume « Diagnostic stratégique » et après avoir décliné les actions réalisées ou engagées au cours du plan de développement antérieur, il a été relevé que le problème central dans le domaine du développement urbain et de l'habitat était la faible couverture des besoins en matière de logement et d'urbanisme. De ce fait, les principales causes de cette situation ont été identifiées, ainsi que ses principales conséquences, indiquant clairement les défis majeurs à relever qui sont, entre autres, la poursuite de la construction de logements sociaux et l'abondement du Fonds national de l'habitat pour permettre à la Banque de l'Habitat d'accomplir sa mission. Dans les orientations stratégiques ont été déclinées les actions majeures, notamment l'amélioration du cadre de vie des communautés, y compris la restructuration des anciens quartiers des grandes villes.

Pour beaucoup de Nigériens modestes, le logement est source d'inquiétude. Quels sont les projets de logements sociaux en cours pour répondre à leurs besoins ?

Les logements sociaux sont une réponse adéquate aux besoins des ménages modestes, en particulier les jeunes fonctionnaires, dans la crise de l'immobilier dont ils sont les principales victimes. À cet effet, plusieurs programmes sont en cours, dont un projet de construction de 200 logements sociaux à Niamey, financé sur fonds propres de l'État grâce au budget d'investissement de l'État, exercice 2022, ainsi qu'un projet d'acquisition et

d'aménagement de 15 000 parcelles à Bangoula assorti de la construction de murs de clôture sur chacune des parcelles.

Les conditions d'acquisition sont-elles adaptées à ces ménages modestes ?

Les conditions d'accès, qui sont la cession en location-vente pour les logements sociaux sur fonds propres de l'État et l'acquisition par mobilisation de crédits acquéreurs par les banques pour les attributaires des 15 000 parcelles, sont effectivement très adaptées aux ménages modestes. Il faut noter que pour la location-vente, les bénéficiaires paient seulement les coûts de

« Les logements sociaux sont une réponse adéquate aux besoins des ménages modestes, en particulier les jeunes fonctionnaires. »

construction des logements et clôtures sur une durée de quinze ans, si leur durée d'activité restante le permet. Les attributaires des parcelles viabilisées et clôturées paieront quant à eux uniquement les coûts de construction des murs de clôture au moyen de prêts accordés par leur banque sur des durées comprises entre un et sept ans sur la base d'échéances ne dépassant pas le tiers cessible de leurs revenus, ce qui a permis d'atteindre des revenus mensuels de 57 000 FCFA pour l'accession à la propriété foncière de ces parcelles.

Quels rôles jouent les différents acteurs engagés dans ces programmes de logements ?

La Banque de l'Habitat finance promoteurs et acquéreurs, ainsi qu'un test de construction de 300 logements sociaux à Niamey, Maradi et Zinder. Le Fonds national de l'habitat appuie la Banque de l'Habitat en allégeant par bonification des taux d'intérêt la pression des crédits pour les ménages à faibles revenus. La Société nigérienne d'urbanisme et de construction immobilière (SONUCI) est le bras armé de l'État pour la mise en œuvre de la politique de l'habitat. Le Fonds de solidarité africain (FSA) fournit des garanties pour le financement des investissements tant pour l'État et/ou ses démembrements que pour les établissements financiers et les promoteurs immobiliers. Enfin, les opérateurs économiques privés participent aussi à la mise en œuvre des programmes de construction.

Au registre de l'urbanisme, quelles sont les initiatives engagées par votre département pour une meilleure gestion des espaces publics et privés ?

À ce niveau, nous parlerons plutôt de l'aspect le plus

pertinent, qui est la gestion des espaces publics, car celle des espaces privés est normalement encadrée par le règlement d'urbanisme de la zone et le cahier des charges du lotissement concerné. Ainsi, les initiatives engagées par notre département ministériel pour parvenir à une meilleure gestion des espaces publics dans le pays sont une meilleure définition des espaces publics à travers les articles 98 et 99 de la loi n° 2017-20 du 12 avril 2017 fixant les principes fondamentaux de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, les dispositions des articles 100, 101 et 102 de la même loi relatives au respect de leurs usages et à la procédure de changement de leurs usages, et enfin les dispositions des articles 117 à 121 de la même loi relatives aux sanctions prévues pour les infractions en matière d'urbanisme.

Dans la capitale, certains édifices auraient besoin de réhabilitation. Cette question est-elle en réflexion au ministère que vous dirigez ?

Elle l'est effectivement et a même fait l'objet de deux composantes du programme d'aménagement et de modernisation de la capitale « Niamey Nyala ». Ce programme, institué par décret et mis en exécution depuis 2013, a été conçu pour donner à la capitale toute son attractivité et sa vitalité. Ses deux composantes sont la rénovation du centre-ville et la rénovation de la zone administrative.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route de 2023 ?

Les priorités inscrites sur notre feuille de route de 2023 sont multiples : l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la ville de Niamey et de ses environs ainsi que l'élaboration de trois plans urbains de référence (PUR) et de neuf croquis directeurs d'urbanisme (CDU). S'y ajoutent l'adoption par le gouvernement de la Politique nationale de développement urbain, la poursuite de l'exécution du programme de construction de 5 000 logements sociaux sur fonds propres de l'État, l'intensification de la mise en œuvre du projet « 15 000 parcelles viabilisées et clôturées », le bouclage du dossier du projet de construction de 5 000 logements sociaux financés par la BOAD et la mise en exécution du projet, la réalisation de diverses études préparatoires à la réalisation de travaux physiques au cours des années 2024 à 2026 dans les domaines de l'amélioration de l'habitat et du drainage des eaux de pluies notamment, et enfin la poursuite des acquisitions foncières pour la construction de logements et pour la mise en place de grands équipements structurants.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits
& Nos offres



EN UN SEUL
Clic

BIENTÔT



WWW.LINTELLIGENT.TV
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO
WWW.AFRIKIPRESSE.FR
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

■ Transports

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Entre la poursuite du gigantesque projet régional de boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan et celle de la certification de l'aéroport de Zinder en passant par la révision du code de l'aviation civile, l'agenda du ministre des Transports sera bien rempli en 2023.

Les priorités inscrites sur la feuille de route du ministre des Transports Oumarou Malam Alma en 2023 sont nombreuses. Énumérons d'emblée la professionnalisation en cours du sous-secteur routier, l'amélioration de la sécurité routière, la finalisation du processus de dématérialisation des documents de suivi électronique des cargaisons (BESC) au niveau du Conseil nigérien des utilisateurs des transports publics (CNUT), ou encore la poursuite de l'élimination des barrières non tarifaires sur le territoire nigérien comme l'exigent les deux institutions régionales que sont l'UEMOA et la CEDEAO. « Nous veillerons aussi à l'application du Règlement 14 de l'UEMOA afin de préserver le patrimoine routier construit à grand frais et de garantir une meilleure durée de vie aux véhicules lourds de transport de marchandises », ajoute le ministre Malam Alma, qui précise que cela devrait également aider les transporteurs à rentabiliser leurs investissements et à dégager une marge bénéficiaire.

Au rang des autres chantiers en cours de réalisation, l'implémentation de corridors intelligents de transport, qui consiste à rendre effectives les activités du Projet économique Lomé-Ouagadougou-Niamey et à finaliser la mise en place du Programme du renouvellement

aux travaux de ce chantier, ils couvrent un linéaire total de 3 034 km : une réhabilitation de 1 946 km et une construction de 1 088 km. À en croire Paul Koffi Koffi, commissaire chargé du Département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports de la Commission de l'UEMOA, « cette boucle, c'est un projet structurant et intégrateur ». Pour lui, l'interconnexion des États par le rail est un signe de développement régional qui favorisera l'exploitation des potentialités économiques et désenclavera les localités riveraines. En outre, il contribuera à l'amélioration de la mobilité des populations des zones desservies tout en stimulant le commerce transfrontalier et la croissance économique des pays de l'hinterland.

Par ailleurs, en matière de météorologie, le ministre des Transports compte signer une convention de partenariat entre la Direction de la météorologie nationale (DMN) et l'Association des municipalités du Niger en vue d'une résilience des populations communales aux effets néfastes du changement climatique. Il s'agit aussi de finaliser l'élaboration du Plan stratégique de la météorologie nationale et de rendre opérationnel le Centre de calcul ainsi que huit centres météorologiques régionaux construits et équipés par le Projet de développement de l'information et de la prospective climatiques (PDIPC). Il faudra en outre renforcer et moderniser les réseaux d'observation météorologique par la création ou la réhabilitation des stations météorologiques automatiques – 53 stations à installer en 2023 – et des postes pluviométriques, où 160 pluviomètres SPIEA sont attendus. Enfin seront poursuivies l'élaboration et la diffusion des bulletins de prévisions saisonnières pour le Niger, ainsi que la charge d'informer, sensibiliser et former les différentes parties prenantes des services météorologiques et climatologiques grâce à des ateliers-séminaires, des bulletins, des émissions radio et des conférences de presse.

Pour ce qui est enfin des infrastructures aéroportuaires, notamment les aéroports secondaires, la certification de l'aéroport de Zinder ainsi que la révision du code de l'aviation civile sont en voie de concrétisation.

Paul de Manfred

L'interconnexion des États par le rail va désenclaver les localités riveraines.

du parc automobile du Niger ainsi que celle du projet ferroviaire Kano-Katsina-Jibya-Maradi, dont le protocole d'accord entre le Nigeria et le Niger a été signé le 25 janvier 2023.

Arrêtons-nous sur le fait que la feuille de route du ministre comporte un gigantesque projet régional, celui de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan. Un chantier qui concerne 5 pays et nécessite une ligne de budget globale de 4 011 milliards de FCFA, dont 11 milliards déjà déboursés pour le seul volet des études, les travaux ayant été lancés en 2019. Quant

« NOUS ALLONS POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES »

Oumarou Malam Alma, ministre des Transports, dresse le bilan des actions menées en faveur du transport routier ces deux dernières années et donne un aperçu des grands chantiers à venir, notamment la construction d'un nouvel aéroport à Tillabéry, ville du sud-ouest du pays.

Dans le programme de Renaissance acte III, quelles actions ont été déployées dans le secteur des transports en 2021-2022 ?

Oumarou Malam Alma : Le transport routier étant le mode de transport prédominant au Niger, garant du désenclavement et de l'approvisionnement du pays, il requiert une attention spéciale et des interventions à différents niveaux. Les actions menées en faveur du transport routier en 2021-2022 sont multiples, principalement la professionnalisation du sous-secteur routier à travers l'élaboration et l'adoption de plusieurs textes réglementaires, la création de l'Autorité de régulation du secteur des transports (ARST), la poursuite

de l'opérationnalisation de l'Agence nigérienne de la sécurité routière (ANISER), le renforcement en moyens roulants et capacité d'accueil du CFTTR en vue de la professionnalisation effective de tous les acteurs de la chaîne des transports, le lancement du processus de dématérialisation des documents de suivi électronique des cargaisons (BESC) au niveau du CNUT, l'élimination des barrières non tarifaires sur le territoire nigérien conformément aux dispositions réglementaires de l'UEMOA et de la CEDEAO, ou encore la poursuite de l'application du Règlement 14 de l'UEMOA afin de préserver le patrimoine routier construit à grand frais et de garantir une meilleure durée de vie aux véhicules



Oumarou Malam Alma, ministre des Transports.

lourds de transport de marchandises, permettant aux transporteurs de rentabiliser leurs investissements et de dégager une marge bénéficiaire.

Nous avons également mené des actions dans le cadre de la diversification des ports de transit du Niger, notamment les ports de Lomé au Togo, de Tema et d'Accra au Ghana, d'Alger et de Djen Djen en Algérie, de Lagos au Nigeria et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Nous avons poursuivi l'implémentation du corridor intelligent des transports. C'est ainsi que la mise en œuvre du projet de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) est nécessaire. À ce titre, plusieurs études ont été menées : l'étude pour la mise en place d'un système intelligent, l'étude d'évaluation du système de contrôle technique automobile des véhicules, l'étude d'évaluation du système de formation et d'examen du permis de conduire, l'étude des flux de processus transfrontaliers, le diagnostic des infrastructures et la réingénierie des procédures ainsi que la cartographie des emplacements des bureaux, postes et unités douanières de l'administration des douanes du Niger. Nous avons aussi réalisé l'étude logistique et d'optimisation des installations logistiques (parking, entrepôts, etc.) et l'étude d'évaluation sécuritaire du corridor. Enfin, nous avons élaboré le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP), les codes de bonne conduite du projet et le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP).

Quelles sont les grands chantiers du gouvernement en matière d'infrastructures routières et aériennes ?

Il faut relever la construction de plates-formes logistiques – parkings, entrepôts, aires de repos et de stationnement –, la réhabilitation de la RN6 et de la RN1, la construction de plusieurs linéaires de routes rurales, et enfin des infrastructures communautaires : forage, salles de classes, centres de santé, mini-AEP...

Concernant le sous-secteur du transport aérien, le programme de Renaissance acte III est axé sur la modernisation des aéroports. À cet effet, au niveau des infrastructures, mon département ministériel a notamment diligenté la construction d'un nouvel aéroport à Tillabéry, la réhabilitation et l'extension de l'aéroport de Diffa, l'extension de la longueur de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Niamey de 3 000 à 3 800 mètres afin d'accueillir l'avion critique B747-400, ainsi que la poursuite de la mise aux normes des aéroports d'Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder...

Les investissements réalisés dans les infrastructures aéroportuaires visent à promouvoir le développement du transport aérien au Niger. Ce résultat ne saurait être atteint sans l'instauration d'un cadre réglementaire garantissant un niveau élevé de sécurité et de sûreté de l'aviation civile. À ce titre, il faut relever la poursuite de la mise en conformité de la réglementation nationale par rapport à la réglementation internationale par, notamment, l'adoption du décret déterminant les modalités d'établissement des servitudes aéronautiques, le décret portant adoption du Programme national de sûreté de l'aviation civile (PNSAC), le décret portant adoption du

L'aéroport international Diori Hamani a enregistré une croissance de 30,1 % pour le trafic de passagers et de 32 % pour le fret.

manuel du Programme national de sécurité de l'aviation civile (PNS), du décret fixant les conditions d'immatriculation des aéronefs en République du Niger, de l'arrêté fixant les missions, l'organisation et

le fonctionnement du Bureau enquête-accident...

En termes de résultats, il faut noter entre 2021 et 2022 une croissance remarquable à l'aéroport international Diori Hamani, principal aéroport du pays : 30,1 % pour le trafic de passagers et 32 % pour le fret. Par ailleurs, les différentes réformes menées ont permis de rehausser le taux de conformité de 79,8 à 88 % lors de l'audit sûreté conduit par l'UEMOA en 2021. Les grands chantiers du gouvernement dans le secteur aérien portent principalement sur la poursuite du développement des infrastructures aéroportuaires ainsi que de la libéralisation du ciel nigérien avec l'implémentation du Marché unique du transport aérien (MUTAA), qui va de pair avec la ZLECAF.

Où en est le projet de construction d'un port sec à Dosso, à 140 km à l'est de Niamey, pour faciliter le traitement des marchandises à l'importation et l'exportation ?

Ce projet de construction du port sec de Dosso est toujours en réflexion. Nous procédons actuellement à l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention de concession de ce port sec et de son antenne de Niamey signée le 28 octobre 2014. Le principal objectif visé par cette évaluation est de contribuer à la mise en place effective de cette convention. En d'autres termes, il s'agit en premier lieu d'identifier les principales entraves à cette mise en œuvre car, comme vous le savez, l'antenne de Niamey est opérationnelle depuis 2016, tandis que le site principal de Dosso ne l'est pas. Ensuite, il s'agira d'identifier les pistes de solution sur les meilleurs moyens de parvenir à son opérationnalisation.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« 1 478 MILLIARDS D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT »

Gado Sabo Moctar, ministre de l'Équipement, évoque les infrastructures de transport réalisées de 2011 à 2022 ainsi que les actions prévues par le PDES 2022-2026. Il détaille aussi les réalisations en cours pour l'année 2023.

Quelle est la place des infrastructures dans le programme de Renaissance acte III du président Mohamed Bazoum ?

Gado Sabo Moctar : Les infrastructures occupent une place de choix dans le programme de Renaissance acte III. Ainsi, l'axe 5 de la déclaration de politique générale du Premier ministre, chef du gouvernement, qui décline les orientations de l'action gouvernementale est dédié au « développement des infrastructures économiques » : infrastructures de transport, énergétiques, de télécommunications, etc.

S'agissant des infrastructures de transport, les actions envisagées sont la construction d'infrastructures routières reliant les chefs lieux des départements aux communes et régions du pays, la poursuite du désenclavement interne et externe ainsi que des zones de production avec de nouvelles routes bitumées et pistes rurales, l'amélioration de l'efficacité du programme d'entretien routier en consolidant les structures nées de la réforme du sous-secteur, et enfin la protection du patrimoine routier national et le développement des infrastructures ferroviaires. En somme, le développement du réseau intérieur sera soutenu par la réalisation de connexions routières et ferroviaires des principaux corridors, car le Niger est un pays de l'hinterland.

Où en est le Niger en matière de routes, ponts, échangeurs et travaux connexes, et quelle part d'investissements est prévue dans le PDES 2022-2026 ?

D'importants investissements ont été réalisés sur la période 2011-2022, avec un impact significatif sur les principaux indicateurs du secteur. Ils ont surtout concerné le désenclavement interne et externe du pays (nouvelles sections de routes bitumées, entretien et réhabilitation des tronçons dégradés) ainsi que celui

des zones rurales avec la construction de routes rurales, de voiries urbaines et d'échangeurs pour améliorer la mobilité dans les grandes villes, principalement la capitale Niamey.

Dans le cadre du PDES 2022-2026, des actions entrent dans le cadre de la préservation du patrimoine routier et de la poursuite du développement du réseau d'infrastructures de transport en vue d'accompagner le développement socio-économique de notre pays. Les actions prévues dans l'axe stratégique 3 du PDES au titre des infrastructures de transport visent le développement du secteur privé, qui contribuera à la transformation structurelle de l'économie, elle-même contribuant à l'atteinte de l'objectif du PDES 2022-2026 : « l'amélioration

du bien-être des populations nigériennes ». La mise à disposition d'infrastructures de qualité favorisera le développement des échanges commerciaux intérieurs et extérieurs avec les opportunités liées à la Zone de libre échange économique africaine (ZLECAF). Le montant des investissements prévus pour les infrastructures

routières, ferroviaires, aériennes et fluviales ainsi que pour les services de transport est de 1 478 milliards de FCFA.

Dans le cadre de la fête tournante commémorative de la proclamation de la République le 18 décembre, quels ont été les travaux de modernisation entrepris dans les villes hôtes depuis 2021 ?

Dans le cadre des fêtes tournantes commémoratives de la proclamation de la République, le ministère de l'Équipement a en charge la construction des voiries urbaines. Dans ce cadre ont été réalisés l'aménagement, le bitumage et la réhabilitation de 110 km de voiries urbaines au niveau des chefs-lieux de régions, à commencer par Dosso avec Dosso-Sogha, Maradi

« L'aménagement et le bitumage de la route transsaharienne sur la partie nigérienne sont exécutés à 79,52 % »

avec Maradi-Kollia, Tahoua avec Tahoua-Sakola, Agadez avec Agadez-Sokni, Zinder avec Zinder-Saboua, Tillabery avec Tillabery-Tchandalou et Diffa avec Diffa-N'Gla. Ces investissements ont significativement contribué à la mobilité urbaine ainsi qu'à l'embellissement et à la modernisation de ces villes. Notons que d'autres types d'infrastructures – sportives, culturelles, etc. – sont réalisés par d'autres ministères.

Quelles ont été les suites de votre visite bilatérale à Alger le 1^{er} juillet 2022 auprès de votre homologue des Travaux publics Kamel Nasri, où a notamment été évoquée la création du corridor économique et commercial qu'est la route transsaharienne qui profitera aux six pays traversés ?

Cette visite à Alger consacre ma participation à la 73^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT).

Cette session a marqué l'historique du projet de la route transsaharienne (RTS) par l'accord des ministres/ représentants des six pays membres du CLRT pour l'évolution du corridor routier RTS vers un corridor économique. Il a aussi été question de la mise en place d'un cadre de coopération entre les six pays membres et d'un mécanisme de gestion du corridor RTS pour appuyer la coordination, l'exploitation, la gestion, la promotion et la commercialisation.

En décembre dernier, il a été convenu à Tunis, lors de la 74^e session, que conformément à l'étude CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), le nouveau corridor réunirait pour chaque pays les représentants des finances, des transports et des travaux publics. La démarche pour l'installation officielle du nouveau corridor nécessitera au préalable, avec l'assistance des institutions internationales, l'élaboration d'un projet de statut du nouveau corridor, qui devra faire l'objet d'un examen et d'un débat au cours de la 75^e session prévue en juin 2023 à Alger.

Pour rappel, les conclusions de l'étude réalisée par la CNUCED sur la promotion et commercialisation du corridor routier transsaharien ont fait l'objet d'un rapport transmis à tous les pays membres du CLRT.



Gado Sabo Moctar, ministre de l'Équipement.

L'étude a également fait l'objet de deux webinaires auxquels ont été associés les pays membres du CLRT et les institutions internationales concernées. L'étude recommande la mise en place d'un mécanisme de gestion et de coordination approprié, intégrant tous les aspects requis par une vision holistique et une planification adéquate.

Concernant l'avancement de l'aménagement et du bitumage de la RTS sur la partie nigérienne, on peut noter la réception des premiers 125 km de la section Arlit-Assamaka-frontière d'Algérie et la poursuite des derniers 100 km, soit un taux d'exécution physique de 79,52 %. On note aussi le démarrage des travaux de réhabilitation de la route Zinder-Agadez section Tanout-Tiguidit sur financement de la Banque mondiale.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2023 ?

Les priorités sont celles du plan d'action du PDES 2022-2026. Pour cette deuxième année de mise en œuvre, nous visons les principaux livrables suivants : 299 km de routes bitumées construites, 193 km de routes bitumées réhabilitées ainsi que 25 km de voies ferrées construites et 600 km de routes rurales construites ou réhabilitées.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

LE DÉSENCLAVEMENT DU NIGER PASSE PAR LES ROUTES

Sans façade maritime, le Niger dépend du transport routier pour assurer l'importation et l'exportation de marchandises, en dépit de ses routes parfois infréquentables.

Depuis 2010, on observe une augmentation du linéaire de routes bitumées, passé en 2019 de 3 952 à 5 066 km, auxquels s'ajoutent les 728,913 km de routes bitumées réhabilités. S'agissant des routes rurales, les efforts réalisés ont porté sur la construction de 2 147,28 km et la réhabilitation de 493 km, indique le rapport élaboré par la Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale (CAPEG) sur le bilan des 9 ans de mise en œuvre du programme de Renaissance. Par ailleurs, en 2022, le secteur des transports, avec 2,220 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, a contribué à plus de 9 % au produit intérieur brut (PIB). Notons que cette part du PIB, restée stable en

automobile du Niger (GUAN) mis en œuvre en 2016 et ayant fait l'objet d'un contrat de partenariat public-privé entre le gouvernement du Niger et la Société nigérienne de logistique automobile (SONILOGA). Ce guichet vise la constitution d'un fichier unique des véhicules importés au Niger et l'installation de dispositifs de facilitation des contrôles douaniers ainsi que d'identification et d'évaluation de véhicules d'occasion importés sur l'ensemble du territoire nigérien. Le GUAN a généré la création de 260 emplois directs et plus de 1 000 emplois indirects, estime Samaila Dan Issa, directeur général des transports routiers du ministère, qui rappelle également que son pays a lancé depuis dix ans des réformes pour réorganiser et assainir le secteur. Dans ce programme était

inclus, en plus du bitumage et de la réhabilitation des axes routiers, un volet sur l'intégration régionale avec les postes juxtaposés de contrôle (PJC). « Les PJC ont pour objectif de faciliter les échanges

42 sociétés de transport de voyageurs et 105 entreprises de transport de marchandises opèrent dans le pays.

commerciaux et le passage des marchandises et des personnes à la frontière, avec des procédures de passage souples afin d'éviter des tracasseries routières le long du trajet », a ainsi précisé M. Dan Issa. Rappelons enfin que le Niger est l'un des plus grands pays d'Afrique, et le 22^e plus grand du monde. À l'instar de celui de nombreux pays africains, son réseau routier reste faible malgré les efforts fournis ces dernières années par les autorités. Cela contribue hélas au rehaussement des prix des produits aussi bien locaux qu'importés, réduit considérablement la mobilité des personnes et provoque des accidents. La question des routes constitue par conséquent l'un des grands défis du président Mohamed Bazoum qui a montré avoir compris, avec son Programme économique et social (PDES), la nécessité de rendre le secteur routier nigérien plus compétitif, sûr et conforme aux normes communautaires sur la période 2022-2026. Le président est également conscient du fait que le développement du grand pays sahélien et désertique qu'il dirige passe essentiellement par les routes.

Parmi les réformes majeures dans le secteur du transport figure l'instauration en 2014 du Guichet unique

commerciaux et le passage des marchandises et des personnes à la frontière, avec des procédures de passage souples afin d'éviter des tracasseries routières le long du trajet », a ainsi précisé M. Dan Issa.

Rappelons enfin que le Niger est l'un des plus grands pays d'Afrique, et le 22^e plus grand du monde. À l'instar de celui de nombreux pays africains, son réseau routier reste faible malgré les efforts fournis ces dernières années par les autorités. Cela contribue hélas au rehaussement des prix des produits aussi bien locaux qu'importés, réduit considérablement la mobilité des personnes et provoque des accidents. La question des routes constitue par conséquent l'un des grands défis du président Mohamed Bazoum qui a montré avoir compris, avec son Programme économique et social (PDES), la nécessité de rendre le secteur routier nigérien plus compétitif, sûr et conforme aux normes communautaires sur la période 2022-2026. Le président est également conscient du fait que le développement du grand pays sahélien et désertique qu'il dirige passe essentiellement par les routes.

Mahamadou Diallo

NOUVELLE RECETTE

BEAUCOUP D'INGRÉDIENTS
DIGITAUX



BIENTÔT



Le meilleur des tarifs

0.5F/s ^{Et} **1F/s** VERS TOUS LES
AUTRES RÉSEAUX
NATIONAUX

VERS NIGER TELECOMS

FAKAREY

Kawey

LIBERTÉ INÉGALÉE

Appels
illimités

Presque

Gratuit*

Vers NIGER TELECOMS
TOUS LES JOURS

DE 22H À 06H
DU MATIN

0,1F
la seconde

▶ Service clientèle : 555

Un Nigérien, un toit !



**Une banque commerciale universelle
à l'écoute de sa clientèle**

**Une gamme diversifiée de produits
et services bancaires**

**Un financement sur mesure
pour votre futur logement**

www.bhn.ne

